Indian and Northern Affairs Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada

ANNUAL REPORT

1989-1990

Canada

91-02769/

TO HIS EXCELLENCY
The Right Honourable Ramon Hnatyshyn
Governor General of Canada

May It Please Your Excellency:

I have the honour to submit to Your Excellency the annual report of the Department of Indian Affairs and Northern Development for the fiscal year beginning April 1, 1989, and ending March 31, 1990. This report chronicles the activities of the department in an accurate and straightforward way.

I am pleased to report that the department is continuing to transfer more and more control and authority to both the native peoples of Canada and to the Governments of the Yukon and the Northwest Territories. This is being done because native leaders and northern governments have expressed this desire, and they have the capacity to assume these responsibilities. The Department of Indian Affairs and Northern Development is committed to assisting native people and northerners to achieve the goal of self-reliance.

On September 25, 1990, the Prime Minister announced four new initiatives for native Canadians. The government intends to: accelerate the land claims process; amend the *Indian Act*; improve social and economic services; and develop a new relationship between First Nations and government. In the next year, the capable and talented men and women of this department will be diligently pursuing these initiatives.

There are many challenges ahead, but through a process of negotiation and consultation, in a spirit of cooperation and goodwill, we will reach our mutual goal.

Respectfully,

Thomas E. Siddon, P.C., M.P.
Minister of Indian Affairs and
Northern Development

Published under the authority of the
Hon. Tom Siddon, P.C., M.P.,
Minister of Indian Affairs and
Northern Development,
Ottawa, 1990.

QS-6063-000-BB-A1
Catalogue No. R1-1990
ISBN 0-662-57922-4

© Minister of Supply and Services Canada

TABLE OF CONTENTS

DEPARTMENTAL PROFILE 1

HIGHLIGHTS 3

THE DEPUTIES' COUNCIL FOR CHANGE 5

INDIAN AND INUIT AFFAIRS PROGRAM 6

SELF-GOVERNMENT SECTOR 6

- Constitution, Legislation, Federal-Provincial Relations Branch 7
- Community Negotiations and Implementation Branch 8

ECONOMIC DEVELOPMENT SECTOR 10

- Policy Development 11
- Commercial Development 12
- Resource Development 12
- Indian Taxation 13
- Indian Oil and Gas Canada 13

LANDS, REVENUES AND TRUSTS SECTOR 14

- Lands and Environment Branch 14
- Registration, Revenues and Band Governance Branch 15
- Treaty Policy Branch 16
- Litigation Support Directorate 17
- LRT Review 17

INDIAN SERVICES SECTOR 18

- Education Branch 18
- Social Development Branch 20
- Band Support and Capital Management Branch 21

NORTHERN AFFAIRS PROGRAM 22

CONSTITUTIONAL DEVELOPMENT AND STRATEGIC PLANNING BRANCH 23

- Western Arctic Claim Settlement 25
- Northern Oil and Gas Accord 25

NATURAL RESOURCES AND ECONOMIC DEVELOPMENT BRANCH 25

- Biological Resources Division 25
- Environmental Services and Research Division 26
- Land Use Planning and Conservation 26
- Land Management Division 27
- Water Resources Division 27
- North American Air Defence Modernization Project 27
- Economic Development Section 28
- Mining and Infrastructure Section 28

COMPREHENSIVE CLAIMS BRANCH 29

- Council for Yukon Indians 29
- Nisga'a 29
- Dene/Métis 29
- Tungavik Federation of Nunavut 30
- Labrador Inuit Association 30
- Conseil Attikamek-Montagnais 30

CANADA OIL AND GAS LANDS ADMINISTRATION 31

ADMINISTRATION PROGRAM 32

FINANCE AND PROFESSIONAL SERVICES 32

- Support Services Directorate 32
- Contract Policy and Services Directorate 32
- Quantitative Analysis and Socio-demographic Research 32
- Audit Branch 32
- Finance Branch 32
- Management Services Branch 33
- Access to Information and Privacy Secretariat 34
- Technical Services 34
- Legal Services 34

HUMAN RESOURCES 35

COMMUNICATIONS 37

EXECUTIVE SUPPORT SERVICES 38

REGIONAL OFFICES 40

- Atlantic 41
- Quebec 44
- Ontario 46
- Manitoba 48
- Saskatchewan 51
- Alberta 54
- British Columbia 57
- Yukon 60
- Northwest Territories 63

APPENDIX I 67

- Budgetary Expenses 67

APPENDIX II 69

- Statutes Administered 69

DEPARTMENTAL PROFILE

The Department of Indian Affairs and Northern Development (DIAND) was created in 1966, headed by a Minister responsible for Indian and Inuit affairs as well as for the Yukon and Northwest Territories and their resources. The department's responsibilities are to:

- fulfil the obligations of the federal government arising from treaties, the *Indian Act* and other legislation listed in Appendix II;
- provide for the delivery of basic services to status Indian and Inuit communities;
- support Indian and Inuit economic development and community economic self-sufficiency;
- negotiate community-based arrangements that result in enhanced decision-making and authority for Indian communities;
- support constitutional discussions regarding the definition of the rights of aboriginal peoples and related matters;
- negotiate settlements in respect of claims to aboriginal rights;
- provide transfer payments to the governments of the Yukon and Northwest Territories;
- support the economic development of the North and protect the northern environment, including Arctic seas;
- foster the political development of the northern territories and coordinate federal policies and programs in the North; and
- administer lands and resources in the North.

The Canada Oil and Gas Lands Administration (COGLA) is responsible for regulating exploration, development and production of oil and gas on Canada's frontier lands. COGLA administers the *Canada Petroleum Resources Act* and the *Oil and Gas Production and Conservation Act*, reporting to the Minister of Indian Affairs and Northern Development and the Minister of Energy, Mines and Resources.

As the lead agency for implementing the Northern Political and Economic Framework, the department coordinates all federal activities in the North. Specifically, the department is involved in the transfer of provincial-type responsibilities to territorial governments, the promotion of sustainable economic development, the settlement of land claims in the North, the management and protection of Arctic lands and waters, and circumpolar cooperation.

DEPARTMENT OF INDIAN AFFAIRS AND NORTHERN DEVELOPMENT
ORGANIZATIONAL STRUCTURE

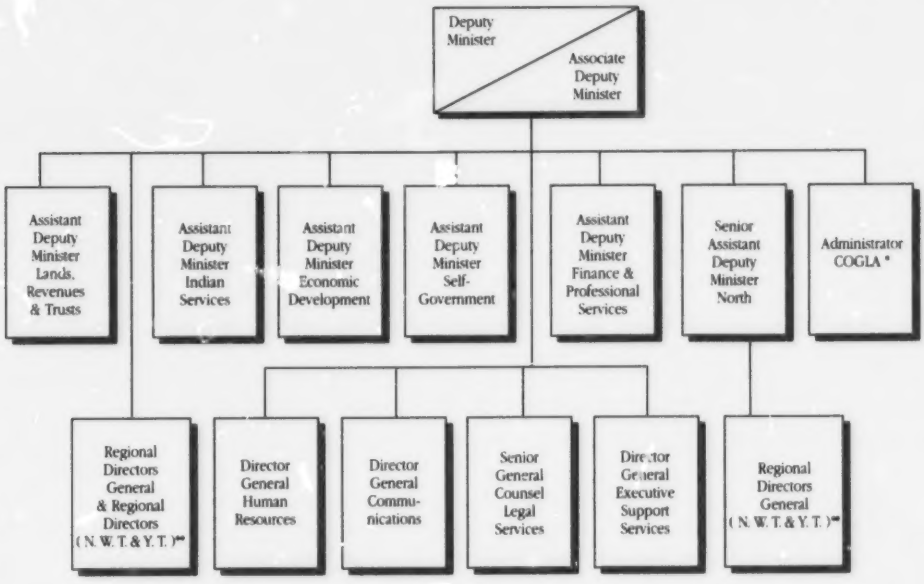

* Canada Oil and Gas Lands Administration (COGLA) reports jointly to the Department of Indian Affairs and Northern Development and Energy, Mines and Resources.

** Northwest Territories and Yukon Territory.

HIGHLIGHTS

ECONOMIC DEVELOPMENT

In June 1989, the government announced the Canadian Aboriginal Economic Development Strategy (CAEDS), a partnership between DIAND, Industry, Science and Technology Canada (ISTC) and Employment and Immigration Canada (EIC), to assist aboriginal peoples achieve their goal of economic self-reliance. The government committed $873.7 million over five years (DIAND is responsible for $474.7 million and ISTC for $399 million) toward this objective. CAEDS is an important new approach — a change from providing economic development services directly, to offering support for Indian and Inuit economic development decision-making, priority setting, and delivery of economic development services through community-based organizations and development. The department also takes the lead in providing assistance to Indians for the development of resource development strategies and resource access negotiations.

INDIAN TAXATION

The Indian Taxation Advisory Board was created this year as the result of amendments to the *Indian Act* in 1988 — the first ever Indian-led change to this legislation. The board is composed of 10 members, seven of whom are Indian leaders. During the year, the new board considered new taxation by-laws, developed a model by-law, published reports on taxation and co-sponsored an international conference on real property taxation.

SELF-GOVERNMENT

Framework agreements to begin substantive negotiations on self-government were concluded with the Alexander and Sawridge bands in Alberta, the Whitefish Bay Band and the United Indian Councils of Chippewas and Mississaugas in Ontario, and the Gitksan and Wet'suwet'en in British Columbia. Work continued during the year on 77 proposals.

COMPREHENSIVE CLAIMS

Major accomplishments were achieved in connection with the three northern claims. In Yukon, an Umbrella Final Agreement was initialled on March 31, 1990 by the negotiators for Canada, the Council for Yukon Indians and the Government of Yukon. In the Northwest Territories, a Final Agreement was initialled on April 9, 1990 by the negotiators for Canada, the Dene/Métis and the Government of the Northwest Territories. An Agreement-in-Principle was ratified by the Tungavik Federation of Nunavut, Canada and the Government of the Northwest Territories.

LRT REVIEW

A review of the Lands, Revenues and Trusts Sector, which began in the fall of 1987, was in Phase III during this fiscal year. This review is the most comprehensive analysis of the *Indian Act* ever undertaken. The views of natives from across the country were canvassed on how the Act should be modernized to benefit Indian people.

CIRCUMPOLAR ECOSYSTEM HEALTH STUDIES

The contamination of northern ecosystems and native diets by pollutants transported over long distances was a matter of deep concern during the year. An agreement was reached with the Soviet Union to conduct joint studies on the problem. A report, prepared by the department for the Finnish Environmental Initiative, was accepted by all circumpolar nations.

TRANSFER OF ROADS PROGRAM TO NORTHWEST TERRITORIES

Responsibility for the inter-territorial road reconstruction program was transferred to the Government of the Northwest Territories. Also transferred were the community access program and responsibility for completing highways currently under construction.

OIL RIGHTS MANAGEMENT

Under the Northern Oil and Gas Accord between the governments of Canada, the Yukon and the Northwest Territories, a call for bids in the central Beaufort Sea was issued this year, the first such issuance of new exploration rights in 20 years.

THE DEPUTIES' COUNCIL FOR CHANGE

During 1989, DIAND embarked on an exercise to develop a common understanding of the departmental mission that all employees can share and to make concrete plans for shaping DIAND in the 1990s.

The Deputies' Council for Change was created on December 1, 1989, to give all employees who wished to participate in this exercise the opportunity to do so. The purpose of this initiative is to clarify the department's mission, identify values to support that mission and to suggest how improvements could be made to the quality of the services DIAND provides.

Work began on development of a statement of mission and values to clarify how the department can better fulfil its role in the future. This role is largely dictated by *A Commitment to Progress*, a statement of the government's policies on aboriginal and northern issues, published during the year under review. Also affecting internal management will be the government's Public Service 2000 initiative.

Through the council, every member of DIAND's staff across the country was offered the opportunity to help define the department's shared vision. During 1990, everyone will also have the opportunity to contribute to the strategies that will make that vision a reality in the coming decade.

A team of 54 councillors, supported by a secretariat, facilitated this process. The council reports directly to the deputy ministers and a steering committee of assistant deputy ministers and regional directors general. Council members represent every region in the country and virtually every job the department does. The first meeting was held December 13-15, 1989, in Ottawa.

About 70 per cent of the staff took part in this exercise conducted by regional teams.

When completed, the council's findings will be presented to the department's management committee. DIAND's entire management group will be involved in pursuing options for change that emerge from this process.

INDIAN AND INUIT AFFAIRS PROGRAM

SELF-GOVERNMENT SECTOR

The Self-Government Sector intensified its discussions with aboriginal leaders and provincial officials to determine the best avenue for aboriginal constitutional reform and self-government.

Community negotiations were undertaken with individual First Nations to seek authorities beyond those available under the *Indian Act*.

The sector also participated in discussions related to implementation of the James Bay and Northern Quebec Agreement. These included negotiations with the Inuit of northern Quebec and the Naskapi Band of Quebec as well as Hydro-Quebec and the Quebec Minister of Education.

SELF-GOVERNMENT SECTOR

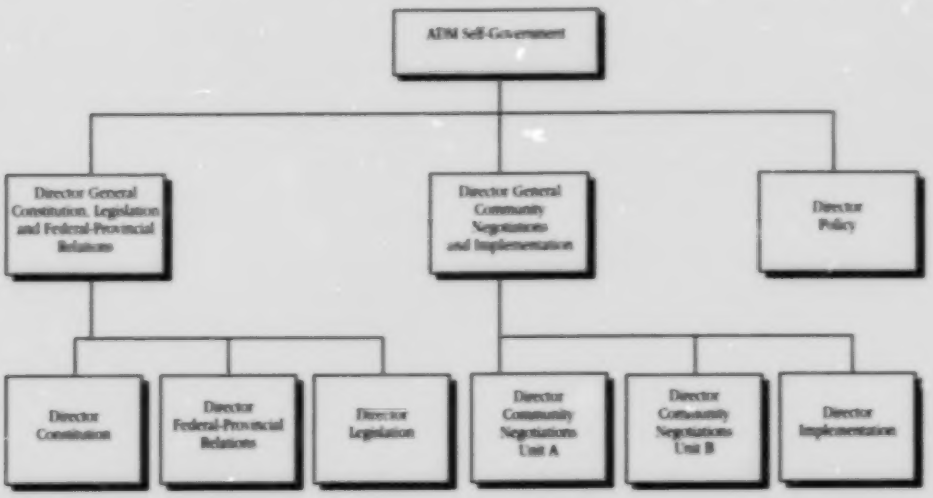

CONSTITUTION, LEGISLATION, FEDERAL-PROVINCIAL RELATIONS BRANCH

CONSTITUTION DIRECTORATE

The Constitution Directorate represented the department on federal delegations to the United Nations' Working Group on Indigenous Populations and the International Labour Organization (ILO). As a result of ILO deliberations over the last few years, *Convention 169 on Indigenous and Tribal Peoples* was developed in 1989 and is now open to ratification by member states. Work continued on the drafting of a universal declaration of indigenous rights.

Funding in support of aboriginal constitutional matters was also provided to aboriginal organizations to assist them in handling constitutional matters.

FEDERAL-PROVINCIAL RELATIONS

The Federal-Provincial Relations Branch was created in October 1989 to reflect the importance of federal-provincial relations in self-government negotiations and because of the number of shared jurisdictions that must be dealt with during negotiations.

During the year, the branch established links with provincial government offices responsible for native affairs. It supported the tripartite negotiation process in Ontario, designed to provide greater autonomy for the First Nations of Ontario. The branch also collaborated on the establishment of a tripartite forum in Nova Scotia.

LEGISLATION DIRECTORATE

A new directorate was created, responsible for strategic planning and coordination with respect to legislation.

This includes the development of corporate legislative strategies and the coordination of legislative initiatives, including self-government proposals. The directorate reviews federal legislation to ensure consistent and coherent consideration of the government's native and northern policies.

COMMUNITY NEGOTIATIONS AND IMPLEMENTATION BRANCH

COMMUNITY NEGOTIATIONS DIRECTORATE

Framework agreements to begin substantive negotiations were concluded with the Alexander Band (Alberta), the Sawridge Band (Alberta), the Whitefish Bay Band (Ontario), the Gitksan and Wet'suwet'en (British Columbia) and the United Indian Councils of Chippewas and Mississaugas (Ontario). In addition, negotiations on community self-government began with Yukon First Nations, pursuant to their land claim agreement, and with the Nisga'a Tribal Council (British Columbia). As of March 31, 1990, 77 proposals were active.

IMPLEMENTATION DIRECTORATE

Technical support was provided to negotiations concerning implementation of the James Bay and Northern Quebec Agreement, resulting in final implementation agreements-in-principle (AIP) between the federal, Inuit and Naskapi negotiators.

MARCH 31, 1990

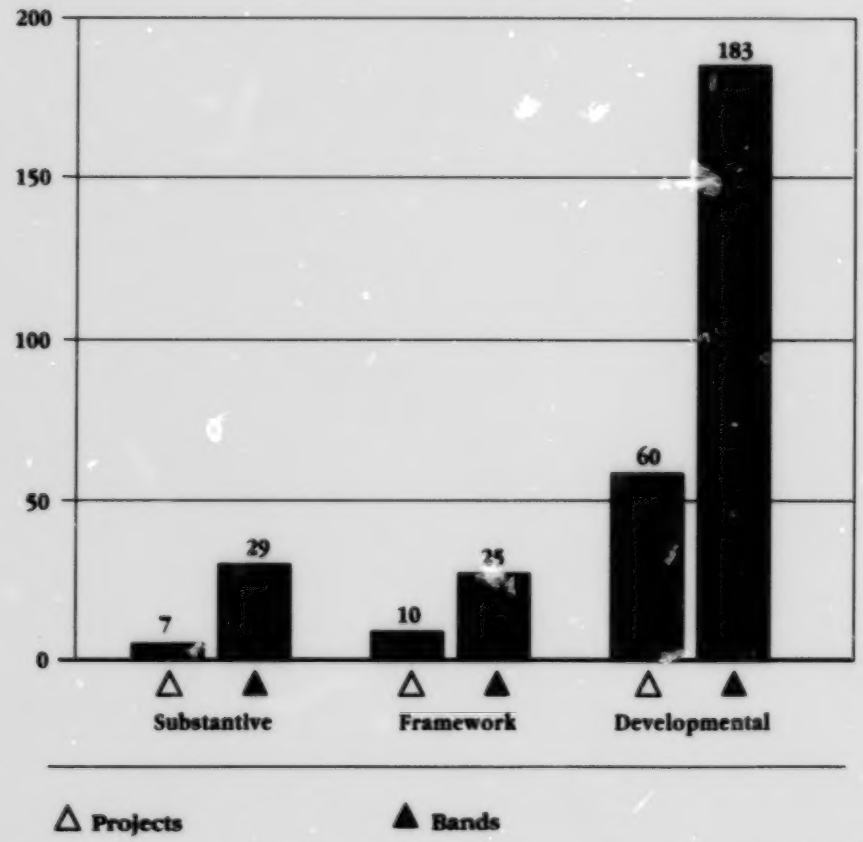

The AIPs will be submitted to a Cabinet committee and to native groups for consideration and ratification. These AIPs resolve outstanding issues and establish a means of resolving future conflicts.

An agreement between the department and Hydro-Quebec was negotiated to transfer responsibility for electricity generation in three Cree communities. In fiscal year 1989-90, the directorate transferred to the Quebec Cree and Naskapi more than $25.6 million in self-government operating and capital grants. Another $2.2 million was transferred to the Sechelt Band of British Columbia.

POLICY DIRECTORATE

Technical analysis was undertaken on a number of key self-government issues, including the administration of justice, structures and procedures of government, lands and resources and political accountability.

Policy development was undertaken for renewable and non-renewable resources and environmental management.

The directorate participated directly in self-government negotiations with three Yukon bands as well as several bands south of the 60th parallel, providing policy advice to the federal negotiators.

The directorate also worked closely with the Comprehensive Claims Branch of the department's Northern Program in a review of the comprehensive claims policy, subsequently reaffirmed by Cabinet.

ECONOMIC DEVELOPMENT SECTOR

With the announcement of the Canadian Aboriginal Economic Development Strategy (CAEDS) in June, 1989-90 became a year of transition for the Economic Development Sector. The federal government, through CAEDS, significantly realigned its system of support for native people, committing $873.7 million (DIAND is responsible for $474.7 million and ISTC for $399 million) over five years for this purpose. CAEDS has as its objective a partnership between this department, Industry, Science and Technology Canada (ISTC) and Employment and Immigration Canada (CEIC) to assist aboriginal people to achieve their goal of economic self-reliance. The strategy is intended to create new opportunities for aboriginal individuals and communities to develop and expand commercial enterprises and obtain long-term employment. Close cooperation is encouraged between the aboriginal community, the private sector and federal, provincial and territorial government agencies to promote greater participation by aboriginal people in the mainstream economy.

There are eight components to the CAEDS strategy:

Component	Lead Responsibility
Business Development • to provide aboriginal individuals or communities with the capital and support services to start or expand a business	ISTC
Joint Ventures • to help aboriginal businesses forge links with other firms in the mainstream economy	ISTC
Capital Corporations • to support and build a network of autonomous aboriginal financial institutions	ISTC
Community Economic Planning and Development • to assist aboriginal communities to deliver their own business, employment and resource development services	DIAND
Access to Resources • to assist aboriginal communities to gain access to and develop renewable and non-renewable resources	DIAND
Skills Development • to increase the skills of aboriginal individuals	CEIC
Urban Employment • to assist aboriginal people who live in urban areas to find employment	CEIC
Research and Advocacy • to promote aboriginal employment and business	DIAND CEIC ISTC

The Economic Development Sector is responsible for community planning and development and access to resources. Much of the work of the sector focused on developing and supporting the implementation of these components with regional economic development staff and Indian and Inuit representatives.

In addition to the implementation of CAEDS, the sector continued its work in other areas, including Indian taxation and the implementation of amendments to the *Indian Act* respecting taxation and the administration of the *Indian Oil and Gas Act*.

POLICY DEVELOPMENT

The Policy Development Branch contributed to the development of CAEDS with ISTC and CEIC. The strategy puts aboriginal economic development on a long-term course designed to support control by Indian and Inuit communities of community-based decision-making, priority setting and delivery of services.

A key focus was the development of the community economic planning and development component of CAEDS. The component is designed to assist Indians and

ECONOMIC DEVELOPMENT SECTOR

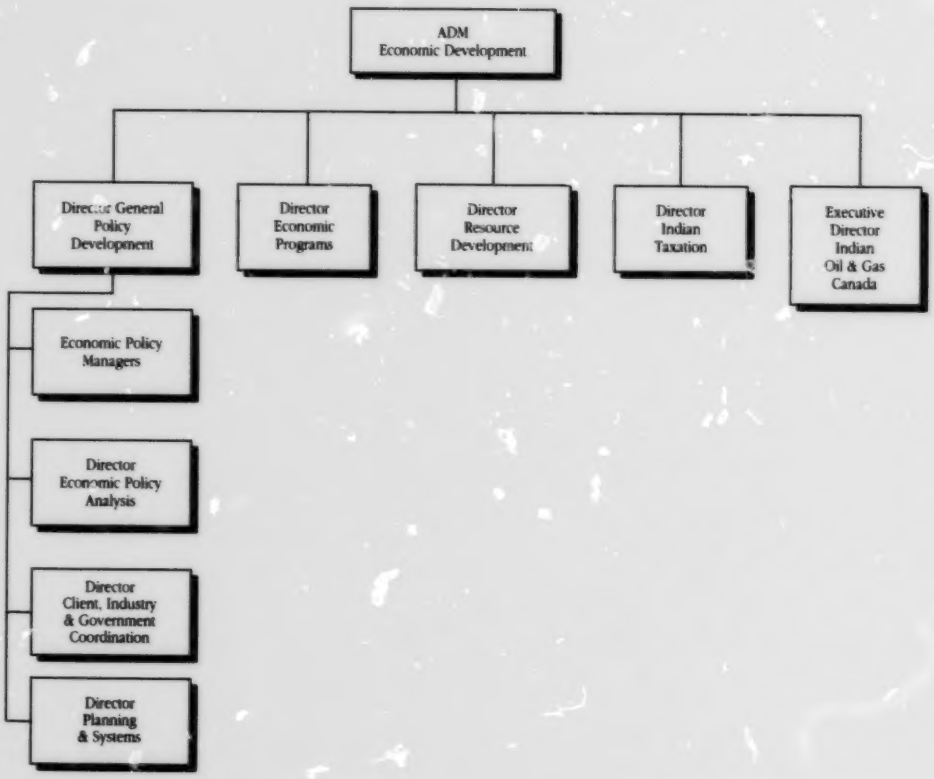

Inuit through Community Economic Development Organizations (CEDOs) to create, strengthen or maintain local organizational, advisory and development capacity to help their members define and achieve economic goals through business, employment and resource development activities. Consistent with this focus, $20.4 million was provided to bands, tribal councils and Indian-controlled sectoral institutions. In addition, the Indian Community Human Resources Strategy Program provided approximately $19.5 million to communities and individuals to increase employability through academic upgrading, skills training, and on-the-job training. These funds were also used to support entrepreneurship, employment creation and economic and human resource planning. Work included the development of training and capacity enhancement programs for the staff of Indian and Inuit CEDOs and the development of tools for use by the new CEDOs.

Other activities included support for the development of Indian proposals on literacy programs, adult basic education and skills development for Indians and participation in the development of pilot Indian employment and training centres in four communities to test delivery models for local labour market services. Research was initiated on a number of projects, including studies to provide a better understanding of how reserve economies work, and ways to enhance the economic value of federal programming for Indian communities.

COMMERCIAL DEVELOPMENT

The Commercial Development Program managed the sector's business development program activities.

The Indian Business Development Program provided $9.9 million in contributions, $0.9 million in direct loans and $1.7 million in loan guarantees, as well as management and advisory services to Indian businesses. With the implementation of CAEDS, 1989-90 marked the last year of direct contributions from DIAND to Indian businesses. In future, decisions will be made by Indian and Inuit CEDOs, aboriginal capital corporations and ISTC's Aboriginal Economic Programs, which will be providing financing and follow-up assistance to aboriginal businesses. As a result, DIAND is winding down its direct loan programs. Two portions of the direct loan portfolio, totalling $6 million, were sold outright and two others were contracted out to native lending institutions. DIAND will continue to provide loan guarantees to Indian businesses on-reserve.

RESOURCE DEVELOPMENT

The Resource Development Directorate assists Indian, Inuit and Innu communities to realize business and employment opportunities in the resource and tourism sectors through negotiated agreements with major project developers, provincial and territorial governments and other parties. Assistance was provided for 15 projects, enabling Indian bands to negotiate access to off-reserve resources and benefits from nearby major off-reserve development projects.

Progress was made by communities in negotiating co-management agreements with the private sector and provincial governments. An example of this was the announcement in December 1989, by the Ontario Government, of its willingness to work with aboriginal communities to expand their access to resources or to provincial lands surrounding their reserves.

National native organizations, with the support of DIAND, ISTC and Forestry Canada, sponsored the National Forestry Symposium in Vancouver. The symposium

set the stage for the establishment of the National Aboriginal Forestry Association as well as proposals to establish a National Aboriginal Forestry Program.

The directorate completed a minerals resources inventory, which contains geotechnical information about the mineral resources potential of 2,237 Indian reserves in Canada.

INDIAN TAXATION

The Indian Taxation Advisory Board was established to complement the 1988 amendments to the *Indian Act* (Bill C-115). This first-ever Indian-led change to the Act granted bands broad new powers to tax interests in Indian lands. Review, analysis, policy development and decision-making are now being directed by an independent board composed of 10 members, seven of whom are Indian leaders.

Besides considering 13 taxation by-laws in its first full year of operation, the board developed a model by-law under the *Indian Act*. The board also co-sponsored an international conference on real property taxation, conducted intergovernmental consultations, and published major works on all aspects of real property taxation.

INDIAN OIL AND GAS CANADA

The Indian Oil and Gas Canada (IOGC) mandate is to identify, administer and tender for permit or lease, Indian petroleum and natural gas rights on behalf of Indian bands. This year, IOGC oversaw the drilling of 21 wells and distributed $2.6 million worth of subsurface rights. Several new gas wells came on stream during the year, and oil and gas rights were sold for the first time on several reserves.

IOGC conducted workshops for many bands on such topics as surface rights, oil and gas rights, petroleum geology and the fundamentals of production.

Work began during the year to transfer to the Indian Resource Council responsibility for enhancing employment and training opportunities for Indian people.

Progress was made in the development and implementation of a resource information management system for royalty, land, finance and oil and gas. As a result, revised royalty and gas cost allowance guidelines were distributed to the industry.

Field work was completed on royalty and gas cost allowance audits for 11 reserves. IOGC supported the designation of land for petroleum exploration and assisted in developing agreements for returning to native people the oil and gas rights underlying certain rights-of-way for Alberta roads.

LANDS, REVENUES AND TRUSTS SECTOR

The Lands, Revenues and Trusts (LRT) Sector is responsible for the government's legal obligations in matters respecting Indians and lands reserved for Indians.

LANDS AND ENVIRONMENT BRANCH

LANDS DIRECTORATE

An Agreement-in-Principle was reached in the first set of negotiations under the *Indian Lands Agreement (1986) Act*. This agreement, negotiated between Canada, the Province of Ontario and the United Chiefs and Councils of Manitoulin, is designed to compensate bands for unextinguished Indian interest in approximately 34,000 hectares of land on Manitoulin Island. An inventory was completed of potential Indian interests in an additional 81,000 hectares of unsold surrendered Indian lands in Ontario.

As a result of a review of LRT, several changes were made in the operation of the Indian Lands Registry. Survey and land description standards were established for the registration of interests in Indian lands. A survey unit was created in the registry to ensure compliance with those standards and to liaise with the Surveyor General of Canada.

New forest fire suppression agreements for Indian reserve lands were concluded with Alberta, Ontario and New Brunswick, providing for the protection of reserve lands and residents from forest fires.

Some 13,848 hectares of land were added to the reserve land base by federal order-in-council during the year. This brought the total amount of reserve land in Canada to more than 2,686,996 hectares, an area roughly half the size of Nova Scotia. A total of $1.19 million was contributed

LRT SECTOR

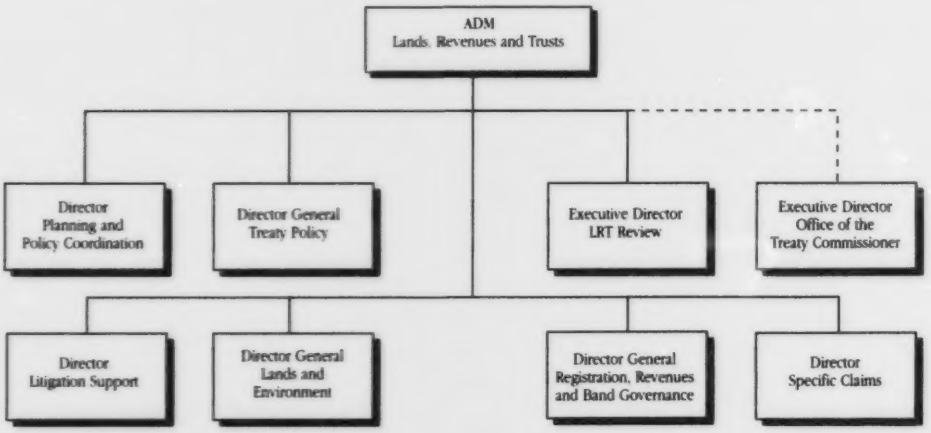

nationally to assist bands in administering their lands. In addition, $425,000 was contributed to bands in Manitoba and Saskatchewan to assist them in selecting lands to fulfil treaty land entitlement.

ENVIRONMENT DIRECTORATE

Agreements worth $1.3 million were signed with the Northern Flood Committee, representing the five bands in Manitoba covered by the Northern Flood Agreement. The funds were used for planning, implementation and negotiation activities under the agreement. Four-party negotiations that had commenced in February 1989 continued during the year to resolve outstanding issues.

The department also provided bands and Indian organizations across the country with advisory, technical and other support to deal with environmental problems. Approximately $1.8 million was provided directly to Indian groups to analyze environmental issues, participate in assessment and regulatory functions, and to negotiate compensation for environmental damage.

REGISTRATION, REVENUES AND BAND GOVERNANCE BRANCH

INDIAN REGISTRATION AND BAND LISTS DIRECTORATE

On March 31, 1989 there were 33,107 individuals awaiting the processing of their applications for Indian status. During 1989-90, 15,096 more individuals applied for registration. Over this period, 38,617 applications were completed: 14,230 individuals were registered, and 7,648 were found to be ineligible because they were unable to prove that they met the stipulations of the *Indian Act*. An additional 16,739 applicants were added to, or deleted from, the Indian Register through birth, death or marriage.

Membership control was transferred to two more bands during the year, bringing the number of bands having control of their membership to 231, or 39 per cent of all bands.

The Indian Registration System was regionalized to provide access to the database. Direct regional input of vital events (such as births, deaths and marriages) affecting the registered Indian population was piloted in Quebec.

BAND GOVERNANCE AND ESTATES DIRECTORATE

The department worked directly with band councils and their legal counsel during the year to draft local legislation. This activity is expected to increase the number of acceptances of bylaws.

An *Indian Band By-laws Handbook* was published and distributed to all chiefs to assist them in enacting improved local laws. More than 150 representatives were trained in the powers of band councils to legislate under the *Indian Act*.

INDIAN MONEYS DIRECTORATE

The department continued to administer approximately $1 billion of Indian moneys on behalf of 600 bands and 23,000 individuals.

Policy directives were prepared on the administration of the property of Indian minors and mentally disabled individuals.

TREATY POLICY BRANCH

The department established the Treaty Policy Branch to provide a focus for two related policy areas — Indian fishing policy and treaty policy.

INDIAN FISHING POLICY DIRECTORATE

In cooperation with the Department of Fisheries and Oceans (DFO), DIAND undertook 19 fisheries co-management projects in British Columbia. These pilot projects demonstrate the practicability of local fisheries. DIAND contributed $650,000 of the total $919,000 committed to this work in 1989-90. DIAND and DFO each provided contributions of $50,000 to the British Columbia Aboriginal Peoples' Fisheries Commission.

In Atlantic Canada, DIAND continued to work with native leaders and DFO to improve fisheries management and develop economic strategies.

In Ontario, preparations were underway with the provincial government and Indian organizations to negotiate tripartite fishing agreements.

TREATY POLICY DIRECTORATE

In June 1989, the Minister signed a memorandum of understanding (MOU) with the Federation of Saskatchewan Indian Nations (FSIN) to establish a bilateral process aimed at resolving outstanding treaty matters in Saskatchewan. The initial focus was on treaty land entitlement and education. The MOU also provided for the establishment of the office of the Treaty Commissioner, an independent body with a mandate to review and investigate the issues and to make recommendations to the federal government and the FSIN.

To provide a federal focus to many outstanding treaty-related questions, the department established the Treaty Policy Branch in the fall of 1989. The branch's task is to develop and coordinate policies on treaty issues in cooperation with federal departments, Indian groups and provincial governments. It also gives federal support to the activities of the Office of the Treaty Commissioner. The branch received bilateral treaty proposals from several treaty groups and entered into contribution agreements worth $120,000 with Indian organizations to investigate related treaty matters.

SPECIFIC CLAIMS DIRECTORATE

The government is committed to resolving claims of Indian bands in a fair and equitable manner. As well as being concerned with the fulfilment of Indian treaties, specific claims relate to the administration of land and other assets under the *Indian Act*. The Specific Claims Directorate implements this policy, which entails determining whether the federal government has breached a lawful obligation to an Indian band and compensating the claimants where this has been proven.

The processing of specific claims was streamlined to reduce the time required to review them. A priority system on a "first in — first out" basis is part of the restructured process. Major accomplishments included:

- six settlements achieved: Lower Kootenay, Kitamaat, Ohiaht, Quatsino, Whitefish Lake and Sturgeon Lake, at a cost of $17,182,000;
- negotiation of the creation of an Ingenika reserve and community;

- the conclusion of six settlements pending final federal approvals: Stangecoming, Ont.; Teslin, Yukon; Ulkatcho, B.C.; Couchiching, Ont.; Big Grassy/Sabaskong, Ont.; and Assabaska, Ont.;

- the mandates for 15 claims were approved.

Sixty-one new claims were received for review.

LITIGATION SUPPORT DIRECTORATE

In 1989-90 the Litigation Support Directorate administered the provision of funding to support 14 cases through two separate programs. Under the regular programs, a total of 11 test cases were funded, of which three were heard by the Supreme Court of Canada. In addition, two significant cases involving hunting and fishing rights (*R v. Flett; R v. Denny and Paul*), were heard before provincial courts of appeal. Funding was also provided for three cases under the Bill C-31 Litigation Program, intended to assist parties with the costs of litigation arising from the 1985 amendments to the *Indian Act*. These included two organizations that were granted standing in the case of *Walter Twinn et al v. The Queen and Jean Potskin*, a challenge by Alberta bands of the constitutionality of the legislation.

LRT REVIEW

In recognition of the many problems associated with the *Indian Act*, the Minister of Indian Affairs and Northern Development asked for a review of the Lands, Revenues and Trusts Sector. The review, which began in the fall of 1987, is the most comprehensive analysis of the *Indian Act* ever conducted. It is providing a mechanism for informed discussion on the current and future relationships between the Crown and First Nations. To date, consultation has taken place with approximately 160 First Nations.

Although there is consensus that the Act must be updated, there is genuine concern that changes must benefit Indian people.

During the 1989-90 fiscal year, the LRT Review was in Phase III — a critical stage in which the views of Indian people were widely sought on how to modernize the *Indian Act*.

INDIAN SERVICES SECTOR

The Indian Services Sector supports Indians across Canada and Inuit of northern Quebec and Labrador. It provides funding and services for education, social development, housing, community infrastructure and band management.

EDUCATION BRANCH

The Education Branch provided a full range of education services to more than 85,000 elementary and secondary students living on reserve. These services were

INDIAN SERVICES SECTOR

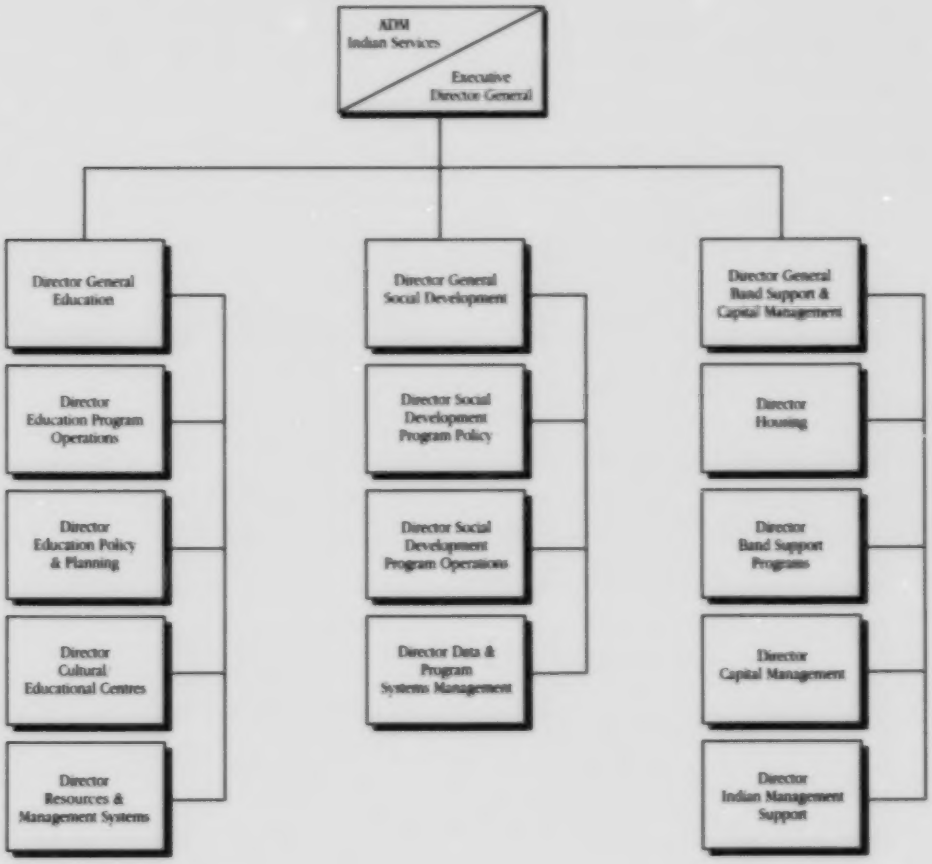

provided by federal schools or by provincial schools through tuition agreements, or by bands funded through contribution agreements or alternative funding arrangements (AFAs). The number of schools under band control increased to 300 out of a total of 379, with another 21 schools planned for transfer in September 1990.

Financial assistance and instructional support services were provided to more than 18,000 Indian post-secondary students at a cost of approximately $142 million. Included in this amount were expenditures of almost $15 million for Indian-controlled institutions and Indian studies programs. Indian authorities managed more than

ENROLMENT TRENDS
By School Type
NATIONAL

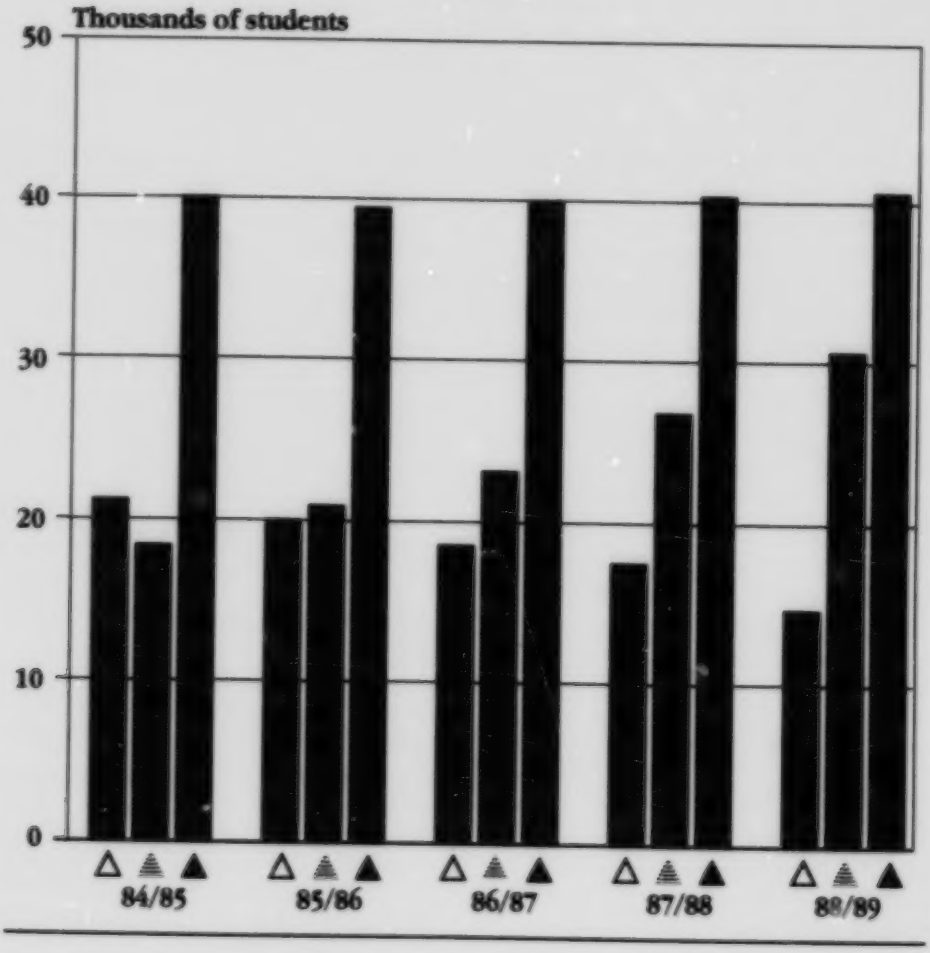

70 per cent of the program budget through contribution agreements.

The department provided $7.3 million for cultural educational services for 42 band-controlled centres and 27 corporate centres. These services include such areas as native languages, curriculum development, and museology.

The department continued to support research conducted by the Assembly of First Nations (AFN) on the transfer of education, Indian management, resources and the quality of education, as identified in the AFN's *National Review of First Nations Education*. In acknowledging this report, the Minister recognized that Indian control of Indian education is an important part of the general thrust towards self-government.

A bilateral process is in place to review support for post-secondary students. The department has agreements with seven Indian organizations which are to propose policy changes and assist in developing a student database. Meetings continued with the education staff of Indian administering organizations to gather information on unresolved issues such as child care, counselling, administration, disabled students, scholarships, incentives and residency.

SOCIAL DEVELOPMENT BRANCH

The Social Development Program provides social assistance, child welfare and adult care services to Indian families and individuals residing on reserves or on Crown land. In 1989-90, the program administered the provision of $530 million in benefits to band members.

Social assistance amounting to $390 million was provided to approximately 131,000 beneficiaries.

Economic development and social development projects provided training in entrepreneurial skills.

During 1989-90, $11.5 million was provided for band-designed employment creation and training programs.

Child welfare services were delivered through agreements with provincial or Indian-operated agencies. In 1989-90, 36 child welfare agreements, covering 193 bands, were renewed. A management framework for the establishment of Indian child and family service organizations was developed and distributed to all bands across Canada, as well as to provincial and territorial governments for consultation purposes.

Within the Family Violence Initiative, announced in June 1988, DIAND and Health and Welfare Canada — with the help of an advisory committee composed of Indian and Inuit representatives — administered a $1 million contribution fund for projects in Indian and Inuit communities. A total of 41 projects were funded, including conferences, workshops and training programs.

Adult care services costing approximately $23 million were provided to elderly and disabled persons at home and in foster homes and institutions. These funds included an increase to support the development of homemaker services delivered by bands. A joint DIAND/Health and Welfare Canada working group was established to collect information on adult care needs and services.

BAND SUPPORT AND CAPITAL MANAGEMENT BRANCH

BAND SUPPORT PROGRAMS DIRECTORATE

The Band Support Programs Directorate administered the transfer of approximately $180 million in grants and contributions to Indian regional governments for management and delivery of programs to bands. This amount included allocated fu ds under a five-year devolution plan.

Following a major re-estimation of the potential cost of implementing the 1985 amendments to the *Indian Act* (Bill C-31), an additiona. $859 million was approved to cover additional program costs.

INDIAN MANAGEMENT SUPPORT

In concert with Finance and Professional Services Branch, a new funding mechanism called flexible transfer payments (FTPs) was introduced across the country after implementation of a pilot project. The implication of the newly approved authority on FTPs was discussed with the Chiefs of Ontario, resulting in a revision of the audit guide.

Development of enhanced management capacity by bands was reflected in the fact that the percentage of bands with unqualified audits increased to 72 per cent in 1988-89. Only 22 percent of bands required financial management plans.

The department continues to support the Canadian Executive Services Organization, through which volunteer consultants share their expertise and skills with Indian communities. In addition, 95 university students provided management and economic advisory services to bands and tribal councils under the Indian Management Assistance Program.

CAPITAL MANAGEMENT DIRECTORATE

The Capital Management Directorate assists Indians in establishing and maintaining community capital facilities on reserves, including water, sanitation, electrical systems, roads, fire protection systems, schools and community buildings. In 1989-90, approximately 98 per cent of capital and 84 per cent of associated operations and maintenance budgets were administered by band councils or their representatives.

A management information system became operational during the year. The database provides information related to housing, infrastructure, education facilities and capital plans.

HOUSING DIRECTORATE

The department provided $126.5 million worth of capital subsidies towards the construction of approximately 3,700 new houses and the renovation of 4,000 existing houses on reserve. Also, ministerial guarantees were provided for 255 loans worth almost $100 million for the construction of new houses and 33 loans worth almost $500,000 for renovations. To streamline the ministerial guarantee process, the directorate established directives and procedures to delegate the signing authority to regional directors general.

With the assistance of the Assembly of First Nations, the Dakota Ojibway Tribal Council, the Federation of Saskatchewan Indian Nations, and other federal departments, the directorate worked on the review of an on-reserve housing policy, and the development of a discussion paper continued. General consultations were expected to begin late in 1990.

NORTHERN AFFAIRS PROGRAM

The Northern Affairs Program (NAP) is responsible for resource management in the Yukon and Northwest Territories; assisting northerners with political, economic and social development; coordinating the federal government's activities in the North; ensuring that the quality of the Arctic environment is maintained for use by future generations; the negotiation and implementation of land claims settlements in the North; fostering knowledge of the North through scientific investigation and technology; and providing a forum for international circumpolar affairs. These responsibilities were articulated in *A Northern Political and Economic Framework*, published in 1988. The main elements of this framework are:

- the transfer of provincial-type responsibilities to the territorial governments;

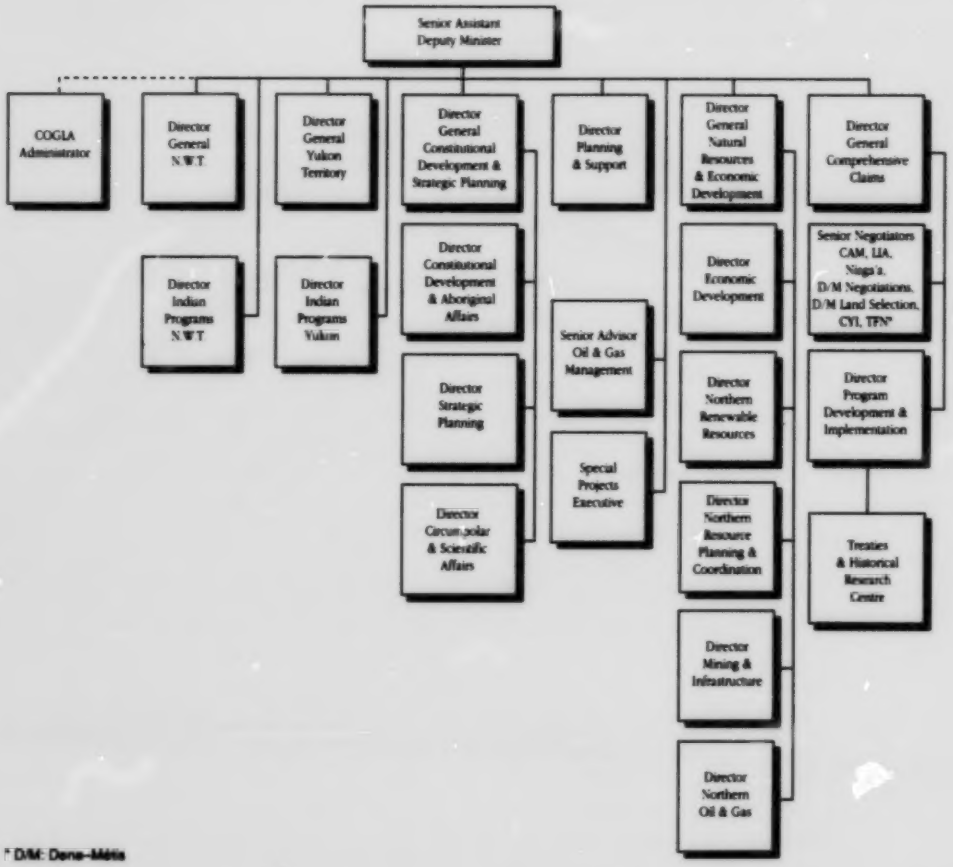

* D/M: Dene-Métis

- the settlement of land claims;
- establishing cooperative mechanisms to support economic development; and
- the enhancement of Arctic sovereignty and circumpolar cooperation.

CONSTITUTIONAL DEVELOPMENT AND STRATEGIC PLANNING BRANCH

The Constitutional Development and Strategic Planning Branch continued to deliver many elements of the Northern Political and Economic Framework.

Meetings were held with the Yukon Government on transfers of programs which could accompany the memorandum of understanding signed last year. Advice and assistance were provided to federal departments planning transfers to the territorial governments.

Re-negotiation of formula financing arrangements with the territorial governments yielded a new five-year agreement which makes the formula more durable and recognizes the fiscal circumstances of the two levels of government.

A contribution of $67,457 was made to the Constitutional Alliance of the Northwest Territories to assist in the constitutional evolution of the N.W.T.

GROSS EXPENDITURE BY ACTIVITY IN PERCENTAGE

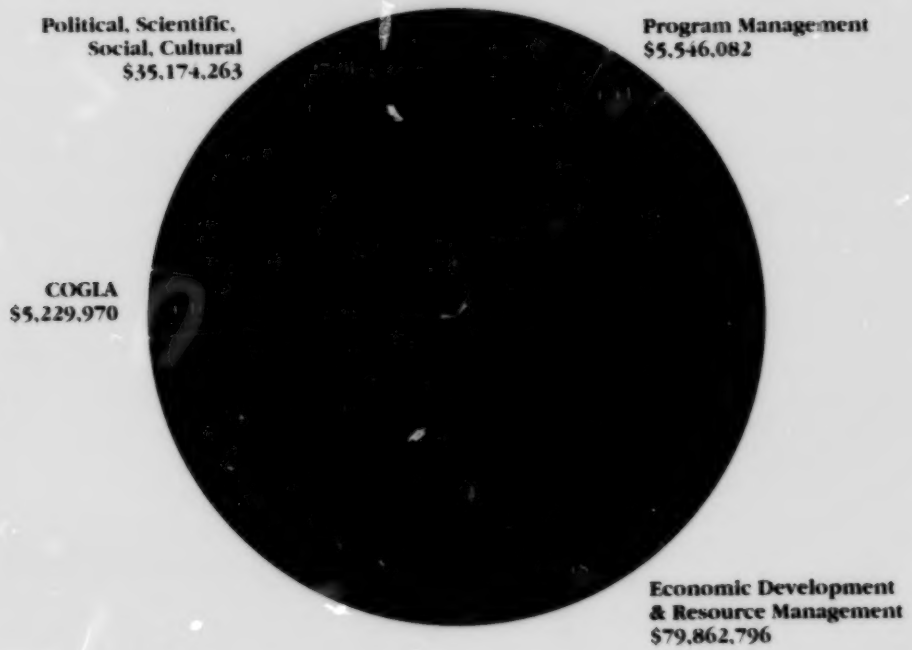

In response to public concern, the branch assumed coordinating responsibility for an interdepartmental study into the fiscal, social and economic implications of the declining subsidization of Canada Post Corporation's northern air stage service (primarily shipment of food by mail).

In fulfilment of one of the key framework objectives, the federal government's policy paper related to Arctic sovereignty, *Looking North, Canada's Arctic Commitment*, was released in November 1989.

The first phase of modifications to the Annual Northern Expenditure Plan (ANEP) was completed and reflected in the 1988-89 edition of the ANEP publication, released in October 1989.

Responsibility was assumed for coordinating the new Canada-U.S.S.R. Agreement on Cooperation in the Arctic and the North, signed by the Soviet Union and Canada. The new agreement formalized existing Canada-U.S.S.R. Arctic cooperation and extended it to cover new areas of Arctic and northern development. The branch also continued to coordinate cooperation with Arctic countries including the United States, Norway and Denmark.

Core funding was provided to the Canadian regional branch of the Inuit Circumpolar Conference in Ottawa as well as to the Association of Canadian Universities for Northern Studies. Support was also provided under the Northern Scientific Training Program for research projects conducted in the North by approximately 300 students from more than 30 universities. The projects included studies in the life, physical and social sciences.

The branch engaged in preparatory work leading to the establishment of the Canadian Polar Commission, announced by the Prime Minister on November 24, 1989. Work continued on creating a Canadian Polar Information System.

The relocation of Inuit families from Resolute Bay and Grise Fiord to Inukjuak, which was completed in 1988-1989, became an issue once again. Inukjuak people and their representatives appeared before the Standing Committee on Aboriginal Affairs in March to state their case for compensation as a result of their move to the High Arctic in the 1950s. The case was under review at the end of the year.

A large portion of the Inuit art collection was transferred to four cultural institutions: the Inuit Cultural Institute in Arviat, the National Gallery of Canada, the Canadian Museum of Civilization and the Winnipeg Art Gallery. A decision was also reached on dividing the remaining pieces in the collection among the Avataq Cultural Institute in Inukjuak, Quebec; the National Gallery of Canada; and the Canadian Museum of Civilization. Funds formerly devoted to an Inuit art marketing program and the Canadian Eskimo Arts Council were transferred to support the Inuit Art Foundation. The Inuit Art Section continued to maintain and develop its unique computerized Inuit art research and documentation centre and to update artists' biographies.

Preparations were completed to transfer the Culture and Linguistics Section from the Northern Affairs Program to the Indian Services Sector. Financial support was provided to three Inuit cultural centres to preserve, promote and develop Inuit culture and language. Support was maintained for an Inuit-operated counselling centre to help Inuit people adjust to life in urban areas.

The Northern Oil and Gas Action Program (NOGAP) received funding approval in 1989 to continue NOGAP projects over the next two years, allowing the completion of the seven-year program that commenced in 1984-85.

WESTERN ARCTIC CLAIM SETTLEMENT — THE INUVIALUIT FINAL AGREEMENT

The Western Arctic Claim Implementation Secretariat coordinates Canada's responsibilities under the Inuvialuit Final Agreement — the first comprehensive claim settlement north of the 60th parallel.

The secretariat published its second annual review on implementation, tabled in the House of Commons in December 1989. The secretariat also managed implementation funding on contribution agreements with the territorial governments and an arbitration board.

NORTHERN OIL AND GAS ACCORD

Oil and natural gas activities within the Northern Program are guided by an Agreement-in-Principle on a Northern Oil and Gas Accord, signed with each of the territorial governments in September 1988. With the commitment to full consultation on major decisions on oil and gas matters, the two administrations were involved in a call for bids in the central Beaufort Sea. This was the first issuance of new exploration rights in the area in nearly two decades. Preparations were made for a call for nominations in the Western Beaufort Sea.

The National Energy Board approved the concept of natural gas exports from the area, subject to environmental requirements under review.

Informal consultation continued with the Yukon and the Northwest Territories in preparation for resolution of a Northern Accord in the coming year.

NATURAL RESOURCES AND ECONOMIC DEVELOPMENT BRANCH

The Natural Resources and Economic Development Branch continued to review its programs to provide for an orderly transition to territorial management.

The branch processed 172 water licences, 156 of which were for placer mining in the Yukon; prepared 81 order-in-council submissions; and transferred 894.148 hectares of land to the two territories.

The branch conducted environmental research programs and administered the Northern Environmental Studies Research Fund and the Northern Land Use Planning Process. Programs were implemented to promote and protect the North's interest in the fur industry and research the effect of contaminants on northern people and wildlife. The branch also implemented a one-year Canada-Yukon Agreement on Economic Programming. Amendments were proposed for Yukon mining legislation.

BIOLOGICAL RESOURCES DIVISION

The Nunavut Wildlife Management Advisory Board was brought into operation in 1989, providing a forum for the government and the Inuit of the eastern Arctic to cooperate in the management of wildlife.

The Biological Resources Division provided administrative support for implementation of the environmental impact screening and review provisions in the Inuvialuit Final Agreement. The first public review of a development proposal was held under these provisions in 1989.

The division also took part in studies of the subsistence use of fish by Dene and Métis communities in the Mackenzie Valley region. Other studies included the development of a community-based management regime for reindeer of the Belcher Islands, and the monitoring of potential effects of development on the Porcupine Caribou herd.

Funding was provided to the Indigenous Survival International organization and the Aboriginal Trappers Federation of Canada. Agreements were signed with provincial and territorial governments to provide trapper instruction to natives and northerners. Funding was also provided to assist native organizations in the development of fur and sealing industries.

ENVIRONMENTAL SERVICES AND RESEARCH DIVISION

An independent panel established to assess the Kiggavik development notified the proponent that the environmental impact statement for the project was incomplete. Environmental Services and Research Division took part in the assessment and administered the provision of funds to intervenor groups.

Work continued on the investigation into the contamination of northern ecosystems and native diets as a result of the long-range transportation of pollutants. A five-year research and monitoring program was proposed through the Arctic Environmental Strategy (AES) of the Green Plan for Canada. The department's paper on AES was accepted by all circumpolar nations during a meeting on the "Finnish Initiative" in Yellowknife. The branch was instrumental in the signing of an agreement with the Soviet Union to begin joint studies on this issue. As well, the United Nations' Economic Commission for Europe agreed to the department's proposal that organochlorine pollutants be addressed under the Convention on Long-range Transboundary Air Pollution. The results of the research and monitoring projects were published during the year.

Negotiations were completed with the Council for Yukon Indians and the Yukon government on the creation of an environmental assessment process that will apply to all development and commercial projects in the Yukon.

LAND USE PLANNING AND CONSERVATION

An evaluation of land use planning in the Northwest Territories and Yukon was completed in 1989.

The Denendeh and Nunavut Planning Commissions were appointed in the N.W.T. in June 1989.

A working group on northern conservation began developing a northern conservation strategy to serve as a model for a multi-national Arctic Conservation Strategy.

DIAND participated in Globe '90, the international trade fair and conference on sustainable development held in Vancouver in March. The "Arctic Oasis" included exhibits by the two territorial governments, the Inuit Circumpolar Conference and DIAND, in cooperation with industries serving the North. A conference arranged by DIAND, entitled "The Application of Research and Technology in Polar Climates," was addressed by the Minister of Indian Affairs and Northern Development as well as by a group of international scientists.

Preparations for consultation on the Arctic Environmental Strategy were begun by an interdepartmental working group led by DIAND.

LAND MANAGEMENT DIVISION

The Land Management Division conducted negotiations on the transfer to the governments of the Yukon and N.W.T. of the *Land Titles Act* and participated in the transfer of Transport Canada's airports. The transfer of the land component of the Northern Canada Power Commission to the Government of N.W.T. continued. Work proceeded on modernizing northern legislation, focusing on amendments to the Territorial Lands Regulations.

Federal positions on technical and resource management issues were advanced in the negotiation of land and resource-related elements of the three northern comprehensive claims. Discussions continued with the territorial governments and other federal departments to develop a *Surface Rights Act*.

The division also developed a five-year plan to clean up wastes abandoned on Crown land. As well, it launched a clean-up program to deal with abandoned wastes throughout the North.

WATER RESOURCES DIVISION

The Water Resources Division consulted on and drafted amendments to the *Northern Inland Waters Act*. Consultations were held with northern interest groups over five months.

The division also continued negotiations on transboundary water management agreements between the department and the provinces of British Columbia, Alberta and Saskatchewan. The accelerated pace of industrial development in northern Alberta has heightened concerns about downstream water quality effects in the North.

The Northern Water Resources Studies Program was established to advance knowledge of northern water science, aid in regulatory decision-making and assist in water policy analysis.

The division provided technical administration and funding support to the Placer Implementation Review Committee and to a major study examining the implementation of the placer royalty regime.

NORTH AMERICAN AIR DEFENCE MODERNIZATION PROJECT

Full-time staff and resources are dedicated to carry out the department's responsibilities for the North American Air Defence Modernization Project, which is managed by the Department of National Defence (DND).

Construction contracts awarded by DND, containing northern benefit commitments negotiated by the Natural Resources and Economic Development Branch, brought more than $40 million and 260 jobs into the northern economy in 1989.

Five contracts were awarded to construct 36 short-range radar facilities in the North. Site preparation and construction got underway at 22 of the sites, with a total expenditure of more than $16 million. In consenting to construction in the settlement region, the Inuvialuit obtained guarantees of jobs and sub-contracts. At 11 sites, abandoned facilities and equipment were removed and the areas were cleaned up prior to the start of construction.

At Rankin Inlet, work continued to extend the runway to 1,829 metres, making it suitable as a forward operating location for military exercises. More than 60 per cent of the contractor's workers were local residents. Northern businesses received approximately $1 million in sub-contracts.

Contracts to provide communications equipment and to operate and maintain the radar sites resulted in training for 86 northerners, as well as full-time employment for 119 northern residents and direct northern expenditures of more than $16 million.

ECONOMIC DEVELOPMENT SECTION

Under the Canada/N.W.T. Economic Development Agreement, about 200 projects totalling $8.1 million were undertaken in the mineral, renewable resources, arts and crafts, small business, tourism and community economic planning sectors. In the Yukon, projects valued at $2.4 million were underway in renewable resources, minerals and community economic planning.

Progress was made on integrating the branch's responsibility for Inuit economic development with the department's administration of the Canadian Aboriginal Economic Development Strategy (CAEDS).

The Northwest Territories cooperative movement celebrated its 30th anniversary with a record business year. With continuing support from the department, these co-ops reported member equity of $7.2 million, with assets of $26.2 million — generating sales of more than $44 million.

MINING AND INFRASTRUCTURE SECTION

The Federal Court ruled on March 7, 1990, that withdrawal of land under the *Territorial Lands Act* does not withdraw the land from mining use, as authorized by the *Yukon Quartz Mining Act*. On March 9, 1990, Bill C-67, designed to remedy the situation, was given first reading in Parliament.

DIAND representatives co-chaired a federal-provincial committee examining the participation of native peoples in the mining industry.

Agreements negotiated with both territorial governments to transfer the inter-territorial roads program were approved by Cabinet. The transfers were to be put into effect April 1, 1990.

A major study was launched into the transportation infrastructure required over the next 20 years to support economic and social development in the N.W.T. Discussions began with the Government of the Yukon for a similar study of long-term requirements.

Work continued on reconstruction of the Dempster Highway near Inuvik, the entire South Klondike Highway and the Mackenzie Highway near the Alberta border.

In conjunction with Transport Canada, the operation of all 10 Arctic B and C airports was transferred to the Government of the Yukon. Negotiations also began with the Government of the Northwest Territories on the transfer of B and C airports.

In 1989, six mines operated in the N.W.T. and two mines, along with 220 seasonal placer gold properties, operated in the Yukon Territory. The value of mineral production was estimated at $966 million in the N.W.T. and $540 million in Yukon. Mineral exploration expenditures in the N.W.T. were estimated at $58 million and in the Yukon at $18 million. Royalties collected in 1989-90 amounted to $13,140,348 in the N.W.T. and $1,289,370 in the Yukon.

COMPREHENSIVE CLAIMS BRANCH

Comprehensive claims negotiations are conducted with aboriginal groups that continue to use and occupy traditional lands and whose aboriginal title has not been dealt with by treaty or superseded by law.

Major accomplishments were achieved in the three northern claims. In Yukon, an Umbrella Final Agreement (UFA) was initialled on March 31, 1990, by the negotiators for Canada, the Council for Yukon Indians and the Government of Yukon. In the Northwest Territories, a Final Agreement was initialled on April 9, 1990 by the negotiators for Canada, the Dene/Métis and the Government of the Northwest Territories. Also, an Agreement-in-Principle was reached and ratified by the Tungavik Federation of Nunavut, the federal government and the Government of the Northwest Territories. In the south, a Framework Agreement was signed with the Nisga'a Tribal Council in British Columbia. A Framework Agreement governing the scope, process, topics and parameters for negotiation was initialled on March 22, 1990 with the Labrador Inuit Association and Newfoundland, and finally, an Interim Measures Agreement was signed with the Conseil Attikamek-Montagnais and Quebec.

COUNCIL FOR YUKON INDIANS

The negotiators of Canada, the Council for Yukon Indians and the Government of Yukon initialled an Umbrella Final Agreement on March 31, 1990.

The agreement provides for $242.67 million in cash compensation and 41,439 square kilometres of land, of which 25,899 square kilometres includes title to mines and minerals. It also provides Yukon Indians with guaranteed participation in the management of lands and resources, heritage resources and fish and wildlife. The agreement establishes a $3.12 million fund for fish and wildlife enhancement.

The UFA establishes the basis for negotiating individual settlements with each of the 14 First Nations, and commits Canada and the Yukon government to negotiate self-government agreements with those Yukon First Nations that request such arrangements.

NISGA'A

A Framework Agreement governing negotiations was signed on September 12, 1989. The Framework Agreement established a time frame of three years for Canada to negotiate the active participation of the B.C. Government and to address specific topics to the extent of Canada's jurisdiction or authority. In October, 1989 the B.C. government appointed a senior official to act as an observer at negotiations. Negotiations with the Nisga'a centred on topics where Canada has extensive jurisdiction — fisheries, membership eligibility, self-government and cultural artifacts.

DENE/MÉTIS

On April 9, 1990 negotiators for Canada, the Dene/Métis, and the Government of the Northwest Territories initialled a final agreement, signifying their intent to recommend the agreement for ratification. If ratified by the Dene/Métis and approved by Cabinet, settlement legislation would likely follow by the fall of 1991. The agreement gives the Dene and Métis ownership of 180,000 square kilometres of land and cash compensation of $500 million. They will also receive a share of any future resource royalties the government collects in the settlement area. The agreement will also provide the Dene/Métis with a significant role in the administration of land and water use, and in the management of wildlife and renewable

resources. Other benefits include preferential hunting and fishing rights and exclusive trapping rights in the region.

Land selection negotiations began with the Dene/Métis of the Mackenzie Delta region, and progress was noted.

TUNGAVIK FEDERATION OF NUNAVUT

An Agreement-in-Principle (AIP) was reached with the Tungavik Federation of Nunavut (TFN) in December 1989 and was ratified by the TFN, the federal government, and the Government of the Northwest Territories in February and March 1990. The AIP provides for Inuit participation in land and resource management, $580 million in cash compensation and Inuit land ownership of approximately 350,000 square kilometres, including 36,257 square kilometres with subsurface title.

LABRADOR INUIT ASSOCIATION

Negotiations for the Labrador Inuit Association (LIA) claim, which covers northern Labrador and the adjacent offshore, began in January 1989. In March 1990, the chief negotiators initialled a framework agreement that outlined the scope and parameters of substantive negotiations toward an AIP. The negotiations included the Government of Newfoundland and Labrador as well as the federal government and the Labrador Inuit Association.

CONSEIL ATTIKAMEK-MONTAGNAIS

In April 1989, an Interim Protection Measures Agreement was signed with the Conseil Attikamek-Montagnais and the Province of Quebec. This agreement, the first of its kind to be signed before the negotiation of an Agreement-in-Principle, intends to protect the interests of the claimants during the negotiation period and to facilitate their participation in various development projects. Negotiations are now proceeding towards an Agreement-in-Principle.

CANADA OIL AND GAS LANDS ADMINISTRATION (COGLA)

The Canada Oil and Gas Lands Administration (COGLA) was established in 1981 by a memorandum of understanding between the Minister of Energy, Mines and Resources and the Minister of Indian Affairs and Northern Development.

COGLA is the federal government's principal contact with the oil and gas industry in matters relating to the regulation of oil and gas activity on Canada's frontier lands. These lands include the Yukon Territory, the Northwest Territories, Hudson Bay and most of the country's offshore areas. The Canada-Newfoundland Offshore Petroleum Board has operational responsibility for the Newfoundland and Labrador offshore. The Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Board has operational responsibility for the Nova Scotia offshore.

COGLA's prime responsibility is to regulate the exploration for, and the development and production of, oil and gas on frontier lands in a manner that promotes safety of the worker, effective resource conservation, environmental protection, and full and fair access for Canadians to benefits and opportunities. COGLA has five branches:

- Rights Management Branch,
- Engineering Branch,
- Resource Evaluation Branch,
- Environmental Protection Branch, and
- Policy Analysis and Coordination Branch.

COGLA's Yellowknife office has operational responsibility for the northern offshore and onshore areas. This office regulates the geological and engineering, and Canada Benefits aspects of oil and gas exploitation activities, by issuing authorizations to drill wells, by monitoring reports and other data submitted on operations, and by conducting regular on-site inspections.

For a copy of COGLA's Annual Report please contact:

COGLA
Tower B
355 River Road
Vanier, Ontario
K1A 0E4

ADMINISTRATION PROGRAM

FINANCE AND PROFESSIONAL SERVICES

The Finance and Professional Services Sector provides financial, administrative and management services to the department.

SUPPORT SERVICES DIRECTORATE

After negotiations with Supply and Services Canada, the department's local purchase authority was increased from $500 to $2,500 this year. Treasury Board granted the department authority to resume purchase of Indian works of art.

CONTRACT POLICY AND SERVICES DIRECTORATE

During the year, 1,350 contracts and change orders, valued at $17.5 million, were processed and entered into for construction work, consulting, professional and other types of services. These included 83 contracts, worth a total of $865,000, awarded to native entrepreneurs. Fifteen contract administration courses were presented to 205 participants, including nine courses to 117 Indian band staff representing 47 bands.

QUANTITATIVE ANALYSIS AND SOCIO-DEMOGRAPHIC RESEARCH

This group provides socio-demographic statistics and analysis. Work this year was designed to improve corporate socio-demographic databases, to develop a long-term costing model and to report on the changing socio-demographic conditions of Indians.

AUDIT BRANCH

After a performance assurance review, the Office of the Comptroller General concluded that the department's internal audit function is effective.

Twelve audit projects were completed during the year.

The Audit Branch continued to automate the audit function and to increase its use of microcomputers.

FINANCE BRANCH

The Finance Branch directed the regular review of corporate and regional resource requirements and use. The department achieved its best-ever performance in minimizing year-end lapses of resources. Other improvements were the creation of a costing model for elementary and secondary education, and the delegation of more financial authority to regional staff.

The branch's new Transfer Payments Directorate made several improvements to funding arrangements with bands, including the introduction of comprehensive funding arrangements and flexible transfer payments. These new mechanisms simplify the process for funding bands and the way in which bands account for funds received. The introduction of the complementary Transfer Payments Management System ensured timely payments to bands.

MANAGEMENT SERVICES BRANCH

The Management Services Branch (MSB) provides an information-based network to increase individual and departmental productivity and provide the flexibility to select from the best informatics options.

Management Services Branch replaced 350 microcomputers during the year and installed more than 800 additional microcomputers into program and sector components.

Data switches for all regional offices were delivered and installed, creating a national communications network for data and document sharing. MSB provided more than 20,000 interventions in support of informatics hardware and software products through the HOT-LINE Support Service.

FINANCE AND PROFESSIONAL SERVICES

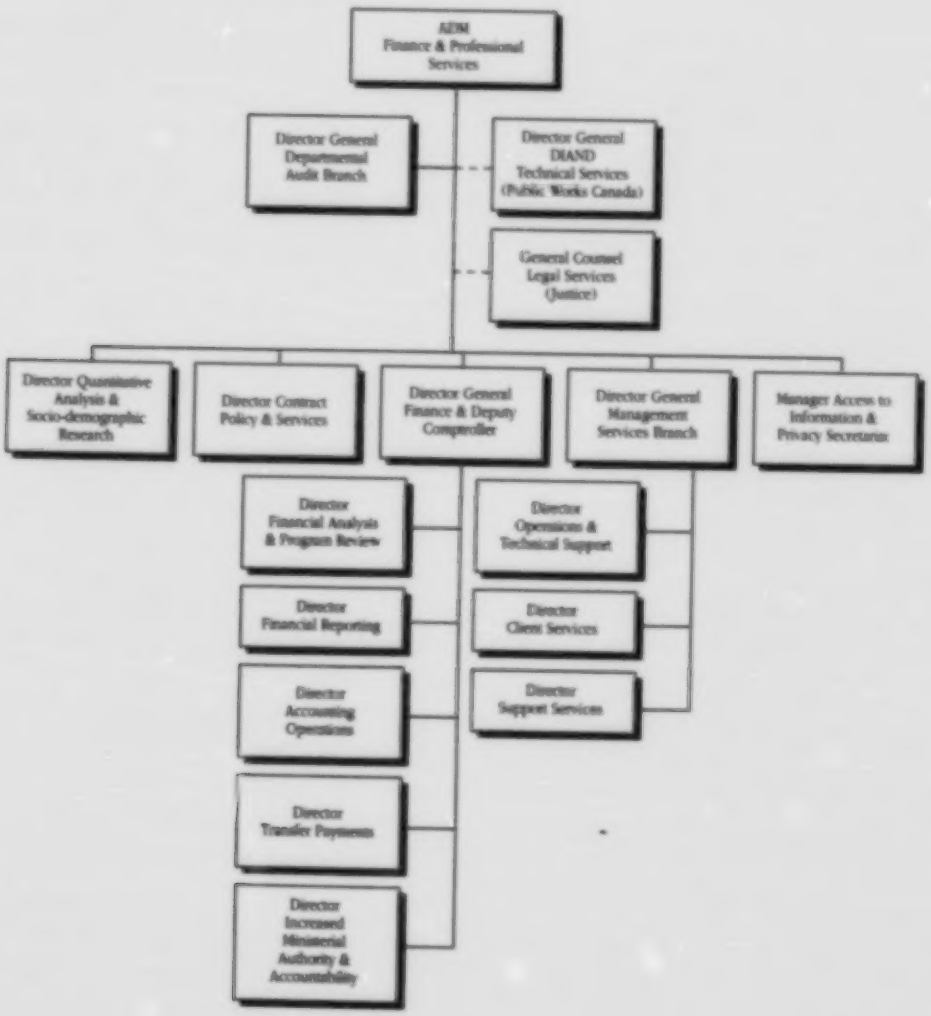

Electronic mail was introduced and implemented for the executive management of the department and will be provided to headquarters and regional users through 1990-91 as required.

A strategic business analysis was conducted in several major areas and will assist in improving information management throughout the department.

A study was undertaken during the year to redesign the existing financial system within the department. The new system will reflect ongoing changes in departmental structure and better serve future needs.

ACCESS TO INFORMATION AND PRIVACY SECRETARIAT

The Access to Information and Privacy Secretariat oversees the administration and policy development of the *Access to Information Act* and the *Privacy Act*. It processes formal requests, advises senior management on the administration of the legislation and the disposition of cases, and promotes awareness of the legislation within the department. This year, the secretariat processed 195 access requests, 19 privacy requests and 68 privacy disclosure requests.

TECHNICAL SERVICES

A dedicated section of Public Works Canada continued to provide all professional architectural and engineering services for the department in the delivery of its capital program, asset management, fire protection and prevention, technology transfer, and advisory services to First Nations.

The sector developed a system to identify maintenance project needs and to improve capital planning in the Indian and Inuit Affairs Program.

A directive on the delivery of technical services was issued to ensure that First Nations are given the greatest possible opportunity for managing and implementing capital, housing and operations and maintenance programs, and for delivering the necessary technical services.

A functional evaluation and review program was undertaken in conjunction with departmental clients in six regions to ensure the provision of an appropriate quality of service related to asset management, capital management, project implementation, fire protection and technical management.

LEGAL SERVICES

The Legal Services Office of the Department of Justice provides legal advice and assistance to the Department of Indian Affairs and Northern Development. During 1989-90, Legal Services responded to legal issues arising from comprehensive and specific claims and self-government negotiations, as well as a growing volume of litigation affecting the department.

HUMAN RESOURCES

The Human Resources Branch accounts for approximately 17.6 per cent of the Administration Program's total expenditures and 23.8 per cent of its person-years. It is responsible for assisting management in meeting the department's human resources requirements, and provides services to enhance productivity and motivation.

During 1989-90, action plans were developed to implement the audit recommendations of the Commissioner of Official Languages. A Letter of Understanding on Official Languages was signed by the Deputy Minister and the Secretary of the Treasury Board.

An issue of special concern is downsizing and devolution. In the fourth year of the five-year downsizing plan, 439 employees were affected. However, work force adjustment programs kept the rate of involuntary lay-offs to 1.5 per cent.

Efforts to improve the representation of aboriginals and women at the senior management level were successful during the year. Two regional directors' positions were filled by natives and two others by women.

HUMAN RESOURCES BRANCH

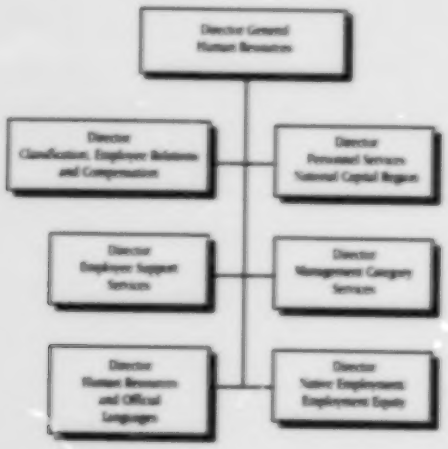

EMPLOYEE DEMOGRAPHICS

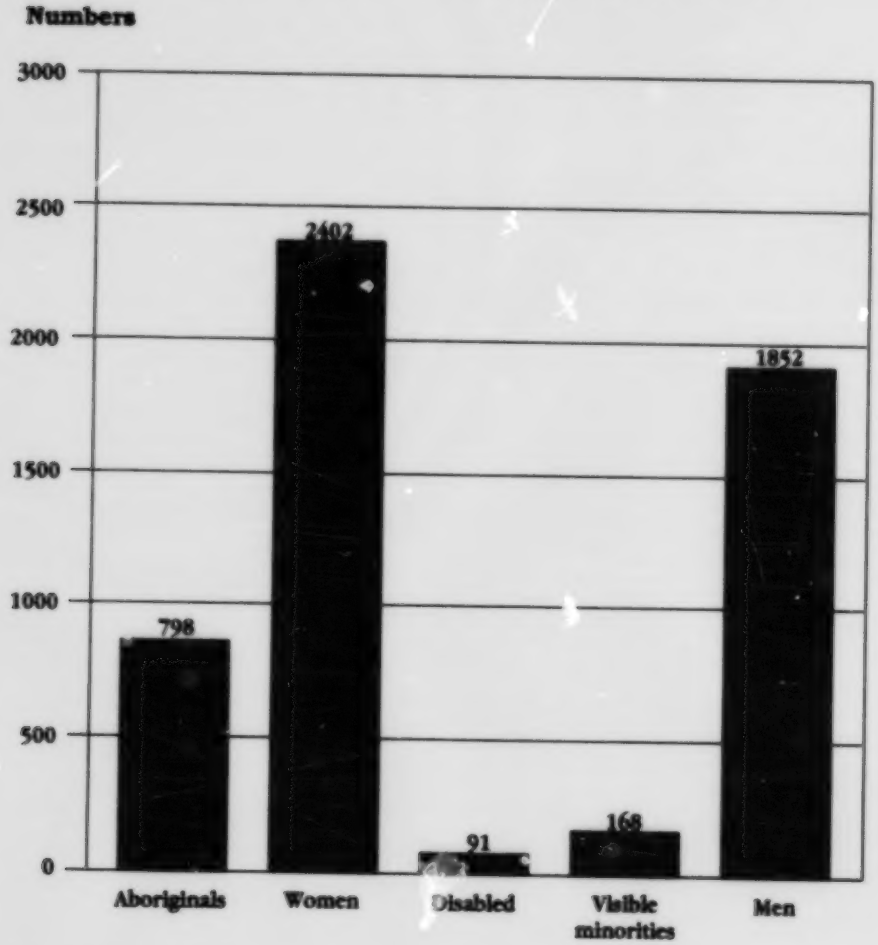

March 31, 1990

COMMUNICATIONS

The Communications Branch has three main objectives:

- to inform DIAND's client groups about the policies, programs and activities of the department;
- to inform all Canadians about DIAND and about Indians, Inuit and the North; and
- to provide the federal government and the department with feedback on the interests and concerns of Canadians with respect to DIAND's responsibilities.

1989-90 was a busy year for the branch. Among other things, it provided support for the release of the new Indian Post-Secondary Student Support Policy, the activities of the Deputies' Council for Change, and the second phase of the Lands, Revenues and Trusts Review.

Publications produced by the department during the fiscal year include *A Commitment to Progress*; *Looking North: Canada's Arctic Commitment*; the *Indian Policing Policy Review*; and the *Annual Report*. A popular map and accompanying brochure on native language groups, entitled *Indians and Inuit of Canada*, were also published.

Several films and videos were produced during the year in support of DIAND's programs and initiatives. *The Queen Charlottes: Islands in the Web of Life*, a one-hour documentary partially funded by the department, was aired nationally on CBC television.

The branch produced and participated in several successful exhibits, including a travelling Arctic Islands display and an International Women's Day exhibit.

The public enquiries division supplied departmental publications and other information in response to over 22,000 enquiries from the public, other government departments, libraries, and special interest groups and organizations.

The branch continued its extensive media relations support to the department and ministers, as well as maintaining its program of media training for official departmental spokespersons. The branch also developed and implemented an enhanced media monitoring and analysis capacity, as well as a program of surveying and interpreting public attitudes on native issues.

EXECUTIVE SUPPORT SERVICES

The Executive Support Services Branch is the central link between the programs and the ministers' offices on such matters as Cabinet submissions, regulatory reform, parliamentary relations, briefings and ministerial correspondence. It also conducts program evaluations and undertakes special projects.

The Planning Directorate provides the ministers, deputy ministers and other senior management with the advice and analysis necessary for the ministers to operate effectively in Cabinet and Parliament. The Policy and Strategic Analysis Section coordinates the processing of Cabinet submissions and proposed regulations. The Parliamentary Relations Division coordinates and reviews responses to oral and written questions in Parliament and prepares information for use in debates. The Briefing Unit coordinates the preparation of briefing notes for the ministers, the parliamentary secretary and deputy ministers.

The Executive Secretariat is responsible for preparing responses to correspondence received by the ministers and deputy ministers. More than 11,000 pieces of correspondence were handled during 1989-90. The secretariat is also responsible for managing research, negotiations and claims settlement funds issued to native claimants participating in the claims resolution process.

During 1989-90, the department administered the issuance of:

- $4.5 million to 32 Indian bands and associations for the research, development and presentation of specific and comprehensive claims;
- $17.7 million in loans to 12 comprehensive claimant groups; and $671,000 to 11 specific claimant groups for negotiations;

EXECUTIVE SUPPORT SERVICES BRANCH

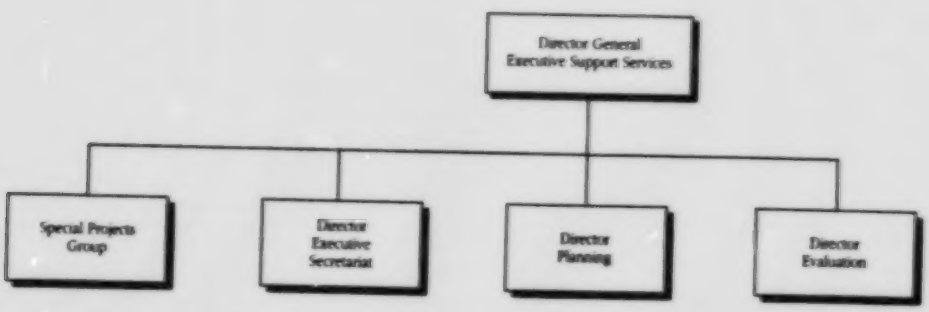

- $25.8 million in settlement grants to four specific claimants ($17.8 million) and three comprehensive claimants ($8 million); and

- a $1.5 million loan against settlement to the Inuvialuit Regional Corporation.

The Evaluation Directorate is responsible for evaluating departmental policies and programs in accordance with the Office of the Comptroller General's guidelines. The evaluations identify potential improvements in the delivery of programs and provide information that assists decision-making and policy development.

The Evaluation Directorate, in consultation with national aboriginal organizations, embarked on a major stidy to assess the impact of the 1985 amendments to the *Indian Act* (Bill C-31).

Other evaluations were completed on a number of programs, including the results of the Post-Secondary Education Assistance Program; the Yukon and Northwest Territories Land Use Planning Programs; and the Saskatchewan Indian Agricultural Program.

REGIONAL OFFICES

OFFICES OF THE DEPARTMENT OF INDIAN AFFAIRS AND NORTHERN DEVELOPMENT

ATLANTIC
1. Amherst

QUEBEC
2. Sept-Iles
3. Quebec City

ONTARIO
4. Brantford
5. Toronto
6. Sudbury
7. Thunder Bay
8. Sioux Lookout

MANITOBA
9. Winnipeg
10. Thompson

SASKATCHEWAN
11. Regina
12. Fort Qu'Appelle
13. Prince Albert
14. Meadow Lake

ALBERTA
15. Edmonton
16. Calgary
17. Lethbridge
18. St. Paul
19. Fort McMurray
20. High Level

BRITISH COLUMBIA
21. Vancouver
22. Prince George
23. Nanaimo

YUKON TERRITORY
24. Whitehorse
25. Teslin
26. Watson Lake
27. Haines Junction
28. Ross River
29. Carmacks
30. Beaver Creek
31. Mayo
32. Dawson

NORTHWEST TERRITORIES
33. Inuvik
34. Norman Wells
35. Fort Simpson
36. Yellowknife
37. Hay River
38. Fort Smith
39. Rankin Inlet
40. Iqaluit

ATLANTIC REGION

SOCIO-ECONOMIC DEVELOPMENT

In 1989-90 the Socio-Economic Development Unit was structured to implement the Canadian Aboriginal Economic Development Strategy (CAEDS), and coordinate the region's Socio-Economic Development Pilot Project. Emphasis was placed on assisting bands to organize the formation of Community Economic Development Organizations (CEDOs). Fifteen potential CEDOs were identified during the year and seven were made fully functional.

EDUCATION/SOCIAL DEVELOPMENT

A combined Education/Social Development organization was established in the Atlantic Region to facilitate management improvement initiatives. Initiatives included regional participation in the Kent County project, a special education effort to improve retention after Grade 8, and participation on several national committees for policy development on school transportation and counselling services.

Client consultation on regional policy development input to headquarters and implementation of the new national post-secondary education policy was extensive during 1989-90.

A management improvement project was initiated to address departmental and client concerns. Recommendations of the comprehensive audit were reviewed and a corrective action plan implemented, which includes the development of First Nation Social Development Manuals, as well as revised rate structures by province, in accordance with existing program authorities.

Regional Office

A key element in the progress achieved continues to be the joint consultation process used throughout 1989-90.

BAND SUPPORT AND CAPITAL MANAGEMENT

BAND SUPPORT AND TRANSFER PAYMENTS

Tribal and district councils provided advisory services to 80 per cent of bands in the region.

Master funding arrangements were negotiated and, together with Alternative Funding Arrangement (AFA) agreements, were processed through the Transfer Payment Management System for 98 per cent of the bands. Financial management plans were developed for 13 bands.

CAPITAL MANAGEMENT

Approximately 225 new housing units were constructed during the year, including 118 new accommodations for Bill C-31 returnees. One hundred units were renovated.

The capital program also increased through Bill C-31 supplementary funding. Several large subdivision projects were begun. Close cooperation in capital management was maintained with the technical staff of two tribal councils. Fully 98 per cent of capital projects on reserve were handled by band councils. Fifteen agreements, under which municipalities provide services to bands, were negotiated. These agreements were updated to ensure a high level of municipal services, including fire protection.

INDIAN GOVERNMENT SUPPORT

SELF-GOVERNMENT

A total of $268,000 was provided to bands and tribal councils in the Atlantic Region. Of this, $90,000 was for substantive negotiations with Kingsclear and Tobique bands. Other funds were used for ongoing developmental activities of two bands, a tribal council and the Union of Nova Scotia Indians. Two bands were funded for preliminary research and development. A total of $15,000 was provided for fisheries.

ALTERNATIVE FUNDING ARRANGEMENTS

Five AFA agreements were signed during the 1989-90 fiscal year. Two of these were second-generation agreements with bands from Prince Edward Island. Two agreements were signed with a tribal council and a band from Nova Scotia, as well as one agreement with a New Brunswick band.

ECONOMIC DEVELOPMENT AND EMPLOYMENT

Sixty-nine businesses were funded, creating or maintaining a total of 237 jobs.

An entrepreneurship program, involving 25 band members, was undertaken. Twenty-one native students graduated and 11 businesses were assisted with funding. This two-year project concluded March 31, 1990, with 10 operational projects.

Changes were made to reflect the new Canadian Aboriginal Economic Development Strategy being implemented by Socio-Economic Development.

LANDS, REVENUES AND TRUSTS

The Council of the Miawpukek Band allotted individual possession of 100 parcels of land to band members.

A total of 328 individuals gained status under Bill C-31, for a regional total of 2,608.

A total of 221 estate cases were closed and 95 new estates were opened.

Financial support was provided to a tribal council that participated at the community level in the Lands, Revenues and Trusts Review process.

PERSONNEL

The region completed the five-year downsizing exercise. Two remaining district offices were closed on March 31, 1990, leaving the regional office and four federal schools.

FINANCE, ADMINISTRATION AND INFORMATICS

At the end of the year, the ratio of staff to computers was two to one, compared to 10 to one last year. Many accounting functions were automated, including person-year control and on-line pay. The region began using the Contribution Management System during the year, which provides monthly summary information on all contribution arrangements. Atlantic Region staff helped develop a Transfer Payments Management System.

REGIONAL SECRETARIAT

The Atlantic Regional Secretariat responded to approximately 3,000 requests for information and coordinated regional responses to ministerial enquiries and briefings. The unit developed a presentation on socio-economic conditions in the Atlantic Region, which was presented to the Deputy Minister in January 1990.

QUEBEC REGION

SELF-GOVERNMENT

Work continued this year on the negotiation of a framework agreement on self-government for the Mohawks of Kahnawake. Signing of this agreement was expected during 1990. The Wendat Huron Nation also submitted a framework proposal during the year, and the River Desert Band began drafting a self-government proposal.

INTERGOVERNMENTAL RELATIONS

The Memorandum of Understanding on native economic development between the governments of Canada and Quebec was extended this year until March 31, 1991. Discussions were held with natives in the region to ensure their participation in implementing the recommendations of seven sectoral working groups.

LANDS, REVENUES AND TRUSTS

Action plans were completed this year to enlarge four Montagnais reserves: Natashquan, La Romaine, Les Escoumins and Mingan. Discussions were held with a number of bands on the process under Section 60 of the *Indian Act* whereby the department may delegate authority for lands, revenues and trusts. The River Desert Band confirmed its acceptance of this process.

A backlog of requests for surveys was eliminated, with the exception of those put forward by the Maniwaki Reserve. These requests are a priority for the Regional Surveyor of Quebec.

Two local registry offices were opened under the authority of the Cree/Naskapi Registrar, and a proposal was developed to set up a computer system to manage estate files. The backlog of estate cases filed after 1984 was reduced by 30 per cent. The backlog of cases filed before 1984 was taken over by a working group at headquarters.

Monies in the Quebec Indian funds were distributed among bands at the end of the fiscal year, with the exception of the Viger Band, for which a special account was opened.

Efforts continued during the year to advise bands on their right to take over control of membership. Four bands indicated their intention to assume this control. A training course on band membership was provided. The region also developed a band membership administration follow-up and monitoring program and hosted a pilot project on administration of the Indian Registry System.

Several bands indicated their interest in changing their electoral process so that they would no longer have to rely on the *Indian Act* when selecting a band council.

ECONOMIC DEVELOPMENT AND EMPLOYMENT

Funding of $4 million was provided for 304 projects during the year. An additional $2.7 million was provided in direct loans and loan guarantees. Economic development assistance provided by DIAND, other federal departments, the Quebec government and the private sector amounted to $20.2 million during the year. Fifteen candidates were registered in the Youth Entrepreneurship Program during the year.

The region also worked this year to implement the Canadian Aboriginal Economic Development Strategy. Regional staff were called upon throughout the year to facilitate and support Indian bands in creating, developing and strengthening community economic development organizations.

INDIAN SERVICES

A final agreement was reached this year on Hydro-Quebec's takeover of electrical production and distribution in Weymontachie and Obedjiwan. This agreement will result in a saving of about $60 million (in current dollar value, estimated for a 20-year period).

Progress was made on the issue of access roads to three reserves in the La Mauricie area. Negotiations continued between the department, Transport Canada, the Office de planification et de développement du Quebec, and Canadian International Paper.

A project to enlarge the Matimekosh Reserve in Schefferville was the subject of an Agreement-in-Principle between the governments of Canada and Quebec. Discussions continued on the delivery of quality municipal services to the Montagnais of Matimekosh.

ALTERNATIVE FUNDING ARRANGEMENTS

Alternative Funding Arrangement agreements were renewed with the River Desert and Escoumins bands during the year. A new arrangement was signed with the Montagnais of Lac St-Jean.

EDUCATION

Services for primary and secondary level students were taken over by the Manouane Band and by the Mamit Innuat for St-Augustin, La Romaine, Natashquan and Mingan. These five bands also took over responsibility for post-secondary education.

Manouane, Mingan and Natashquan bands took over their own education programs, while St-Augustin and Obedjiwan prepared to accept this responsibility in the next fiscal year. Other transfers were in preparation.

SOCIAL DEVELOPMENT

Forty-seven per cent of bands in Quebec administered their own social assistance programs during the year. The transfer of this authority was the subject of discussions with nine other bands.

Social assistance funds for employment and training more than doubled to $1 million during the year.

CAPITAL MANAGEMENT

A regional strategy and an action plan were established during the year to introduce technical services units within tribal councils.

ONTARIO REGION

The focus of activities in the Ontario Region this year was on self-government, economic development and an internal review of lands, revenues and trusts. Emphasis was also placed on the continued transfer of control over education and social services to First Nations within the province.

The Whitefish Bay First Nation and the United Indian Councils signed framework agreements this year, in preparation for negotiations on self-government. More alternative funding arrangements were put into place and two policing agreements, one province-wide and the other with Six Nations, were signed.

ECONOMIC DEVELOPMENT

The Canadian Aboriginal Economic Development Strategy initiative supported the establishment of a network of community economic development organizations, including First Nations, tribal councils, aboriginal capital corporations and development corporations. The Business Development Program, with a total of $4.2 million, administered the funding of 187 endeavours, including a school bus business, malls and computer operations. Economic Development Sector activities assisted in the creation or maintenance of 3,036 jobs.

LANDS, REVENUES AND TRUSTS

A total of 21,619 people were reinstated or newly registered under the provisions of Bill C-31, bringing the Ontario population of individuals with legal status as Indians to 109,509 as of March 31, 1990. Progress was made in the review of lands, revenues and trusts. Forty-six First Nations administered their lands and estates, including the Nipissing Band of Ojibways, the first Ontario band to which the Minister delegated land management authority.

EDUCATION

The region transferred education programs to four communities. The native language immersion program on the Six Nations Reserve, which offers instruction in the Mohawk and Cayuga languages, was expanded to include the Grade 3 level. New schools were opened at Parry Island and Fort Hope. The number of post-secondary student applications approved increased from 5,900 to 6,500.

SOCIAL DEVELOPMENT

Emphasis was placed on the transfer of responsibilities for social service management, administration and delivery to First Nations and their organizations. A tripartite proposal on such a transfer was put forward. If it is accepted, the Nishnawbi-Aski Nation will design a social services board that could take on authority for all social services on behalf of 46 member First Nations.

BAND SUPPORT AND CAPITAL MANAGEMENT

More than 19 additional advisory units were transferred to 12 tribal councils and three First Nation communities. Eight capital planning studies to identify needs for Indian communities were funded. The year's construction program, worth $40 million, included seven projects for school and teachers' facilities, four community electrification projects and four infrastructure projects.

FINANCE AND ADMINISTRATION

Finance and Administration implemented a Transfer Payment Management System which reduced workload and paperwork. The issuing of cheques was automated.

MANITOBA REGION

ALTERNATIVE FUNDING ARRANGEMENTS/ SELF-GOVERNMENT

During 1989-90, Alternative Funding Arrangements (AFAs) were signed with Crane River, Barren Lands, Shamattawa, Roseau River, The Pas, Keewatin Tribal Council, Swampy Cree Tribal Council, Mathias Colomb Band, the Opasquiak Education Authority, and the Dakota Ojibway Tribal Council. Including the four AFAs signed in 1988-89, this brought the regional total to 14. The region held a workshop with AFA and other interested bands to explore ways of employing the AFA initiative to its full potential.

MANITOBA RESOURCES IMPACT DEVELOPMENT OFFICE

NORTHERN FLOOD AGREEMENT

The Northern Flood Agreement (NFA) was signed in 1977 by Canada, Manitoba, Manitoba Hydro and the Northern Flood Committee (NFC), representing five bands in northern Manitoba. In 1988, the four signatories agreed to negotiate an agreement on the outstanding obligations. During 1989-90, negotiators for the four parties were actively working towards an NFA implementation proposal that would define those obligations. A settlement proposal was presented to the five NFA bands. If accepted, the bands would receive a combination of monetary compensation and other considerations.

Regional Office
Advisory Centre

More than $1.2 million in funding was provided to the NFC. The Northern Flood Capital Reconstruction Authority, an NFA band-controlled corporation, completed $13 million worth of construction during the year.

ENVIRONMENTAL PLANNING AND MANAGEMENT

A total of $354,000 was provided to seven Manitoba bands and two Indian organizations to deal with environmental issues associated with major forestry and hydro-electric developments.

Due to a series of court decisions respecting the federal Environmental Assessment and Review Process (EARP),

regional EARP implementation was reviewed and a directive was issued to ensure compliance.

The North Central Transmission Line proposal was screened under the EARP guidelines and referred to the Minister of the Environment for a public panel review. This proposal provides for 75 per cent federal funding of a transmission line to the Indian communities in the Oxford House, Island Lake and Gods Lake area.

BAND SUPPORT AND CAPITAL MANAGEMENT

For the first time in Manitoba, a memorandum of understanding with the RCMP was initiated to provide on-the-job orientation and training for band constables.

Seven new pension plans (35 per cent of the national total) were registered and approved for funding for bands and tribal councils.

Subsidy funds for 352 housing units were contributed under Bill C-31.

CAPITAL MANAGEMENT

There were 556 regular housing starts, and 47 regular housing projects were carried over from 1988-89. Of these, 407 units were completed and 196 were carried over into fiscal year 1990-91. Of housing projects carried out under Bill C-31, 396 subsidies were provided; 25 projects were carried over from 1988-89; 269 housing units were completed; and 129 housing projects were carried over to 1990-91. Some Bill C-31 housing subsidies were used as Canada Mortgage and Housing Corporation equity or as renovation funds.

Six bands constructed personal care facilities on-reserve and one band built a child care centre. Projects were completed on schools at Cross Lake, Gods Lake, Gods River, Shamattawa and Sioux Valley, whereas water and sewer projects were finalized for the Ebb and Flow, Fox Lake and York Factory bands.

EDUCATION

More than 300 federal school teachers and teachers' assistants attended a workshop entitled "Pathways to the Future: Excellence in Indian Education." Basic school board training was provided to 90 school trustees for 25 bands. School improvement workshops were attended by 70 principals and directors of education.

The Lake St. Martin School was transferred to band control. There are now 33 band-controlled schools in the province, providing education for 50 per cent of the 15,622 elementary and secondary students in Manitoba. Discussions continued with the remaining 12 bands for takeover of the education program. Bands administer 87 per cent of the education budget.

An evaluation of Indian counselling services was conducted.

SOCIAL DEVELOPMENT

A tripartite technical committee comprising Indian agencies, provincial officials and DIAND representatives was established to address issues related to Indian child and family services. Discussions focused on the proposed departmental policy framework for the child and family services program, including a funding formula.

A total of $2.2 million was contributed towards band employment projects under the Work Opportunity Program. This increased total work-months in the region by 3,627.

REGIONAL SECRETARIAT

The Regional Secretariat coordinated internal audits as well as executive correspondence and briefings. The directorate also coordinated the region's corporate planning functions.

ECONOMIC DEVELOPMENT

The Canadian Aboriginal Economic Development Strategy required a major change in the delivery of economic development services. In this year of transition, the region assisted in the development of strategies and operating plans of Indian Community Economic Development Organizations (CEDOs). In future, CEDOs will provide economic developmental services to their memberships.

LANDS, REVENUES AND TRUSTS

Seven parcels of land totalling 16,395 hectares were added to the reserve land base under treaty entitlement and other land agreements. Sixty-eight land selections totalling 28,823 hectares, made under treaty entitlements and the Northern Flood Agreement, received approval-in-principle.

A comprehensive review was undertaken of documents relating to over 800 individual land holdings on the Peguis Reserve. The automated Land Transaction Management System was installed.

Training was provided to 111 potential electoral officers. Of the 42 elections and by-elections held under the *Indian Act*, 40 were conducted by band-appointed electoral officers.

To date, the Indian Registry Program has been devolved to 28 bands and five tribal councils representing 15 bands.

FINANCE AND ADMINISTRATION

Flexible transfer payments and Treasury Board cash management policies were implemented. Pre-implementation training was provided to staff on the Transfer Payments Management System, and the finance and administration team completed data input for the new fiscal year 1990-91.

COMMUNICATIONS SERVICES

The regional Communications Unit dealt with numerous communications challenges including those generated by the high number of forest fires in the northern part of the province, the aboriginal justice enquiry and negotiations for final settlement of the Northern Flood Agreement.

The office answered approximately 290 media and 3,500 public enquiries during 1989-90. It prepared a number of communiqués, speech notes, and other information materials in support of departmental activities.

SASKATCHEWAN REGION

This was a year of major reorganization and significant change. Seven district offices were consolidated to three. District offices are now located in Prince Albert, Meadow Lake, and Fort Qu'Appelle. Although the department continues to provide services, it is responding to the fact that Indian people are taking greater direct control of programs.

Regional Office
District Office

EDUCATION

During 1989-90, the department administered the provision of $32,755,100 for 7,957 students in 55 schools controlled by bands or tribal councils. In addition, 1,307 students attended nine federal schools. A total of 4,301 students were enrolled in provincial schools. Enrolment of Indian elementary and secondary students in Saskatchewan was 13,565.

In 1989-90, the region approved $27,280,500 in funding for 2,129 students under the post-secondary program. A bilateral committee was established to resolve problems associated with the eligibility of post-secondary students for assistance; the identification of needed changes in post-secondary education policy; the definition of needs; and the development and implementation of an information system.

ECONOMIC AND EMPLOYMENT DEVELOPMENT

Under the Canadian Aboriginal Economic Development Strategy, the focus of the Economic and Employment Development Program has been to transfer responsibilities for the design and implementation of all new programs to bands and tribal councils. The region signed agreements with six tribal councils during the year to strengthen the capacity for a takeover of programs in this area.

The Business Development Program administered the funding of 70 individual projects and the creation of 144 jobs. Three tribal councils managed business development funds in the following amounts: Prince Albert District Chiefs — $461,300; Touchwood, File Hills, Qu'Appelle District Chiefs — $281,400; and Meadow Lake Tribal Council — $232,900; for a total of $975,600.

Through the Resource Access Negotiations Program, three Indian communities received funding and technical assistance

from the department to take advantage of employment and business opportunities in the resource sector.

Under the Indian Community Human Resource Strategy Program, 172 individuals received on-the-job training, 26 gained employment through community investment projects, and 62 were employed through the job entry and job development programs funded jointly by Employment and Immigration Canada and DIAND.

An evaluation of the Saskatchewan Indian Agricultural Program (SIAP) was completed during the year. Recommendations were made for program improvements along with a new three-year funding arrangement. In cooperation with SIAP, a video entitled *Taking the Challenge* was produced to promote Indian business development. Arts and crafts organizations in Saskatchewan were in the process of reorganization. The two Indian loan companies, SILCO and SIEF, obtained approval for additional capitalization funds from the Native Economic Development Program.

BAND SUPPORT AND CAPITAL MANAGEMENT

In addition to capital expenditures of $49,484,000, the Band Support and Capital Management Program administered the provision of $43,058,800 in operational funds to bands and tribal councils.

Saskatchewan continues to be a national leader in Alternative Funding Arrangement (AFA) agreements. In 1989-90, AFA agreements were signed with five bands and one tribal council, bringing the provincial total to nine. Another 15 bands are considering this step towards greater independence. Total funding under AFA in 1989-90 was $26,979,019.

After consulting with tribal councils, the department continued to develop a new mechanism for funding capital projects. Beginning next year, bands will receive a capital target to address community priorities rather than applying for each specific project. Major school and water and sewer projects will continue to be funded individually.

New schools were completed at Lac La Hache, Pelican Narrows and Fond du Lac. Expansions were completed at the James Smith and Joseph Bighead reserves. A total of $15,302,000 was provided for the construction of 283 new houses and the renovation of 629 others. Another $10,456,800 was provided for community infrastructure, $13,479,200 for education capital and $6,792,000 to support 158 families moving back to their reserves under the provisions of Bill C-31.

SOCIAL DEVELOPMENT

Following district consolidation, the Social Development Program provided services from three district offices as well as operating counselling centres in Regina and Saskatoon. Sixty bands now administer their own on-reserve social assistance programs. In an effort to increase Indian design and control of child and family services, discussions were begun on new approaches to these programs. In the fall of 1989, the department presented a paper to each band and tribal council outlining options for the development of Indian-led family and child welfare services.

In cooperation with Health and Welfare Canada, the department commissioned the Federation of Saskatchewan Indian Nations to develop an operational framework for home care for elderly and disabled people living on reserves in Saskatchewan. This paper will provide the basis for consultation at the band and tribal council levels.

The Meadow Lake Tribal Council completed a study of work opportunity projects in the district.

LANDS, REVENUES AND TRUSTS

A transfer of land east of North Battleford was granted during the year to the Lucky Man Band — a band that did not receive reserve land when it signed Treaty Six in 1879. An agreement was struck between the Saulteaux Band and its neighbouring rural municipality. This agreement cleared the way for a land transfer to satisfy the band's treaty entitlement. A referendum by the White Bear Band approved an internal agreement to re-establish the Ocean Man and Pheasant Rump bands and to create reserves for each. A partial settlement was also arrived at by the Muskowekwan Band.

Environmental concerns led to the establishment of an expanded advisory environmental program component. This unit coordinates all environmental responsibilities for the region.

The Lands, Revenues and Trusts Program continued to transfer authority over band membership to band administrations. In 1989-90, a total of 30 bands controlled their own membership codes.

SELF-GOVERNMENT/ EXECUTIVE SERVICES

The Self-Government/Executive Services Program is composed of three groups: Self-Government, Communications and the Executive Secretariat. In 1989-90, the department provided funds to six communities representing 21 bands to examine self-government options.

An annual report supplement to the *Saskatchewan Indian*, a monthly tabloid distributed to 6,000 Indian subscribers, was used to communicate regional initiatives to clients. A staff newsletter was also circulated bi-monthly.

FINANCE AND ADMINISTRATION

The focus of the Finance and Administration Unit last year was to assist employees affected by the reorganization of the region. With the consolidation to three districts, 66 employees were relocated during the year.

Office equipment and furnishings were transferred to bands and tribal councils or disposed of through Crown Assets Disposal Corporation. Thirty-three vehicles were transferred to bands.

Administration coordinated the relocation of the regional office to two temporary sites, and arranged an office for the Treaty Commissioner.

PERSONNEL

On January 2, 1990, a year of planning, counselling, staffing and redeployment culminated with the consolidation of administration and management responsibilities. This major reorganization affected 158 employees from the district and regional offices. A total of 118 employees were redeployed within the federal government; 29 chose to retire or seek careers outside the federal public service; and 11 were laid off due to limited mobility. The downsizing and consolidation of the region was completed with as little disruption as possible to either the department or the employees involved.

ALBERTA REGION

PERSONNEL SERVICES

Working with federal and provincial governments and with private employers, Personnel Services assisted directly in the hiring of nine native persons through the Employment Equity Program. On-line pay was introduced during the year to increase control over compensation services and reduce turn-around time.

ALTERNATIVE FUNDING ARRANGEMENTS/ INDIAN SELF-GOVERNMENT

Five AFA agreements involving a total of $16 million were signed during the year. The Alexander and Sawridge bands signed framework agreements to enter substantive negotiations on self-government.

ECONOMIC DEVELOPMENT

Indian people in Alberta invested $3 million in business development, both on and off reserve, during the year.

The 1989-90 Alberta Indian Trade Show raised awareness of native economic development in the business community while showcasing achievements and opportunities by and for Albertan Indians.

Since the commencement of a literacy program in April 1989, six native literacy committees have been formed in Alberta.

Regional Office
District Office
Service Centre

LANDS, REVENUES AND TRUSTS

The region held a number of workshops on the LRT Review. As a result, many bands and tribal councils decided to become directly involved in this process.

The region was directly involved in the Alberta-Pacific Forest Industries Ltd. (Al-Pac) environmental impact hearings. This involvement resulted in improved cooperation between federal, provincial and Indian governments.

SOCIAL DEVELOPMENT

Negotiations between Alberta and DIAND resulted in the establishment of basic principles to guide the future delivery

SOCIAL DEVELOPMENT
Devolution

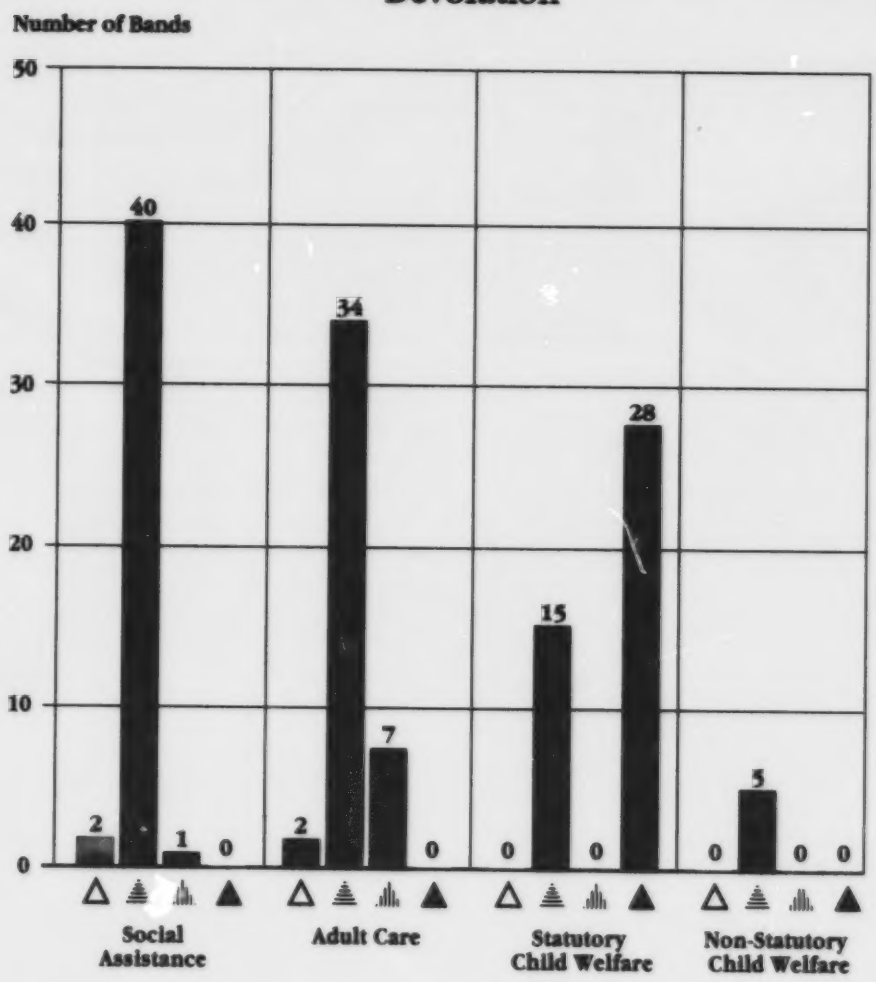

of social services to Indians in Alberta. As a result, the region was seeking input from Indian leaders towards the establishment of an arrangement for providing services on and off reserve.

The Social Assistance Program has been devolved to 41 of the 42 bands in Alberta. The program transferred seven per cent of social assistance funds to employment

and training initiatives that generated 3,400 person-months of employment.

Resources for the provision of in-home care services to adults in need were made available to an additional 21 bands. Thirty-five of the 42 bands in Alberta now receive in-home care funding.

EDUCATION

Bands continued to assume increased control over education. Two federal schools were transferred to the Siksika Nation Band, and the Stoney Band assumed administrative responsibility for one more school. The Samson Band established and administered two new schools on their reserve. Planning sessions were conducted with the Alexis Band in preparation for their school take-over in September 1990. Talks continued with the Goodfish Lake and Ermineskin bands on the transfer of four federal schools to band control.

Federal and band administration units provided financial assistance to 2,206 post-secondary students. Indian governments administered 85 per cent of the region's post-secondary program funding.

BAND SUPPORT AND CAPITAL MANAGEMENT

A new tribal council, affiliating five bands, was formed in the southern Alberta Treaty Seven area. A complement of 10 person-years will enhance the bands' capacity for advisory services.

Devolution of technical services was Capital Management's priority during 1989-1990. Most bands now have access to the services of professionals such as engineers, engineering technologists, fire safety experts and housing inspectors.

With the promotion of continuing education, Indian management development gained higher profile. The Northern Alberta Institute of Technology delivered 49 workshops for native people, encompassing 739 training days.

Some improvements in management practices were noted in band audited financial statements; 83 per cent received clear opinions.

The region signed an agreement with Alberta Public Safety Services allowing band staff to be trained in emergency preparedness.

BRITISH COLUMBIA REGION

PERSONNEL

Workforce adjustment activities, undertaken as a result of downsizing and devolution, continued during the year. An impact was felt in all program areas and in field offices throughout the region.

The closure of several field offices resulted in the re-alignment of responsibilities. More than 90 per cent of employees affected by the changes found alternative employment within the Public Service.

SELF-GOVERNMENT

Ten groups representing 57 bands received self-government funding in B.C. The Gitksan and Wet'suwet'en Office of Hereditary Chiefs completed a framework agreement and are in substantive negotiations leading to legislation.

Self-government negotiations are also being held with the Nisga'a Tribal Council and were expected to commence with the Westbank Indian Band. Other groups were involved in initial applications for self-government funding, proposing to hold workshops and information sessions on the community negotiations process.

The department worked closely with Fisheries and Oceans Canada on native fishing issues. The self-government program completed an initial two-year co-management coordination and funding project. Through joint funding arrangements, 19 Indian community pilot projects were supported.

Regional Office
District Office

INDIAN SERVICES

BAND SUPPORT

The band support funding base increased to more than $27 million in fiscal year 1989-90. This increase was due to the impact of Bill C-31 and changes in the band support funding policy.

The tribal council base increased to more than $9 million. The approval of 17 new advisory units increased the total number funded to 117.

Native organizations received funding to support 22 Indian-sponsored pension plans.

CAPITAL MANAGEMENT

The 196 bands of the British Columbia Region administered 99.7 per cent of the capital management budget in 1989-90.

A major agreement was signed between the federal government, the provincial government, B.C. Hydro and the Ingenika Band for the construction of a new community. The cost of this project was estimated at more than $10 million.

Two communities were severely affected by floods. Damages exceeded $6 million. These unexpected emergency costs necessitated adjustments to the regional capital plan.

In 1989-90, a total of 659 new houses were constructed, of which 249 were for Bill C-31 recipients. In addition, 539 houses were renovated.

As a result of a major clean-up of solid waste disposal grounds, improvements were made in the health and environmental standards of many reserve communities.

ALTERNATIVE FUNDING ARRANGEMENTS

Twenty-one AFA presentations were made to various bands and tribal councils within the B.C. Region.

The Gitksan Wet'suwet'en Tribal Council, representing nine bands, signed the largest AFA agreement ($76 million), effective in 1990-91. Six bands signed new AFA agreements during the year. As of April 1, 1990, 34 bands were covered under 13 AFA agreements with a budgeted value of $214 million.

EDUCATION

The Education Program provided elementary and secondary education services to approximately 14,422 students: 430 in seven federal schools; 3,963 in 100 band-operated schools; and 10,029 in provincial, parochial and private schools. There were 671 students in Grade 12. Two federal schools were transferred to band operation during the year.

The Post-secondary Education Program sponsored a total of 2,850 students: 2,253 under the regular program and 597 under the *Indian Act* (Bill C-31) funding program. Eighty-one per cent of these attended community colleges and 19 per cent were enrolled at universities.

Negotiations began for direct education agreements between bands and provincial school districts. These local agreements will replace the existing Master Tuition Agreement. The first local agreement was signed in 1990.

SOCIAL DEVELOPMENT

The Social Assistance Program continued to be devolved to Indian people. Ninety-four per cent of the bands in British Columbia now administer their own social development programs. Of the remaining bands, seven receive on-reserve services directly from the department and four receive services from the provincial government.

First Nations are studying how more culturally appropriate Indian services can be provided. Only seven per cent of B.C. bands deliver child welfare programs to their people. The region participated in several information meetings this year to discuss the proposed Indian Child and Family Services Program regime. Representatives from 126 bands attended these meetings.

LANDS, REVENUES AND TRUSTS

Lands, Revenues and Trusts maintained approximately 4,000 leases and permits for B.C. Indians during the year. Revenue generated by these land transactions was more than $20 million. In addition to registering 1,709 additional transactions in the land registry system, major policy and procedural changes and system enhancements were begun. The program launched a major band training program to support and encourage the further devolution of land management functions to interested bands.

The region also opened 353 estate files, closed 352, and received and registered 51 wills. A total of 164 minors' trust accounts were opened and monies were released to 190 minors who reached the age of majority during the year.

Devolution of the Indian Registry Program continued. Ninety-nine bands now administer the program, an increase of 12 over the previous year. Up to 35 bands were expected to begin administering this function as a result of training and promotional activities carried out in 1989-90.

ECONOMIC DEVELOPMENT

In 1989-90 the Economic Development Program established a partnership process to implement the Canadian Aboriginal Economic Development Strategy (CAEDS). The First Nations Economic Development and the CAEDS Strategic Planning Committees provided guidance and direction toward implementing the program and linking the Indian community, federal departments, provincial government and the private sector in a partnership approach.

The program devolved the loan portfolio to three Indian organizations (Western Indian Agriculture Lending Association, All Nations Trust Company and the Native Fisheries Association).

Economic Development also streamlined operations, finalizing its internal organization to reflect the new responsibilities of CAEDS.

YUKON REGION

The Yukon Indian Umbrella Final Agreement was initialled during the year. If ratified, the settlement will affect the disposition of regional resources for many years.

NORTHERN AFFAIRS PROGRAM

Federal Court rulings, which clarified the meaning of the Environmental Assessment Review Process Guidelines Order, resulted in an increase in the requirement for the environmental screening of project proposals. The court rulings added new responsibilities to previous interpretations of legislation.

As a consequence of the rulings, the Renewable Resources Directorate began a review of placer mining projects requiring water licences. As well, considerable effort was devoted to the assessment of Curragh Resources' initial environmental evaluation of the Vangorda Plateau development proposal.

Proposed legislation and regulations to amend the *Northern Inland Waters Act* were reviewed in consultation with regional groups.

An inventory of abandoned waste sites in the region was begun, at a total cost of $153,000. Specific clean-up projects were undertaken as a result.

Total mineral production rose to $514 million in 1989, up from $465 million the previous year. Placer gold production was valued at $58 million, down from $69 million in 1988. Mineral exploration expenditures dropped to $18 million from

Regional Office (Northern Affairs Program)
Regional Office (Indian and Inuit Affairs Program)
District Office

$50 million the previous year. A total of 48,944 metres of exploratory diamond drilling was recorded, compared to 78,712 in 1988.

Staking of new quartz claims decreased from 9,293 to 3,961. There were 48,774 quartz claims in good standing, down from 53,908 the year before. Placer staking also decreased: 1,617 new claims were recorded, compared to 78,712 in 1988.

A one-year extension to the Canada-Yukon Economic Development Program was introduced following expiration of the previous program. The contribution of the

Yukon government to costs under the program was increased from 10 to 30 per cent of total funds. Under the mineral element of this program, the Northern Cordilleran Mineral Inventory was purchased. Geological mapping of the Wheaton River area continued, regional geochemical surveys were completed and several ongoing programs for the analysis of geological data were funded. Three environmental studies were undertaken; one seminar on heap leaching was held; and a technical placer report was produced during the year.

The Greater Kluane Planning Commission continued to meet with the general public and special interest groups for the development of a Greater Kluane Land Use Plan, scheduled for completion in September 1990. Work continued in preparation for the establishment of a second planning region.

The 1989 Yukon fire season was one of the most severe on record. A total of 244 fires consumed 320,000 hectares. Fire suppression costs were $6 million.

INDIAN AND INUIT AFFAIRS PROGRAM

An AFA agreement, the second in the region, was signed with the Na-cho-ny'a'k-dun Band. Two bands began AFA negotiations and three bands applied to enter the AFA process.

With implementation activity for comprehensive claims mounting, self-government discussions accelerated at the band level. Since details of individual self-government agreements have not been discussed (pending settlement of bands' final agreements), developmental work to support self-government continues to be a high priority.

BAND SUPPORT AND CAPITAL MANAGEMENT

All bands in the region have submitted five-year capital management plans. The Kwanlin Dun Relocation Project was completed, with the exception of minor finishing in a few houses. During the year, 42 regular allocation houses were constructed; in addition, 19 Kwanlin Dun relocation units and 115 units were built under Bill C-31.

TRANSFER PAYMENTS MANAGEMENT

The new Transfer Payments Management Unit provides financial advisory services to Yukon Indian bands and coordinates the annual audit review process. The regional funding transfer process and agreement was changed to allow greater flexibility and reduced reporting requirements for band councils.

EDUCATION

The numbers of applications to the Post-Secondary Student Support Program continued to increase. A total of 137 students were sponsored by the program this year, and there were seven graduates. Funding to the program increased by 55 per cent during the year, to $1,038,000.

Elementary and secondary program support was provided to 1,015 students, with funding of $1,695,434.

LANDS, REVENUES AND TRUSTS

The LRT Review continued. All aspects of this program were evaluated to determine the impact of change on the department and bands. Bands were consulted on Phase Two of the review and were provided with funding to facilitate input to Phase Three.

During the year, 368 people regained their status under Bill C-31, bringing the total to 1,867. An additional 244 persons applied to regain their status.

Two bands, the Kwanlin Dun and the Kluane Tribal Council, applied for separation into their original tribal groupings. Negotiations leading to the referenda necessary to authorize the separations were underway.

ECONOMIC DEVELOPMENT

The Canadian Aboriginal Economic Development Strategy provided $570,000 to assist 11 community organizations in the implementation of economic strategies and operating plans.

The Indian Community Human Resources Strategy provided $330,500 to 22 projects, resulting in 76 training opportunities and 467 person-weeks of training and employment. The region also represented the federal government on the Training Assessment Committee, which was established to review training needs arising from the settlement of the Council for Yukon Indians' land claim.

NORTHWEST TERRITORIES REGION

NORTHERN AFFAIRS PROGRAM

The Northern Affairs Program of the N.W.T. Region assisted land claims negotiators working towards a final agreement in the Dene/Métis claim and an Agreement-in-Principle with the Tungavik Federation of Nunavut (TFN). The TFN agreement was concluded in December 1989. The Dene and Métis did not meet the March 31, 1990 deadline for revisions, although the difficulties were sufficiently resolved to allow initialling of a final agreement one week later.

Talks resumed on a memorandum of understanding on devolution with the Government of the Northwest Territories.

Discussions continued on the Northern Energy Accord following last year's framework agreement.

The On-the-Job Training Program was transferred to the N.W.T. Region's Indian and Inuit Affairs Program, as prescribed in the Canadian Aboriginal Economic Development Strategy.

Regional Office (Northern Affairs Program)
Regional Office (Indian and Inuit Affairs Program)
District Office
Sub-district Office

Northwest Territories mines had a mixed year in 1989. Lower gold prices reduced the value of gold production. Firm zinc prices allowed the base metal sector to do well. Eight mining plants operated and six mines produced ore in the N.W.T. in 1989. Direct employment totalled 1,659 persons, 905 of whom were N.W.T. residents. The mines produced an estimated $951 million worth of ore and spent $50 million on purchases, $100 million on payroll and $10 million on local taxes and government fees. Construction continued on the Neptune Resources mill, the Colomac gold property and a mill at Treminco's Ptarmigan gold mine.

Exploration was down significantly. Gold was still the main target, followed by uranium and base metals. Fifty-eight companies spent an estimated $55 million on 127 properties. Sixty-six prospecting permits were issued, and 654 mineral claims totalling 443,940 hectares were recorded. In addition, four dredging leases were issued for placer gold mining along a 56-kilometre stretch on the Liard River.

The Nunavut Planning Commission was appointed in June 1989 and is preparing a land use plan for the Keewatin Region. This commission will monitor implementation of the proposed Lancaster Sound Plan. The Denendeh Planning Commission, which was also appointed in June 1989, began preparing a land-use plan.

The Mackenzie Delta-Beaufort Sea Regional Land Use Planning Commission continued to work towards a plan for the region.

A total of 221 land transactions were completed during the year. Land withdrawals and provision of third-party information continued, as required by comprehensive claims negotiations. A total of 184 land use permits and 136 quarry permits were issued. Administration and control of the community of Broughton Island was transferred to the Government of the Northwest Territories.

Transboundary water management negotiations continued throughout the year with the governments of Alberta, Saskatchewan, and Yukon. The Water Resources Division, with the cooperation of Fisheries and Oceans Canada and the Government of the Northwest Territories, designed an environmental monitoring program for the Slave River to be implemented in 1990. There were 23 water licence applications received and reviewed. Eleven licences were issued.

The Regional Environmental Review Committee (RERC) screened four proposals relating to mining and defence construction projects. RERC's membership was expanded to include participation by native organizations. Substantial work was directed toward addressing the proposed Kiggavik Uranium Mine Project and supporting the Federal Environmental Assessment Review Office's panel review.

INDIAN AND INUIT AFFAIRS PROGRAM

1989-90 was a year of increased responsibilities for the N.W.T. Region. The Dene/Métis Land Claim Agreement was initialled and the regional program was reorganized to establish a Directorate of

Intergovernmental Relations. Arising from the program's increased responsibilities within the Canadian Aboriginal Economic Development Strategy (CAEDS), support and services in economic development were extended to Inuit people. Support was provided, under Treaties Eight and Eleven, for 10,953 status Indians in 19 bands and nine sub-bands located in 25 communities and two reserves.

INTERGOVERNMENTAL RELATIONS

The Directorate of Intergovernmental Relations was established in September 1989 to enable the N.W.T.'s Indian and Inuit Affairs Program to cover community self-government, policy planning, and inter-agency coordination; and oversee lands, revenues and trusts, including responsibility for environmental management.

Discussions for community self-government negotiations were begun and are expected to lead to the development of a framework agreement for Dene/Métis self-government in fiscal year 1990-91.

Negotiation of the Dene-Métis claim was finalized and the agreement was initialled.

In the Lands, Revenues and Trusts area, approximately 4,500 certificates of status were processed and issued. Treaty obligations were fulfilled with annual treaty payments within each band or community. Approximately 1,352 Indian people were reinstated as registered Indians in the N.W.T. under Bill C-31.

INDIAN SERVICES

Through band government support, band administration, training, consultation, and community-based planning, support was provided to 19 bands and nine sub-offices.

A total of $2,492,400 in band support funding grants was made available to N.W.T. bands and sub-offices. A total of $66,000 of this was used for Bill C-31 reinstatements. In all, $82,500 was made available for 19 separate band administration training courses.

INDIAN AND INUIT AFFAIRS IN THE N.W.T.

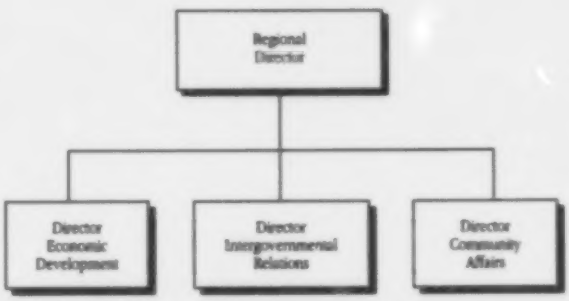

The consultation and policy development budget of $158,000 funded participation in hearings, advisory committees, and discussions at the regional or territorial level. Four projects were funded out of the activity's comprehensive community-based planning budget.

Under a memorandum of understanding in the University/College Entrance Preparation Program, the Government of the Northwest Territories received a contribution of $222,000 to provide grants to 28 status Indians and Inuit.

As was the case the previous year, $192,000 was provided by the Cultural/ Educational Centre Program at DIAND headquarters to the Dene Cultural Institute for Dene languages and culture in the N.W.T.

RESOURCES, ECONOMIC AND EMPLOYMENT DEVELOPMENT

The Resources, Economic and Employment Development Sector responded to 86 requests for funding assistance worth $1,380,488. Most requests concerned business development; others dealt with community-based planning, employment development and entrepreneurial training. Native women are increasingly involved in new business starts.

Commencing in the second half of the fiscal year, the sector focused on community orientation and planning associated with the implementation of CAEDS.

APPENDIX I

BUDGETARY EXPENDITURES

	1988-89	1989-90
Operating Expenditures		
Indian and Inuit Affairs	$245,559,713	$257,721,995
Northern Affairs	100,727,869*	65,102,417
Administration	42,906,585	48,357,800
Capital Expenditures		
Indian and Inuit Affairs	15,454,374	7,714,188
Northern Affairs	18,995,824	19,416,296
Grants, Contributions and Other Transfer Payments		
Indian and Inuit Affairs	1,772,924,660	2,011,957,173
Northern Affairs	38,757,443	41,494,398
Territorial Government	850,890,122	921,073,869
TOTAL	**$3,086,216,590**	**$3,372,838,136**

* $43,128,838.42 relates to the Northern Canada Power Commission debt deletion.

REVENUES

	1988-89	1989-90
Indian and Inuit Affairs	$17,403,487	$16,025,039
Northern Affairs	39,281,239	37,598,536
Administration	113,341	47,411
TOTAL	**$56,798,067**	**$53,670,986**

NON-BUDGETARY EXPENDITURES

	1988-89	1989-90
Loans, Investments and Advances		
Indian and Inuit Affairs	$34,654,959	$4,688,930
Northern Affairs	(97,226,843)	(2,699,105)
TOTAL	**$62,571,883**	**$1,989,825**

APPENDIX II

STATUTES ADMINISTERED

The department administers, in whole or in part, the following statutes:

- *Alberta Natural Resources Act*
- *Arctic Waters Pollution Prevention Act*
- *British Columbia Indian Cut-Off Lands Settlement Act*
- *British Columbia Indian Reserves Mineral Resources Act*
- *Canada Lands Surveys Act*
- *Canada Petroleum Resources Act*
- *Caughnawaga Indian Reserve Act*
- *Condominium Ordinance Validation Act*
- *Cree-Naskapi (of Quebec) Act*
- *Department of Indian Affairs and Northern Development Act*
- *Dominion Water Power Act*
- *Fort Nelson Indian Reserve Minerals Revenue Sharing Act*
- *Grassy Narrows and Islington Indian Band Mercury Pollution Claims Settlement Act*
- *Indian Act*
- *Indian Lands Agreement (1986)*
- *Indian Lands, Settlement of Differences Act*
- *Indian Oil and Gas Act*
- *Indian (Soldier Settlement) Act*
- *James Bay and Northern Quebec Native Claims Settlement Act*
- *Land Titles Act*
- *Manitoba Natural Resources Act*
- *Manitoba Supplementary Provisions Act*
- *Natural Resources Transfer (School Lands) Amendment Act*
- *New Brunswick Indian Reserves Agreement Act*
- *Northern Canada Power Commission (Share Issuance and Sale Authorization) Act*
- *Northern Canada Power Commission Yukon Assets Disposal Authorization Act*
- *Northern Inland Waters Act*
- *Northwest Territories Act*
- *Nova Scotia Indian Reserves Agreement Act*
- *Oil and Gas Production and Conservation Act*
- *Public Lands Grants Act*
- *Railway Belt Act*
- *Railway Belt and Peace River Block Act*
- *Railway Belt Water Act*
- *St. Peter's Indian Reserve Act*
- *St. Regis Indian Reservation Act*
- *Saskatchewan and Alberta Roads Act*
- *Saskatchewan Natural Resources Act*
- *Sechelt Indian Band Self-Government Act*
- *Songhees Indian Reserve Act*
- *Territorial Lands Act*
- *Waterton Glacier International Peace Park Act*
- *Western Arctic (Inuvialuit) Claims Settlement Act*
- *Yukon Act*
- *Yukon Placer Mining Act*
- *Yukon Quartz Mining Act*

Affaires indiennes et du Nord Canada | Indian and Northern Affairs Canada

RAPPORT ANNUEL

1989 1990

Canada

À SON EXCELLENCE
Le très honorable Ramon Hnatyshyn
Gouverneur général du Canada

Monsieur le Gouverneur général,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour l'exercice financier allant du 1er avril 1989 au 31 mars 1990. Vous y trouverez la chronique des activités du Ministère présentée avec clarté et fidélité.

Je suis heureux de constater que le Ministère continue de conférer plus de pouvoirs et de contrôle aux peuples autochtones du Canada ainsi qu'aux gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Ce transfert s'effectue à un rythme et d'une manière qui tiennent compte du désir et de la capacité des gouvernements autochtones et nordiques d'assumer ces nouvelles responsabilités. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien s'est engagé à aider les peuples autochtones et les résidants du Nord, autochtones et non-autochtones, à atteindre l'objectif de l'autosuffisance.

Le 25 septembre 1990, le Premier ministre a annoncé quatre initiatives visant les Autochtones canadiens. Le gouvernement entend ainsi accélérer le traitement des revendications, modifier la *Loi sur les Indiens*, améliorer les services sociaux et économiques et entretenir de nouvelles relations avec les Premières nations. Au cours de l'année qui vient, les hommes et les femmes du Ministère qui se distinguent par leur compétence seront appelés à contribuer à la réalisation de ces initiatives.

Nombreux sont les défis qui s'offrent à nous, mais grâce au processus de négociation et de consultation, dans un esprit de bonne volonté et de coopération, nous saurons les relever ensemble.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Gouverneur général, l'assurance de ma très haute considération.

Thomas E. Siddon, c. p., député,
ministre des Affaires indiennes et
du Nord canadien

Publié avec l'autorisation de
l'hon. Tom Siddon, c. p., député,
ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien.
Ottawa, 1990.

QS-6063-000-BB-A1
N° de catalogue : R1-1990
ISBN 0-662-57922-4

© Ministre des Approvisionnements
et Services Canada

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DU MINISTÈRE 1

FAITS SAILLANTS 3

CONSEIL DES SOUS-MINISTRES CHARGÉ DU CHANGEMENT 5

PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT 6

SECTEUR DE L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE 6

- Direction générale de la Constitution, de la législation et des relations fédérales-provinciales 7
- Direction générale des négociations avec les collectivités et de la mise en oeuvre 8

SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 10

- Élaboration de la politique 11
- Développement commercial 12
- Développement des ressources 13
- Secrétariat de la taxation indienne 13
- Pétrole et gaz des Indiens du Canada 14

SECTEUR DES TERRES, DES REVENUS ET DE LA FIDUCIE 15

- Direction générale des terres et de l'environnement 15
- Direction générale de l'inscription, des revenus et de l'administration des bandes 16
- Direction générale de la politique des traités 17
- Direction de la liaison et du soutien juridiques 18
- Examen du Secteur des terres, des revenus et de la fiducie 19

SECTEUR DES SERVICES AUX INDIENS 20

- Direction générale de l'éducation 20
- Direction générale du développement social 22
- Direction générale du soutien des bandes et de la gestion des immobilisations 23

PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD 25

DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT CONSTITUTIONNEL ET DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 26

- Règlement de la revendication de l'Arctique de l'Ouest 28
- Accord sur le pétrole et le gaz du Nord 28

DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES NATURELLES ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 29

- Division des ressources biologiques 29
- Division des services environnementaux et de la recherche 29
- Division de l'aménagement du territoire et de la conservation 30
- Division de la gestion foncière 30
- Division des ressources hydrauliques 31
- Projet de modernisation du système de défense aérienne de l'Amérique du Nord 31
- Section du développement économique 32
- Section de l'exploitation minière et de l'infrastructure 32

DIRECTION GÉNÉRALE DES REVENDICATIONS GLOBALES 33

- Le Conseil des Indiens du Yukon 33
- Les Nishgas 34
- Les Dénés et les Métis 34
- La Fédération Tungavik du Nunavut 34
- L'Association des Inuit du Labrador 34
- Le Conseil attikamek-montagnais 34

ADMINISTRATION DU PÉTROLE ET DU GAZ DES TERRES DU CANADA 35

PROGRAMME DE L'ADMINISTRATION 36

FINANCES ET SERVICES PROFESSIONNELS 36

- Direction des services de soutien 36
- Direction de la politique et des services des marchés 36
- Direction de l'analyse quantitative et de la recherche socio-démographique 36

- Direction générale de la vérification interne 36
- Direction générale des finances 37
- Direction générale des services de gestion 38
- Secrétariat de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels 38
- Services techniques 38
- Services juridiques 39

RESSOURCES HUMAINES 40

COMMUNICATIONS 42

SERVICES DE SOUTIEN À LA HAUTE DIRECTION 43

BUREAUX RÉGIONAUX 45

- Région de l'Atlantique 46
- Région du Québec 49
- Région de l'Ontario 52
- Région du Manitoba 54
- Région de la Saskatchewan 58
- Région de l'Alberta 62
- Région de la Colombie-Britannique 65
- Région du Yukon 68
- Région des Territoires du Nord-Ouest 71

ANNEXE I 75

- Dépenses budgétaires 75

ANNEXE II 77

- Lois appliquées 77

PROFIL DU MINISTÈRE

Créé en 1966, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) est dirigé par un ministre qui est responsable des affaires indiennes et inuit, ainsi que du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest et de leurs ressources. Le Ministère assume les responsabilités suivantes :

- remplir les obligations que le gouvernement fédéral a contractées en vertu des traités, de la *Loi sur les Indiens* et des autres lois énumérées à l'annexe II;
- assurer la prestation des services essentiels aux Indiens inscrits et aux collectivités inuit;
- appuyer le développement économique des Indiens et des Inuit ainsi que l'autosuffisance économique des collectivités;
- négocier des ententes communautaires permettant aux collectivités indiennes de participer davantage à la prise de décisions et d'exercer des pouvoirs accrus;
- appuyer les discussions constitutionnelles concernant la définition des droits des peuples autochtones, ainsi que les questions qui s'y rattachent;
- négocier les ententes relatives aux revendications de droits ancestraux;
- effectuer des paiements de transfert aux gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest;
- favoriser le développement économique du Nord et protéger l'environnement de cette région, y compris les mers arctiques;
- favoriser l'évolution politique des territoires du Nord et coordonner les politiques et les programmes du gouvernement fédéral dans le Nord;
- administrer la plupart des terres et des ressources naturelles du Nord.

L'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada (APGTC) est chargée de la réglementation des activités d'exploration, de mise en valeur et de production du pétrole et du gaz naturel des terres de l'arrière-pays canadien. L'APGTC administre la *Loi fédérale sur les hydrocarbures* et la *Loi sur la production et la rationalisation de l'exploitation du pétrole et du gaz*. Elle relève des ministres des Affaires indiennes et du Nord canadien ainsi que de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

En tant que principal organisme responsable de la mise en oeuvre du *Cadre politique et économique pour le Nord*, le Ministère coordonne toutes les activités fédérales dans le Nord. Plus précisément, il est engagé dans le transfert des responsabilités de type provincial aux gouvernements territoriaux, dans la promotion du développement économique durable, dans le règlement des revendications territoriales dans le Nord, dans la gestion et la protection des terres et des eaux de l'Arctique, et dans la coopération circumpolaire.

ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

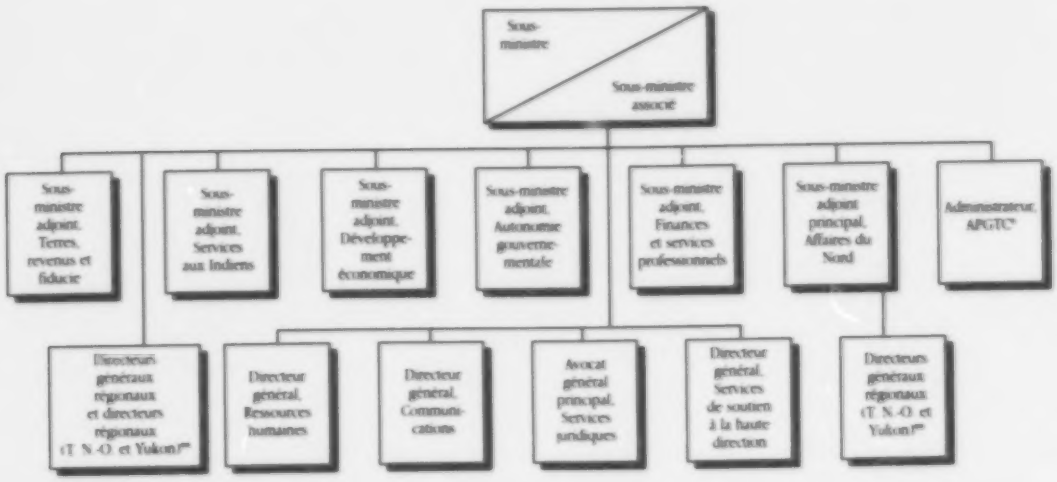

* L'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada (APGTC) relève conjointement des ministères des Affaires indiennes et du Nord canadien et de l'Énergie des Mines et des Ressources.

** T. N.-O. : Territoires du Nord-Ouest.

FAITS SAILLANTS

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En juin 1989, le gouvernement a annoncé la mise sur pied de la Stratégie canadienne de développement économique des Autochtones (SCDEA), une forme de partenariat entre le Ministère, Industrie, Sciences et Technologie Canada (ISTC) et Emploi et Immigration Canada (EIC) pour aider les peuples autochtones à atteindre à l'autosuffisance économique. Le gouvernement a engagé la somme de 873,7 millions de dollars, répartie sur une période de cinq ans (le MAINC a la responsabilité pour 474,7 millions, et ISTC, pour 399 millions), dans la poursuite de cet objectif. La Stratégie apporte des changements profonds au Ministère, en faisant passer la prestation directe de services de développement économique à une fonction de soutien des Indiens et des Inuit dans leurs activités de prise de décisions, d'établissement des priorités et de fourniture de services de développement économique par l'entremise des organismes et du développement relevant des collectivités. Le Ministère marque également le pas en fournissant de l'assistance aux Indiens dans l'élaboration de stratégies de mise en valeur des ressources et dans les négociations portant sur l'accès aux ressources.

FISCALITÉ INDIENNE

La Commission consultative de la fiscalité indienne a été créée cette année par suite des modifications apportées à la *Loi sur les Indiens* en 1988; c'était la première fois que des modifications à la Loi étaient dues à l'initiative des Indiens. La Commission est composée de 10 membres, dont 7 dirigeants indiens. Pendant l'année, la nouvelle Commission a examiné de nouveaux statuts administratifs en matière de fiscalité, élaboré un statut administratif type, publié des rapports sur la fiscalité et coparrainé une conférence internationale sur les impôts fonciers.

AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE

Les ententes cadres visant à commencer les négociations proprement dites sur l'autonomie gouvernementale ont été signées avec les bandes Alexander et Sawridge, en Alberta, la bande de la baie de Whitefish et les conseils indiens unis des Chippewas et des Mississaugas, en Ontario, et avec les Gitksans et les Wet'suwet'ens, en Colombie-Britannique. Pendant l'année, on a poursuivi l'examen de 77 propositions.

REVENDICATIONS GLOBALES

D'énormes progrès ont été réalisés relativement aux trois revendications touchant le Nord. Au Yukon, les négociateurs du Canada, le Conseil des Indiens du Yukon et le gouvernement du Yukon ont paraphé une Entente cadre finale le 31 mars 1990. Dans les Territoires du Nord-Ouest, une entente finale a été paraphée le 9 avril 1990 par les négociateurs du Canada, les Dénés et les Métis et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Enfin, la Fédération Tungavik du Nunavut, le Canada et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont ratifié une entente de principe.

EXAMEN DU SECTEUR DES TERRES, DES REVENUS ET DE LA FIDUCIE

L'Examen du Secteur des terres, des revenus et de la fiducie, entrepris à l'automne de 1987, en était à sa troisième étape pendant l'exercice financier à l'étude. Il s'agit de l'analyse de la *Loi sur les Indiens* la plus poussée jamais effectuée. On a examiné de près les opinions des Autochtones de tout le pays sur la manière dont la Loi devrait être mise à jour afin de mieux servir les intérêts actuels des Indiens.

ÉTUDES SUR LA SANTÉ DES ÉCOSYSTÈMES CIRCUMPOLAIRES

Cette année, on s'est particulièrement préoccupé de la contamination des écosystèmes du Nord et du régime alimentaire des Autochtones par les polluants transportés sur de longues distances. Une entente a été conclue avec l'Union soviétique dans le but d'effectuer des études conjointes sur le problème. Un rapport préparé par le ministère responsable de l'initiative environnementale finlandaise a reçu l'assentiment de toutes les nations circumpolaires.

TRANSFERT DU PROGRAMME DES ROUTES AUX TERRITOIRES DU NORD-OUEST

La responsabilité du programme de reconstruction des routes interterritoriales a été transférée au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. On a également transféré la responsabilité du programme d'accès aux collectivités et celle de l'achèvement des travaux de construction d'autoroutes déjà entrepris.

GESTION DES DROITS PÉTROLIERS

En vertu de l'accord sur le pétrole et le gaz du Nord conclu entre les gouvernements du Canada, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, un appel d'offres a été émis à l'égard de concessions dans la région centrale de la mer de Beaufort cette année; c'est la première fois en vingt ans que de tels droits d'exploration sont offerts sur le marché.

CONSEIL DES SOUS-MINISTRES CHARGÉ DU CHANGEMENT

En 1989, le MAINC s'est donné pour tâche d'élaborer une vision de la mission du Ministère qui serait commune à tous les employés et de dresser des plans concrets pour guider l'évolution du MAINC dans les années 90.

Le Conseil des sous-ministres chargé du changement a été créé le 1er décembre 1989 afin d'offrir à tous les employés qui le désiraient la possibilité de participer à l'exercice. Le Conseil a pour objectifs de clarifier la mission du Ministère, de déterminer les valeurs sur lesquelles repose cette mission et de proposer des améliorations qui pourraient être apportées à la qualité des services assurés par le MAINC.

On a entrepris l'élaboration de l'énoncé de la mission ministérielle et des valeurs que cette mission devrait sous-tendre afin de préciser la manière dont le Ministère pourrait le mieux remplir son rôle dans l'avenir. Or, ce rôle est dicté dans une large part par l'énoncé de la politique gouvernementale sur les questions autochtones et celles relatives au Nord intitulé « Objectif : progrès », qui a été publié cette année. L'initiative gouvernementale « Fonction publique 2000 » touchera également la gestion interne.

Par l'entremise du Conseil, chaque employé du MAINC, où qu'il travaille au pays, a eu la possibilité d'aider à dégager une vision commune à tous les employés du Ministère. En 1990, chacun pourra également participer à l'élaboration des stratégies qui concrétiseront cette vision au cours de la prochaine décennie.

Une équipe de 54 conseillers, appuyée d'un secrétariat, a rendu ce processus possible. Le Conseil relève directement des sous-ministres et d'un comité directeur des sous-ministres adjoints et des directeurs généraux régionaux. Les membres du Conseil représentent chaque région du pays et pratiquement toutes les fonctions du Ministère. La première réunion a eu lieu du 13 au 15 décembre 1989, à Ottawa.

Environ 70 p. 100 des employés ont participé à cet exercice dirigé par les équipes régionales.

Les constatations du Conseil seront présentées au Comité de direction du Ministère. Enfin, tous les membres du groupe de gestion du MAINC se réuniront dans l'année qui vient afin de donner suite aux options de changement mises en lumière par ce processus.

PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT

SECTEUR DE L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE

Le Secteur de l'autonomie gouvernementale a intensifié ses discussions avec les dirigeants autochtones et les représentants des provinces afin de déterminer la meilleure voie à suivre en vue d'une refonte constitutionnelle et de l'autonomie gouvernementale des Autochtones.

Des négociations ont été entamées au niveau des collectivités avec les représentants des Premières nations désirant obtenir des pouvoirs qui dépassent ceux qui sont prévus dans la *Loi sur les Indiens*.

Le Secteur a également participé aux discussions concernant la mise en oeuvre de la *Convention de la Baie James et du Nord québécois*. Ces négociations ont eu lieu, entre autres, avec les Inuit du Nouveau-Québec et avec la bande des Naskapis du Québec ainsi qu'avec l'Hydro-Québec et le ministre de l'Éducation du Québec.

SECTEUR DE L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE

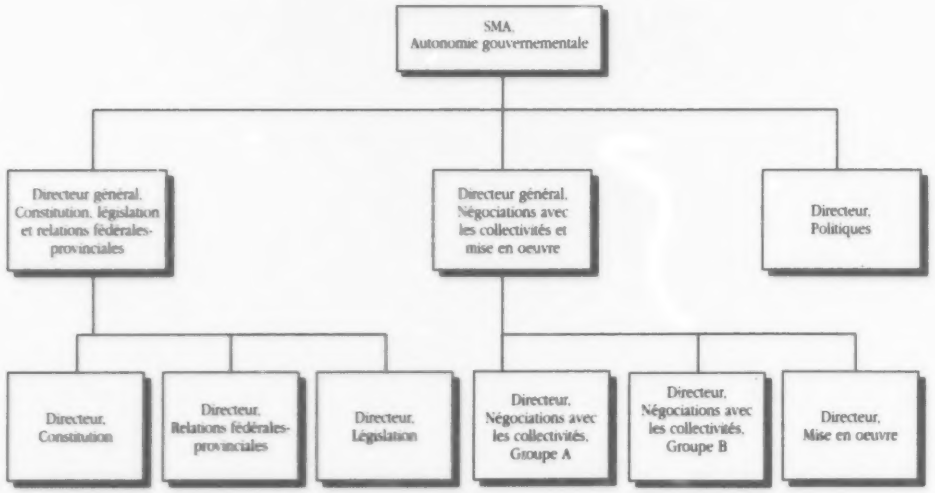

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONSTITUTION, DE LA LÉGISLATION ET DES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

DIRECTION DE LA CONSTITUTION

La Direction de la Constitution a représenté le Ministère dans les délégations fédérales auprès du Groupe de travail des populations autochtones, parrainé par les Nations Unies, et de l'Organisation internationale du Travail (OIT). À la suite des délibérations de l'OIT tenues au cours des dernières années, la *Convention concernant les populations aborigènes et tribales (nº 169)* a été élaborée en 1989 et est prête à être ratifiée par les États membres. La rédaction d'une déclaration universelle des droits autochtones se poursuit.

Des fonds à l'appui des questions constitutionnelles autochtones ont également été fournis aux organismes autochtones afin de les aider à s'occuper des questions constitutionnelles.

RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

La Direction des relations fédérales-provinciales a été créée en octobre 1989 afin de refléter l'importance des relations fédérales-provinciales dans les négociations de l'autonomie gouvernementale et parce que les négociations touchent souvent des questions qui relèvent également d'autres compétences.

Pendant l'année, la Direction a établi des liens avec les bureaux des gouvernements provinciaux qui sont responsables des affaires autochtones. Elle a appuyé le processus des négociations tripartites en Ontario, qui avait pour but de conférer une plus grande autonomie aux Premières nations de l'Ontario. La Direction a également collaboré à l'établissement d'un groupe de discussion tripartite en Nouvelle-Écosse.

DIRECTION DE LA LÉGISLATION

Nouvellement créée, cette direction est responsable de la planification stratégique et de la coordination de la législation.

La Direction de la législation s'est occupée, entre autres, de l'élaboration de stratégies législatives d'ensemble et de la coordination des initiatives législatives, notamment les projets d'autonomie gouvernementale. Elle révise les lois fédérales afin d'assurer qu'elles reflètent, de façon cohérente et uniforme, les politiques du gouvernement concernant les Autochtones et le Nord.

DIRECTION GÉNÉRALE DES NÉGOCIATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS ET DE LA MISE EN OEUVRE

DIRECTION DES NÉGOCIATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS

Des ententes cadres permettant d'entamer les négociations proprement dites ont été conclues avec la bande Alexander et la bande Sawridge, en Alberta, la bande de la baie de Whitefish, en Ontario, les Gitksans et les Wet'suwet'ens, en Colombie-Britannique, et les Conseils indiens unis des Chippewas et des Mississaugas, en Ontario. Par ailleurs, les négociations relatives à l'autonomie gouvernementale ont débuté avec les Premières nations du Yukon, conformément à l'entente cadre visant leurs revendications territoriales qui a été conclue, et avec le Conseil tribal des Nishgas de la Colombie-Britannique. Au 31 mars 1990, il y avait 77 dossiers actifs.

AU 31 MARS 1990

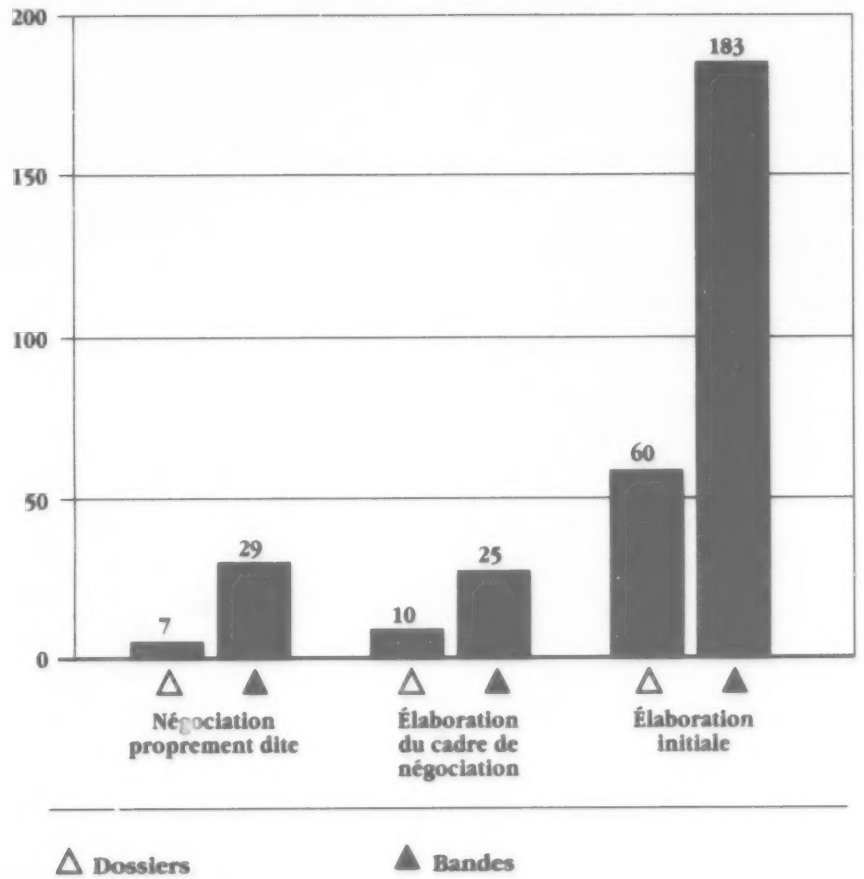

DIRECTION DE LA MISE EN OEUVRE

Le soutien technique a été fourni aux négociations concernant la mise en oeuvre de la *Convention de la Baie James et du Nord québécois*, ce qui a permis aux négociateurs du gouvernement fédéral, des Inuit et des Naskapis de mettre au point les ententes de principe pour la mise en oeuvre finale. Les ententes de principe seront soumises à un comité du Cabinet et aux groupes autochtones en vue de leur examen et de leur ratification. Ces ententes de principe règlent les questions en suspens et fournissent un outil pour résoudre les conflits futurs.

Une entente entre le Ministère et l'Hydro-Québec a été négociée afin de transférer la responsabilité de la production d'électricité dans les trois collectivités cries. Au cours de l'exercice financier 1989-1990, la Direction a transféré aux Cris et aux Naskapis du Québec plus de 25,6 millions de dollars en subventions d'immobilisations et de fonctionnement consacrées à l'autonomie gouvernementale. Par ailleurs, 2,2 millions de dollars ont été transférés à la bande indienne sechelte de la Colombie-Britannique.

DIRECTION DES POLITIQUES

Certaines questions clés de l'autonomie gouvernementale, notamment l'administration de la justice, les structures et procédures gouvernementales, les terres et ressources, et la responsabilité politique, ont été soumises à des analyses techniques.

On a élaboré des politiques concernant les ressources renouvelables et non renouvelables ainsi que la gestion de l'environnement.

La Direction a participé directement aux négociations de l'autonomie gouvernementale avec trois bandes du Yukon ainsi qu'avec plusieurs bandes vivant au sud du 60e parallèle, donnant des conseils en matière de politique aux négociateurs fédéraux.

La Direction a également travaillé avec l'étroite collaboration de la Direction générale des revendications globales du Programme des affaires du Nord du Ministère dans une revue de la politique des revendications globales, confirmée par la suite par le Cabinet.

SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Avec l'annonce en juin de la mise sur pied de la Stratégie canadienne de développement économique des Autochtones (SCDEA), l'année 1989-1990 est devenue une année de transition pour le Secteur du développement économique. Le gouvernement fédéral a procédé à une refonte en profondeur de son régime de soutien des peuples autochtones en s'engageant pour un montant de 873,7 millions de dollars (dont 474,7 millions relèvent du MAINC et 399 millions, d'ISTC), réparti sur une période de cinq ans. La SCDEA a pour objectif d'établir une forme de partenariat entre la Ministère, Industrie, Sciences et Technologie Canada et Emploi et Immigration Canada pour aider les Autochtones à atteindre à l'autosuffisance sur le plan économique. La Stratégie a été conçue pour ouvrir de nouvelles possibilités aux particuliers et aux collectivités autochtones leur permettant de créer et de développer des entreprises commerciales et d'obtenir des emplois à long terme. On encourage la collaboration étroite entre la communauté autochtone, le secteur privé et les organismes des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux afin de favoriser une plus grande participation des Autochtones dans le courant de l'économie nationale.

La SCDEA repose sur les huit éléments suivants :

Élément	**Chargés de l'application**
Développement des entreprises • Fournir aux particuliers et aux collectivités autochtones le capital et les services de soutien pour mettre sur pied et développer des entreprises.	ISTC
Entreprises en participation • Aider les entreprises autochtones à établir des liens avec des firmes dans le courant de l'économie nationale.	ISTC
Sociétés de financement • Construire et consolider un réseau d'institutions financières autochtones autonomes.	ISTC
Planification et développement économique des collectivités • Aider les collectivités autochtones à fournir leurs propres services commerciaux, d'embauche et de perfectionnement des ressources humaines.	MAINC
Accès aux ressources • Aider les collectivités indiennes à obtenir l'accès aux ressources renouvelables et non renouvelables, et à les développer.	MAINC
Acquisition de compétences • Accroître les compétences des Autochtones.	EIC
Emplois en milieu urbain • Aider les Autochtones qui vivent dans les zones urbaines à trouver de l'emploi.	EIC
Recherche et défense des intérêts • Promouvoir l'embauche et la création d'entreprises chez les Autochtones.	MAINC EIC ISTC

Le Secteur du développement économique est chargé de la planification et du développement communautaires et de l'accès aux ressources. Une grande partie du travail du Secteur s'est concentrée sur l'élaboration et le soutien de la mise en oeuvre de ces éléments de la Stratégie, avec le concours du personnel régional du Développement économique et les représentants des Indiens et des Inuit.

En plus de la mise en oeuvre de la SCDEA, le Secteur a poursuivi son travail dans d'autres domaines, notamment la fiscalité indienne et la mise en oeuvre des modifications de la *Loi sur les Indiens* au sujet de la taxation, ainsi que l'administration de la *Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes*.

ÉLABORATION DE LA POLITIQUE

La Direction générale de l'élaboration de la politique a apporté sa contribution à l'élaboration de la SCDEA avec ISTC et EIC. La Stratégie lance le développement économique des Autochtones sur une trajectoire à long terme conçue pour appuyer la prise en charge, par les collectivités indiennes et inuit, de la prise des décisions, de l'établissement des priorités et de la prestation des services intéressant la collectivité.

SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

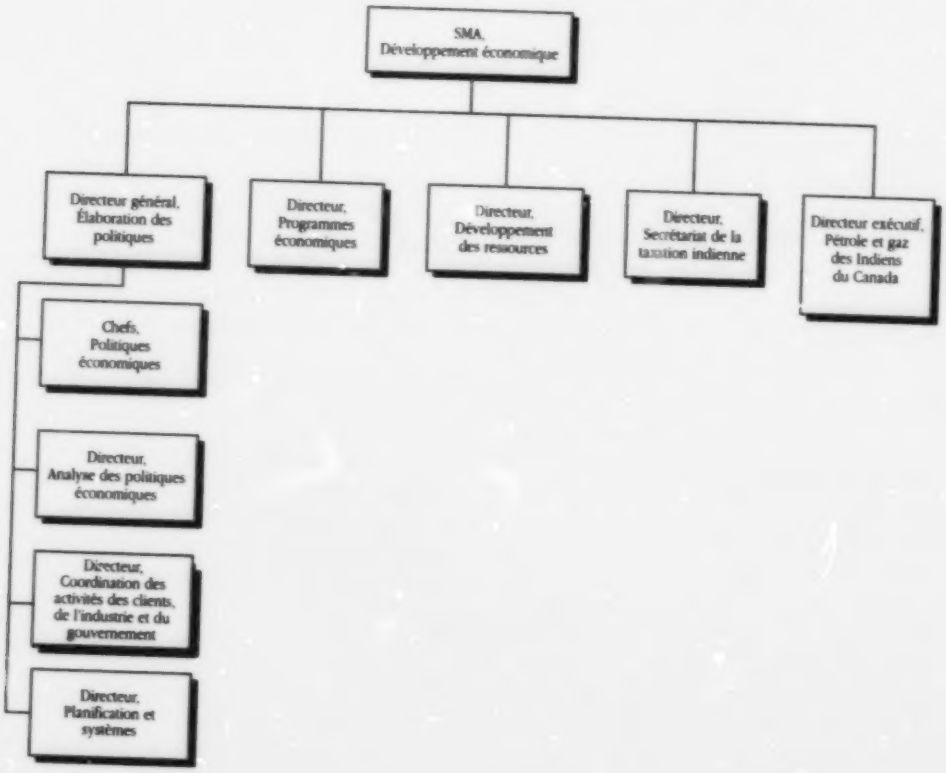

Une des principales préoccupations de la Direction générale a été l'élaboration de l'élément « Planification et développement économique des collectivités » de la Stratégie. Cet élément est conçu pour aider les Indiens et les Inuit, par l'entremise des Organismes locaux de développement économique (OLDE), à créer, à renforcer et à maintenir leurs compétences locales d'organisation, de consultation et de développement, afin que leurs membres puissent se fixer et atteindre des objectifs dans les activités commerciales, la création d'emplois et la mise en valeur des ressources. Dans cette vue, une somme de 20,4 millions de dollars a été accordée aux bandes, aux conseils tribaux et aux institutions sectorielles contrôlées par les Indiens. En outre, le Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités a fourni environ 19,5 millions de dollars aux particuliers et aux collectivités afin d'accroître les possibilités d'emploi par les moyens du perfectionnement scolaire, de la formation professionnelle et de la formation en cours d'emploi. Ces fonds ont également servi à appuyer l'entreprenariat, la création d'emplois, la planification des ressources économiques et la planification des ressources humaines. L'attention de la Direction générale a également porté sur l'élaboration de programmes de formation et de mise en valeur des compétences à l'intention du personnel des OLDE indiens et inuit et sur le développement d'outils devant servir aux OLDE.

D'autres activités comprennent l'appui aux propositions des Indiens concernant l'élaboration de programmes d'alphabétisation, d'éducation de base des adultes et de formation professionnelle, ainsi que la participation à l'élaboration d'un projet pilote de centres de formation et d'embauche de pilotes indiens dans quatre collectivités qui serviraient de modèles d'essai à la fourniture de services aux marchés locaux. Les recherches ont été entreprises pour un certain nombre de projets, notamment des études devant offrir une meilleure compréhension du fonctionnement des économies dans les réserves, et la recherche de moyens pour augmenter la rentabilité des programmes fédéraux dans les collectivités indiennes.

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Le programme du Développement commercial gère les activités du Programme de développement des entreprises autochtones.

Le Programme de développement des entreprises autochtones a fourni 9,9 millions de dollars en contributions, 0,9 million en prêts directs et 1,7 million en prêts garantis, ainsi que des services de gestion et de consultation aux entreprises indiennes. Avec l'instauration de la SCDEA, 1989-1990 marque la dernière année des contributions directes du MAINC aux entreprises indiennes. Dans l'avenir, les décisions seront prises par les OLDE indiens et inuit, les sociétés d'investissement autochtones et les programmes d'ISTC à l'intention des Autochtones, qui fourniront le financement et l'assistance de suivi aux entreprises autochtones. En conséquence, le MAINC met un terme à ses programmes de prêts directs. Deux portions du portefeuille des prêts

directs, représentant 6 millions de dollars, ont été vendues entièrement, et deux autres ont été données en sous-traitance à des établissements de crédit autochtones. Le MAINC continuera d'accorder des prêts garantis aux entreprises indiennes dans les réserves.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES

La Direction du développement des ressources aide les collectivités indiennes, inuit et innus à bénéficier des occasions d'affaires et d'emplois dans les secteurs de la mise en valeur des ressources et du tourisme, par le moyen d'ententes négociées avec les grands promoteurs de projets, les gouvernements provinciaux et territoriaux, et d'autres intervenants. Elle a fourni de l'aide à 15 projets, ce qui a permis aux bandes indiennes de négocier l'accès aux ressources se trouvant à l'extérieur des réserves et de tirer profit des grands projets d'exploitation des ressources avoisinantes.

Des progrès ont été accomplis par les collectivités dans la négociation d'ententes de coparticipation avec le secteur privé et avec les gouvernements provinciaux. Un bon exemple de ceci est l'annonce par le gouvernement de l'Ontario, en décembre 1989, de son intention de travailler avec la collaboration des collectivités autochtones à élargir l'accès aux ressources et aux terres provinciales entourant les réserves.

Des organismes autochtones nationaux, avec l'appui du MAINC, d'Industrie, Sciences et Technologie Canada et de Forêts Canada, ont parrainé un Symposium national de la foresterie tenu à Vancouver. Le Symposium a préparé la voie à la création de l'Association autochtone nationale de la foresterie et a élaboré des propositions visant l'établissement d'un programme national des forêts des Autochtones.

La Direction a terminé le répertoire des ressources minérales, qui contient des renseignements géotechniques sur le potentiel minéral de 2 237 réserves indiennes du Canada.

SECRÉTARIAT DE LA TAXATION INDIENNE

La Commission consultative de la fiscalité indienne a été établie afin de compléter les modifications de 1988 apportées à la *Loi sur les Indiens* (projet de loi C-115). Pour la première fois, une modification de la *Loi sur les Indiens* due à l'initiative des Indiens conférait aux bandes de nouveaux pouvoirs élargis en ce qui concerne le prélèvement d'impôts fonciers sur les terres indiennes. Les revues, les analyses, l'élaboration des politiques et les prises de décisions sont désormais placées sous la direction d'une commission indépendante formée de 10 membres, dont 7 dirigeants indiens.

Au cours de sa première année complète de fonctionnement, la Commission a non seulement examiné 13 statuts administratifs en matière de fiscalité, mais elle a également élaboré un statut administratif type en vertu de la *Loi sur les Indiens*. Elle compte aussi d'autres réalisations importantes à son actif : elle a coparrainé une conférence internationale sur l'impôt immobilier, conduit des consultations gouvernementales et publié d'importants ouvrages portant sur tous les aspects de l'impôt immobilier.

PÉTROLE ET GAZ DES INDIENS DU CANADA

Le programme du Pétrole et du gaz des Indiens du Canada (PGIC) a pour mandat de déterminer et d'administrer les droits sur le pétrole et le gaz naturel au nom des Indiens, et d'offrir sur le marché les permis et les baux qui ont trait à leur exploration et à leur exploitation. En 1989-1990, le PGIC a supervisé le forage de 21 puits et distribué des droits tréfonciers d'une valeur de 2,6 millions de dollars. Plusieurs nouveaux puits de gaz ont été exploités cette année et les droits sur le pétrole et le gaz ont été vendus pour la première fois dans plusieurs réserves.

L'organisme a organisé des ateliers pour les besoins d'un grand nombre de bandes pendant l'année, portant sur divers sujets tels que les droits superficiaires, les droits pétroliers et gaziers, la géologie du pétrole et les rudiments de la production.

Pendant l'année, on a commencé à transférer au Conseil des ressources des Indiens la responsabilité d'accroître les possibilités d'emploi et de formation pour les Indiens.

Des progrès ont été réalisés dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'un système de gestion des informations sur les ressources pour traiter les redevances, les finances concernant les terres et le pétrole et le gaz. Des lignes directrices révisées concernant les redevances et les allocations sur les coûts du gaz ont pu ainsi être distribuées à l'industrie.

On a terminé le travail de vérification sur place concernant les redevances et les allocations sur les coûts du gaz dans 11 réserves. D'après le rapport et le processus des demandes, achevé à 70 p. 100, les demandes pourraient s'élever à 9,7 millions de dollars. Le programme du PGIC a appuyé la désignation de terres aux fins de l'exploration pétrolière et a aidé à élaborer les ententes pour rendre aux Autochtones les droits pétroliers et gaziers sous-jacents à certains droits de passage pour les routes de l'Alberta.

SECTEUR DES TERRES, DES REVENUS ET DE LA FIDUCIE

Le Secteur des terres, des revenus et de la fiducie (STRF) veille au respect des obligations légales du gouvernement dans les questions qui touchent les Indiens et les terres qui leur sont réservées.

DIRECTION GÉNÉRALE DES TERRES ET DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION DES TERRES

Une entente de principe a été conclue dans la première série de négociations en vertu de la *Loi sur l'accord de 1986 concernant les terres indiennes*. L'entente, négociée entre le Canada, la province de l'Ontario et les chefs et les conseils unis de Manitoulin, a pour but d'indemniser les bandes en contrepartie des droits indiens non abolis dans environ 34 000 hectares de terres situées sur l'île Manitoulin. On a également terminé le répertoire des intérêts indiens possibles dans 81 000 hectares de terres indiennes cédées non vendues, situées en Ontario.

À la suite de l'Examen du Secteur des terres, des revenus et de la fiducie, plusieurs changements ont été apportés au fonctionnement du Registre des terres indiennes. Des normes d'arpentage et de description des terres ont été établies pour l'enregistrement des droits sur les terres indiennes. Une sous-section des levés a été créée dans le bureau d'enregistrement afin d'assurer le respect des normes établies et la liaison avec l'Arpenteur général du Canada.

De nouvelles ententes sur la lutte contre les incendies de forêts dans les réserves indiennes ont été conclues avec l'Alberta, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, assurant la protection des terres de réserve et de leurs résidents contre les feux de forêts.

SECTEUR DES TERRES, DES REVENUS ET DE LA FIDUCIE

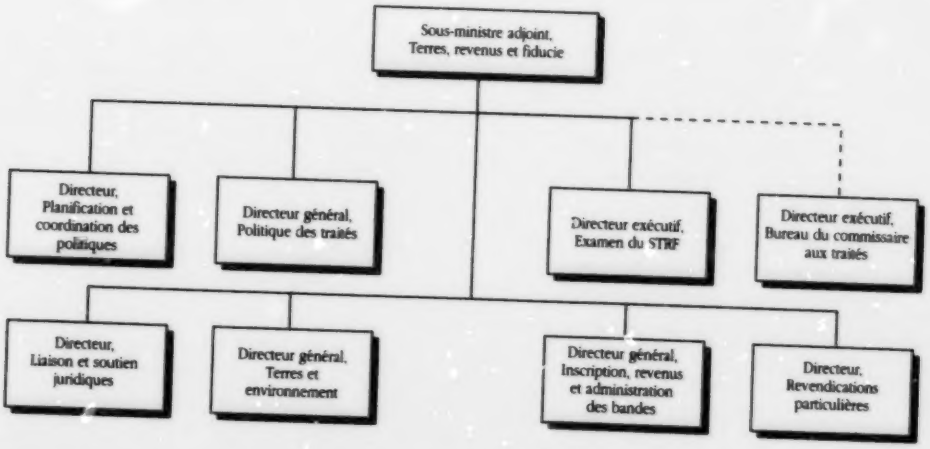

Quelque 13 848 hectares de terres ont reçu cette année le statut de réserve par voie de décret en conseil du gouvernement fédéral, ce qui porte à plus de 2 686 996 hectares la superficie totale des terres de réserve au Canada, une superficie comparable, en gros, à celle de la Nouvelle-Écosse. Une somme de 1,19 million de dollars a été versée aux bandes, à l'échelon national, pour aider celles-ci à administrer leurs terres. Par ailleurs, 425 000 $ ont été versés à des bandes du Manitoba et de la Saskatchewan afin de les aider à sélectionner les terres auxquelles elles ont droit en vertu de traités.

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Des accords de contribution d'une valeur de 1,3 million de dollars ont été signés avec le Comité de l'inondation des terres dans le Nord du Manitoba, lequel représente les cinq bandes visées par la *Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba*. Cet argent a été affecté aux activités de planification, de mise en oeuvre et de négociation prévues dans la Convention. Les négociations quadripartites qui ont débuté en février 1989 se sont poursuivies durant l'année afin de résoudre les questions en suspens.

Le Ministère a aussi fourni aux bandes et aux organismes indiens du pays des services de soutien, des services consultatifs et des services techniques, pour aider les Indiens à traiter les problèmes en matière d'environnement. Les groupes indiens ont d'ailleurs reçu une somme d'environ 1,8 million de dollars pour étudier les questions environnementales, participer au processus d'évaluation et de réglementation et négocier des indemnités pour les dommages causés à l'environnement.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INSCRIPTION, DES REVENUS ET DE L'ADMINISTRATION DES BANDES

DIRECTION DE L'INSCRIPTION ET DES LISTES DE BANDE

Le 31 mars 1989, 33 107 personnes attendaient le traitement de leur demande de statut d'Indien. Cette année, la Direction a reçu 15 096 demandes de statut d'Indien. Elle a examiné les demandes de 38 617 personnes; de ce nombre, 14 230 demandes ont été acceptées et 7 648 ont été jugées irrecevables, parce qu'on n'a pu prouver que ces dernières étaient conformes aux exigences de la *Loi sur les Indiens*. Enfin, 16 739 noms ont été ajoutés au Registre des Indiens ou en ont été retranchés, suite à des naissances, des décès et des mariages.

Pendant l'année, deux autres bandes ont pris en main l'administration de leur effectif, ce qui porte à 231, soit 39 p. 100 de l'ensemble, le nombre total des bandes habilitées à décider de l'appartenance à leur effectif.

Le Système d'inscription des Indiens a été régionalisé afin de rendre la base de données accessible aux régions. L'entrée directe, par les régions, des événements importants touchant la population des Indiens inscrits (tels que naissances, décès et mariage) a été mise à l'essai au Québec.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DES BANDES ET DES SUCCESSIONS

Cette année, le Ministère a travaillé directement avec les conseils de bande et leurs conseillers juridiques à la rédaction de la législation locale. Cela devrait permettre d'augmenter le taux des acceptations, par le Ministre, des statuts administratifs soumis par les bandes.

Un *Guide des statuts administratifs des bandes indiennes* a été publié et distribué à tous les chefs afin d'aider ceux-ci à promulguer des lois locales améliorées. Plus de 150 représentants ont suivi un cours de formation sur les pouvoirs législatifs des conseils de bandes en vertu de la *Loi sur les Indiens*.

DIRECTION DU FONDS DES INDIENS

Le Ministère a continué d'administrer le Fonds des Indiens, d'une valeur approximative d'un milliard de dollars, au nom de 600 bandes et de 23 000 personnes.

Des directives d'orientation ont été préparées concernant l'administration des biens des Indiens mineurs et des Indiens mentalement incapables.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLITIQUE DES TRAITÉS

Le Ministère a créé la Direction générale de la politique des traités comme centre de coordination de deux domaines connexes : la politique sur les pêches indiennes et la politique des traités.

DIRECTION DE LA POLITIQUE SUR LES PÊCHES INDIENNES

De concert avec Pêches et Océans, le MAINC a lancé 19 projets de gestion coopérative des pêches en Colombie-Britannique. Ces projets pilotes ont révélé qu'il est possible d'assumer une cogestion des pêches locales avec les bandes indiennes. Le MAINC a versé 650 000 $ des 919 000 $ consacrés à ces projets en 1989-1990. Les deux ministères ont de plus versé respectivement 50 000 $ à la Commission des pêches des peuples autochtones de la Colombie-Britannique.

Dans les provinces de l'Atlantique, le MAINC a continué de travailler avec les dirigeants autochtones et Pêches et Océans afin d'améliorer la gestion des pêches et d'élaborer des stratégies économiques.

En Ontario, on se préparait à négocier avec le gouvernement provincial et les organismes indiens des ententes tripartites relatives aux pêches.

DIRECTION DE LA POLITIQUE DES TRAITÉS

En juin 1989, le Ministre a signé un mémoire d'entente avec la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan (FNIS) afin d'établir un processus bilatéral visant à résoudre les questions en suspens en matière de traités en Saskatchewan. Les premiers sujets examinés ont été les droits fonciers conférés par les traités et l'éducation. Le mémoire d'entente prévoyait également la création du Bureau du commissaire aux traités, organisme indépendant ayant pour mandat d'examiner les questions et de faire les recherches s'y rapportant, et de présenter des recommandations au gouvernement fédéral et à la FNIS.

Le Ministère a créé, à l'automne de 1989, la Direction générale de la politique des traités qui est responsable de l'élaboration et de la coordination des politiques sur les questions se rapportant aux traités, avec la collaboration des autres ministères fédéraux, des groupes indiens et des gouvernements provinciaux. Cette direction générale coordonne donc nombre de questions connexes en suspens liées aux traités. Elle appuie également les activités du Bureau du commissaire aux traités. Elle a reçu de plusieurs groupes touchés par les traités des projets bilatéraux relatifs aux traités et a conclu des accords de contribution d'une valeur de 120 000 $ avec les organismes indiens, afin de faire des recherches sur des questions connexes aux traités.

DIRECTION DES REVENDICATIONS PARTICULIÈRES

Le gouvernement s'est engagé à régler les revendications des bandes indiennes de façon juste et équitable. Les revendications particulières portent non seulement sur le respect des traités avec les Indiens, mais également sur la gestion des terres et autres biens en vertu de la *Loi sur les Indiens*. La Direction des revendications particulières met en oeuvre cette politique selon laquelle elle doit déterminer si le gouvernement fédéral a manqué à ses obligations légales envers les Indiens et, le cas échéant, elle doit indemniser les requérants lorsque les preuves à cet effet sont établies.

Le traitement des revendications particulières a été rationalisé afin de réduire le temps requis pour leur examen. Dans ce nouveau système restructuré, on a établi une règle de priorité sur la base des «premiers arrivés, premiers servis». Parmi les principales réalisations, on compte :

- le règlement des revendications particulières des bandes indiennes Lower Kootenay, Kitamaat, Ohiaht, et celles de Quatsino, du lac Whitefish et du lac Sturgeon, au coût total de 17 182 000 $;

- la négociation en vue de la création de la réserve et de la collectivité d'Ingenika;

- six règlements ont été conclus mais attendent encore les approbations définitives du gouvernement fédéral, les bandes en cause étant les suivantes : Stangecoming, Couchiching, Big Grassy/Sabaskon et Assabaska (Ontario), Teslin (Yukon) et Ulkatcho (Colombie-Britannique);

- les mandats de négocier ont été approuvés pour 15 revendications;

- soixante et une nouvelles revendications ont été acceptées aux fins d'examen.

DIRECTION DE LA LIAISON ET DU SOUTIEN JURIDIQUES

En 1989-1990, la Direction de la liaison et du soutien juridiques a administré, par l'intermédiaire de deux programmes distincts, la prestation du financement de

soutien pour 14 causes. En vertu des programmes ordinaires, un total de 11 causes types ont été financées, dont trois ont été entendues par la Cour suprême du Canada. En outre, deux causes importantes portant sur des droits de chasse et de pêche (*R c. Flett, R c. Denny et Paul*) ont été entendues par des cours d'appel provinciales. Trois causes ont également été financées en vertu du Programme de financement des litiges découlant de la *Loi C-31*, qui a pour but d'aider les parties à défrayer les coûts des litiges découlant des modifications de 1985 apportées à la *Loi sur les Indiens*. Deux organismes financés ont notamment été reconnus comme ayant qualité pour être entendus dans l'affaire *Walter Twinn et al. c. La Reine et Jean Potskin*, un défi présenté par les bandes de l'Alberta relativement à la constitutionnalité de la législation.

EXAMEN DU SECTEUR DES TERRES, DES REVENUS ET DE LA FIDUCIE

Reconnaissant les nombreux problèmes associés à la *Loi sur les Indiens*, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a demandé que l'on procède à un examen du Secteur des terres, des revenus et de la fiducie. Commencé à l'automne de 1987, cet examen est l'analyse de la *Loi sur les Indiens* la plus poussée qui ait jamais été entreprise. Il fournit un mécanisme permettant de discuter, en toute connaissance de cause, des relations actuelles et futures entre la Couronne et les Premières nations. Jusqu'à présent, environ 160 Premières nations ont été consultées.

Alors même qu'il y a consensus sur la nécessité de mettre à jour la Loi, il existe une préoccupation sincère selon laquelle les changements à venir doivent profiter aux Indiens.

Au cours de l'exercice 1989-1990, l'Examen du Secteur des terres, des revenus et de la fiducie en était à la troisième étape, une étape décisive au cours de laquelle les Indiens ont été consultés en très grand nombre et partout au pays sur la façon de moderniser la *Loi sur les Indiens*.

SECTEUR DES SERVICES AUX INDIENS

Le Secteur des services aux Indiens a pour rôle d'aider les Indiens de tout le Canada et les Inuit du Nouveau-Québec et du Labrador. Cette aide prend la forme de fonds et de services aux fins d'éducation, de développement social, de logement, d'équipements collectifs communautaires et d'administration des bandes.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION

La Direction générale de l'éducation s'est appliquée à offrir à plus de 85 000 élèves vivant dans les réserves une gamme complète de services scolaires aux niveaux primaire et secondaire. Ces services

SECTEUR DES SERVICES AUX INDIENS

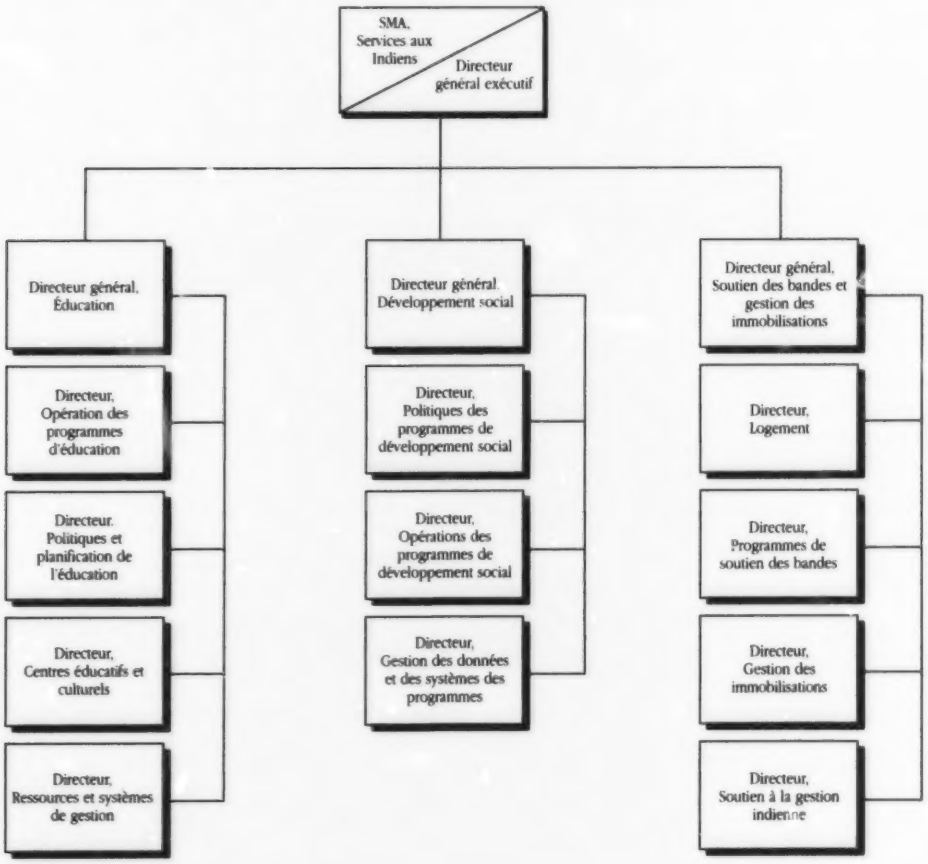

ont été dispensés par des écoles fédérales ou par des écoles provinciales grâce à des ententes sur les frais de scolarité, ou encore par les bandes elles-mêmes en vertu d'accords de contribution ou d'ententes sur les Modes optionnels de financement (MOF). Sur leurs 379 écoles, les bandes en administrent maintenant 300, et 21 autres doivent leur être transférées en septembre 1990.

Au-delà de 18 000 étudiants indiens du niveau postsecondaire ont profité de

TENDANCES DANS LES INSCRIPTIONS, par type d'école

CANADA

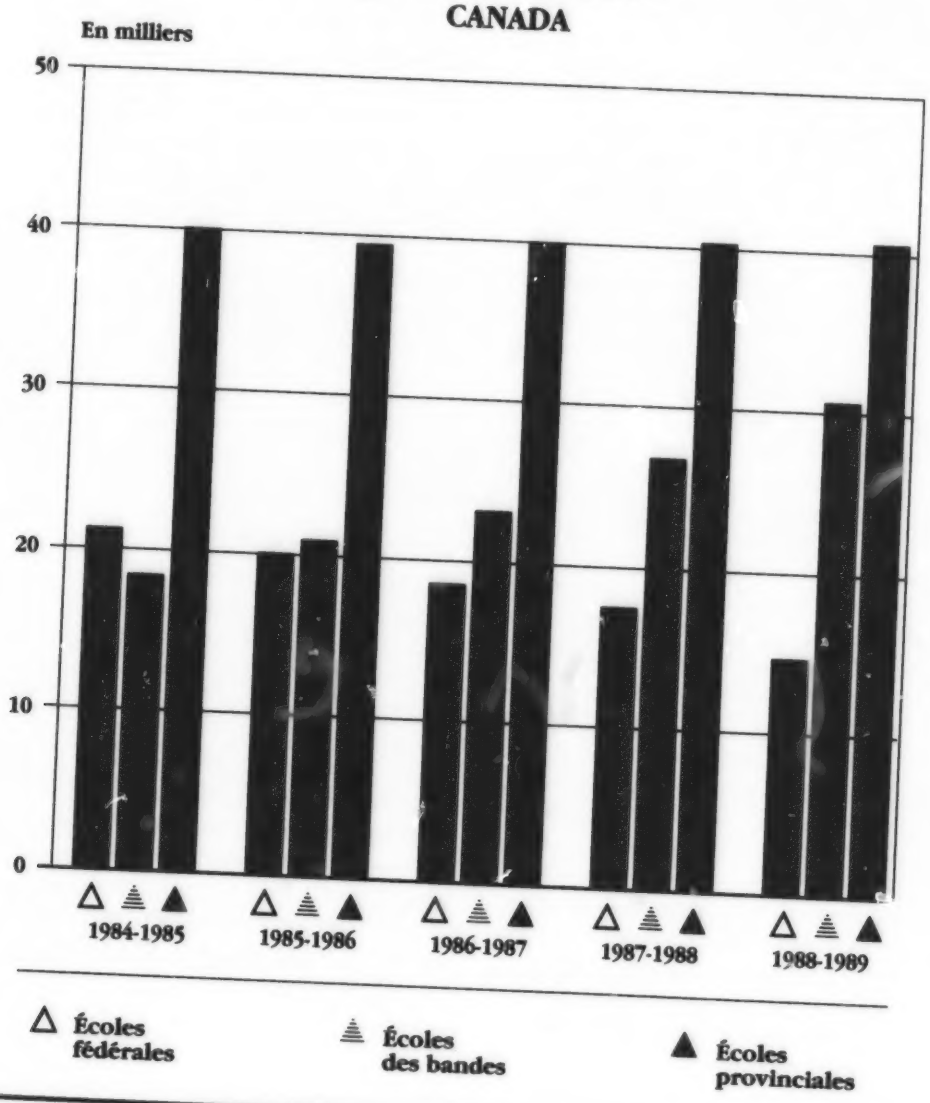

subventions s'élevant à environ 142 millions de dollars pour poursuivre leurs études. Ce montant inclut les quelque 15 millions de dollars dépensés pour les institutions d'enseignement gérées par les Indiens et pour les programmes d'études destinés aux Indiens. Les autorités indiennes ont administré plus de 70 p. 100 du budget du programme de l'éducation en vertu d'accords de contribution.

Le Ministère a consacré 7,3 millions de dollars à la prestation de services éducatifs et culturels, tels que des services d'enseignement des langues autochtones et des services d'élaboration de programmes d'études et de muséologie. Il a réparti ces fonds entre 42 centres administrés par des bandes et 27 centres relevant d'une société.

Le Ministère a continué d'appuyer les recherches effectuées par l'Assemblée des premières nations (APN) relativement au transfert des responsabilités de l'éducation, de la gestion par les Indiens, des ressources et de la qualité de l'éducation, thèmes qui sont abordés dans un rapport portant sur l'éducation chez les Premières nations à l'échelle du pays et publié par l'APN sous le titre de *National Review of First Nations Education*. Prenant état du rapport, le Ministre a reconnu que l'administration de l'éducation indienne par les Indiens est un élément important de l'évolution générale vers l'autonomie gouvernementale.

Un processus bilatéral est en place dans le but de revoir le soutien assuré aux étudiants du niveau postsecondaire. Le Ministère a conclu des ententes avec sept organismes indiens qui doivent proposer des changements d'orientation et aider à mettre sur pied une base de données sur les étudiants. Les réunions se sont poursuivies avec le personnel des organismes indiens chargés de l'administration de l'éducation afin de rassembler des informations sur les questions non réglées telles que la garde des enfants, le counselling, l'administration, les étudiants handicapés, les bourses d'études, les programmes d'encouragement et la résidence.

DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le programme du Développement social offre des services d'aide sociale, d'aide à l'enfance et de soins aux adultes, aux familles et aux particuliers indiens qui résident dans des réserves ou sur des terres de la Couronne. En 1989-1990, ce programme a versé 530 millions de dollars en prestations aux membres des bandes.

Une somme de 390 millions de dollars a été versée à environ 131 000 bénéficiaires de l'aide sociale.

Grâce aux projets de développement économique et social, on a dispensé de la formation à l'entreprenariat.

Au cours de l'exercice financier 1989-1990, une somme de 11,5 millions de dollars, représentant 3 p. 100 du fonds d'aide sociale, a été affectée à la création d'emplois par les bandes et aux programmes de formation.

La prestation des services d'aide à l'enfance a été assurée en vertu d'ententes conclues avec des organismes provinciaux ou avec des organismes administrés par des Indiens. En 1989-1990, 36 accords de protection de l'enfance touchant 193 bandes ont été renouvelés. Un cadre de gestion régissant la création d'organismes indiens

chargés de la prestation des services à l'enfance et à la famille a été élaboré et distribué à toutes les bandes du Canada ainsi qu'aux gouvernements provinciaux et territoriaux aux fins de consultations.

Dans le cadre d'une initiative ayant trait à la violence familiale, annoncée en juin 1988, le MAINC et Santé et Bien-être social Canada, avec l'aide d'un comité consultatif formé de représentants indiens et inuit, ont administré une contribution d'un million de dollars destinée à la réalisation de projets dans les collectivités indiennes et inuit. En tout, 41 projets, notamment des conférences, des ateliers et des programmes de formation, ont été financés.

Les services de soins aux adultes, qui représentent environ 23 millions de dollars, ont été assurés aux personnes âgées et aux personnes handicapées vivant chez elles, en foyer d'accueil et dans les institutions. Cette somme comprend les fonds supplémentaires versés afin d'appuyer la création de services d'aides familiales assurés par les bandes. Un groupe de travail conjoint du MAINC et de Santé et Bien-être social Canada a été formé afin de recueillir des informations sur les besoins et services en matière de soins aux adultes.

DIRECTION GÉNÉRALE DU SOUTIEN DES BANDES ET DE LA GESTION DES IMMOBILISATIONS

DIRECTION DES PROGRAMMES DE SOUTIEN DES BANDES

La Direction des programmes de soutien des bandes a administré le transfert d'environ 180 millions de dollars en subventions et contributions aux administrations indiennes régionales aux fins de la gestion et de l'exécution des programmes destinés aux bandes. Cette somme comprend les fonds alloués en vertu d'un plan quinquennal de transferts des responsabilités.

Après avoir réévalué les coûts éventuels de la mise en application des modifications de 1985 à la *Loi sur les Indiens* (*Loi C-31*), le Ministère a approuvé la distribution de 859 millions de dollars supplémentaires pour servir à défrayer les coûts additionnels des programmes.

SOUTIEN À LA GESTION INDIENNE

De concert avec la Direction générale des finances et des services professionnels, un nouveau mode de financement pour les bénéficiaires du Ministère, les Paiements de transfert souples (PTS), a été instauré dans tout le pays après avoir été mis à l'essai. L'incidence des pouvoirs récemment approuvés au sujet des PTS a fait l'objet de discussions avec les chefs de l'Ontario, ce qui a entraîné une révision du guide des vérifications.

L'amélioration des compétences en gestion des bandes s'est traduite par une augmentation du pourcentage des bandes dont les vérifications ont été approuvées; ce pourcentage est passé à 72 p. 100 en 1988-1989. Le nombre de bandes ayant besoin d'un plan de gestion financière se stabilise à 22 p. 100.

Le Ministère continue d'appuyer le Service administratif canadien aux organismes (SACO) qui offre des services consultatifs grâce à la collaboration de bénévoles qui partagent leurs connaissances et leurs compétences avec les collectivités indiennes. De plus, 95 étudiants du milieu universitaire ont fourni aux bandes et aux conseils tribaux des services consultatifs en matière de gestion et de développement économique, en vertu du Programme d'aide aux gestionnaires indiens.

DIRECTION DE LA GESTION DES IMMOBILISATIONS

La Direction de la gestion des immobilisations aide les Indiens à construire et à maintenir en bon état les installations communautaires dans les réserves, notamment les réseaux d'approvisionnement en eau, les systèmes sanitaires, les installations électriques, les réseaux routiers, les systèmes de protection contre les incendies, les écoles et les immeubles communautaires. En 1989-1990, environ 98 p. 100 des immobilisations et 84 p. 100 des budgets de fonctionnement et d'entretien y afférents ont été administrés par les conseils de bande ou leurs mandataires.

Un système informatisé de gestion est entré en opération cette année. La base de données fournit des informations sur le logement, les infrastructures, les installations d'enseignement et les plans d'immobilisation.

DIRECTION DU LOGEMENT

Le Ministère a accordé des subventions d'immobilisation d'une valeur totale de 126,5 millions de dollars pour la construction d'environ 3 700 maisons et la rénovation de 4 000 maisons dans les réserves. Des garanties ministérielles ont aussi été accordées pour 255 prêts, d'une valeur totale de 100 millions de dollars, applicables à la construction de maisons, et pour 33 prêts totalisant presque 500 000 $ dans le cas des rénovations. Afin de rationaliser le processus des garanties ministérielles, la Direction a établi des directives et des procédures permettant de déléguer les pouvoirs de signature financière aux directeurs généraux régionaux.

Grâce au concours de l'Assemblée des Premières nations, du Conseil tribal dakota-ojibway et de la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan, ainsi que d'autres ministères fédéraux, la Direction travaille à l'étude d'une politique du logement dans les réserves, et l'élaboration d'un document de travail à cet effet s'est poursuivie. On s'attend de pouvoir entreprendre des consultations générales vers la fin de 1990.

PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD

Le Programme des affaires du Nord (PAN) est chargé de gérer les ressources du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, de faciliter l'évolution politique et le développement économique et social du Nord, de coordonner les activités du gouvernement fédéral dans le Nord, de s'assurer que la qualité de l'environnement arctique est préservée pour les générations futures, de favoriser la négociation et la mise en oeuvre des règlements des revendications territoriales dans le Nord, d'encourager la connaissance du Nord au moyen de la recherche scientifique et de la technologie, et, enfin, de fournir une tribune pour les affaires circumpolaires internationales. Ces responsabilités ont été énoncées dans le *Cadre politique et économique pour le Nord*, publié en 1988. Voici les principaux éléments du Cadre :

PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD

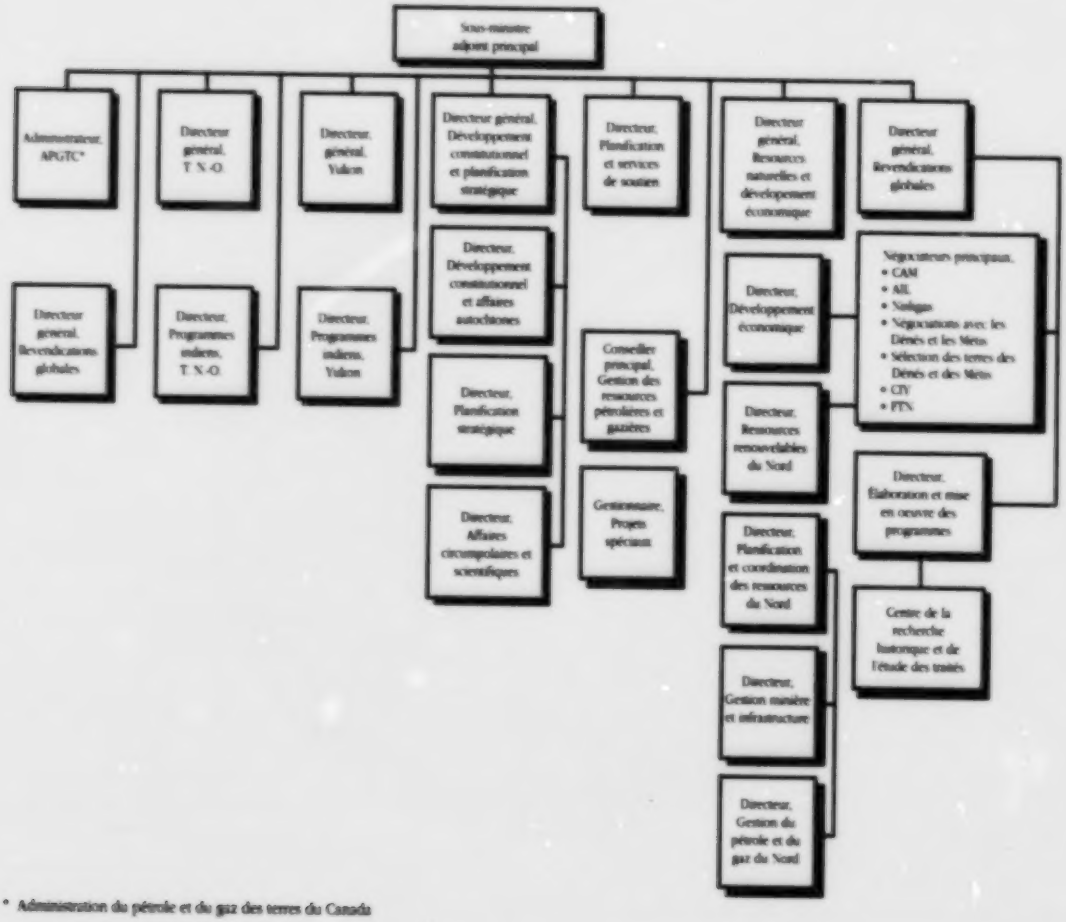

* Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada

- le transfert des programmes de type provincial aux gouvernements territoriaux;
- le règlement des revendications territoriales;
- l'établissement de mécanismes de coopération afin d'appuyer le développement économique;
- le renforcement de la souveraineté du Canada dans l'Arctique et de la coopération circumpolaire.

DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT CONSTITUTIONNEL ET DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

La Direction générale du développement constitutionnel et de la planification stratégique a continué d'assurer la prestation d'un grand nombre d'éléments du *Cadre politique et économique pour le Nord.*

DÉPENSES BRUTES PAR ACTIVITÉ, EN POURCENTAGE

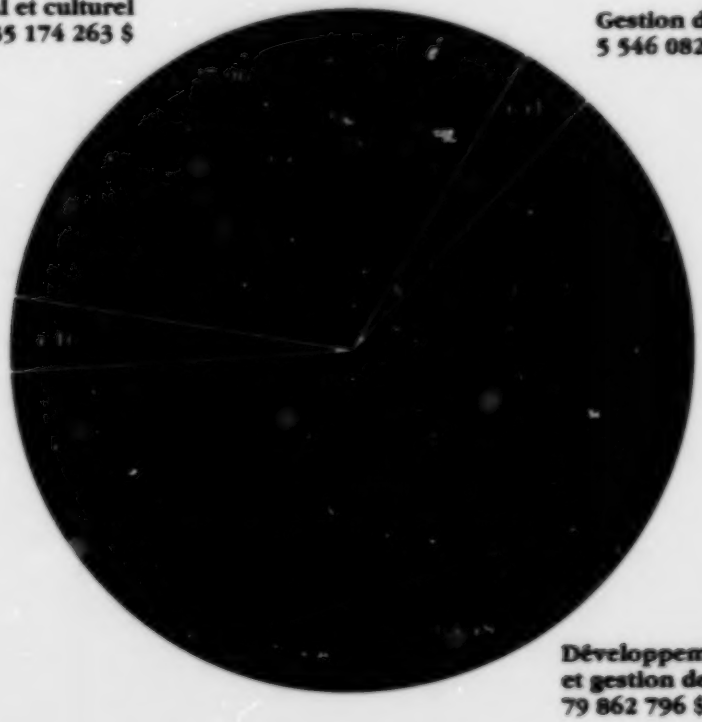

Des rencontres ont eu lieu entre les représentants du Ministère et ceux du gouvernement du Yukon pour discuter des transferts de programmes qui pourraient accompagner le protocole d'entente signé l'an dernier. Les ministères fédéraux qui planifient des transferts de programmes aux gouvernements territoriaux ont reçu de l'aide et des conseils.

La renégociation des accords de financement avec les gouvernements territoriaux a conduit à la conclusion d'une nouvelle entente quinquennale qui rend la formule plus durable et reconnaît les situations fiscales des deux ordres de gouvernement.

Une contribution de 67 457 $ a été accordée à l'Alliance constitutionnelle des Territoires du Nord-Ouest en vue de l'aider à élaborer des propositions concernant l'évolution constitutionnelle de cette partie du pays.

En réponse aux préoccupations du public, la Direction générale s'est chargée de la coordination d'une étude interministérielle des implications financières, sociales et économiques de la diminution des subventions octroyées aux lignes aériennes omnibus de la Société canadienne des postes (utilisées surtout pour le transport des vivres).

Afin d'atteindre l'un des grands objectifs du Cadre, le Ministère a publié en novembre 1989 l'énoncé de principe du gouvernement fédéral concernant la souveraineté du Canada dans l'Arctique sous le titre *Regard sur le Nord : Engagement du Canada dans l'Arctique*.

Les premières modifications ont été apportées au *Programme annuel des dépenses dans le Nord* (PADN) et sont reflétées dans la version 1988-1989 du PADN publiée en octobre 1989.

On s'est chargé de la coordination du nouvel Accord entre le Canada et l'U.R.S.S. concernant la coopération dans l'Arctique, signé par l'Union soviétique et le Premier ministre du Canada. Cet accord a rendu officielle la coopération canado-soviétique qui existait dans l'Arctique et l'a étendue à d'autres régions de l'Arctique et au développement du Nord. La Direction générale a également continué de coordonner la coopération avec les pays arctiques, dont les États-Unis, la Norvège et le Danemark.

La Direction générale a pris en charge le financement de base de la division régionale canadienne de la Conférence circumpolaire inuit, à Ottawa, et de l'Association universitaire canadienne d'études nordiques. Une aide a aussi été donnée dans le cadre du Programme de subventions à la formation scientifique dans le Nord en vue d'appuyer les projets de recherche dans le Nord de quelque 300 étudiants rattachés à plus de 30 universités. Ces projets comprenaient des études sur les sciences de la vie, les sciences physiques et les sciences sociales.

La Direction générale s'est lancée dans les travaux préparatoires en vue de la création de la Commission canadienne des affaires polaires, annoncée par le Premier ministre le 24 novembre 1989. On a continué de mettre au point le système d'information sur les affaires polaires canadiennes.

Il a de nouveau été question de la réinstallation, à Inukjuak, des familles inuit de Resolute et de Grise Fiord, qui a été menée à terme en 1988-1989. Les résidents d'Inukjuak et leurs mandataires se sont présentés devant le Comité permanent des affaires autochtones au mois de mars pour déposer leur demande d'indemnisation. Cette situation résulte du déménagement de ces familles dans l'Extrême Arctique dans les années 50. Le cas était à l'étude à la fin de l'année.

Une grande partie de la collection d'art inuit a été transférée à quatre institutions culturelles : l'Institut culturel inuit d'Arviat, le Musée des beaux-arts du Canada, le Musée canadien des civilisations et la Galerie d'art de Winnipeg. On a également décidé de répartir le reste de la collection entre l'Institut culturel Avataq d'Inukjuak, au Nouveau-Québec, le Musée des beaux-arts du Canada et le Musée canadien des civilisations. Des fonds qui devaient servir à un programme de commercialisation de l'art inuit et au Conseil canadien des arts esquimaux ont été transférés pour appuyer la Fondation de l'art inuit. La Section de l'art inuit a continué de tenir à jour et d'enrichir son centre informatisé de documentation et de recherche sur l'art inuit, qui est exceptionnel, et de mettre à jour les biographies des artistes.

Les préparatifs sont terminés en vue du transfert de la Section des affaires culturelles et linguistiques du Programme des affaires du Nord au Secteur des services aux Indiens. Des fonds ont été fournis à trois centres culturels inuit afin de les aider à préserver, à promouvoir et à développer la culture et la langue des Inuit. On a continué d'appuyer un centre d'orientation administré par les Inuit, qui aide les Inuit à s'adapter à la vie en milieu urbain.

En 1989, le Programme d'initiatives pétrolières et gazières dans le Nord (PIPGN) a obtenu des fonds afin de poursuivre ses projets dans les deux prochaines années, ce qui permettra de terminer le programme d'une durée de sept ans lancé en 1984-1985.

RÈGLEMENT DE LA REVENDICATION DE L'ARCTIQUE DE L'OUEST — LA *CONVENTION DÉFINITIVE DES INUVIALUIT*

Le Secrétariat de la mise en oeuvre de la *Convention définitive des Inuvialuit* coordonne les activités poursuivies par le Canada en vue d'assumer les responsabilités qui lui incombent en vertu de la Convention, fruit du premier règlement d'une revendication globale au nord du 60e parallèle.

Le Secrétariat a publié sa deuxième revue annuelle sur la mise en oeuvre, présentée à la Chambre des communes en décembre 1989. Il a aussi géré le financement des accords de contribution destinés à la mise en oeuvre avec les gouvernements territoriaux et un conseil d'arbitrage.

ACCORD SUR LE PÉTROLE ET LE GAZ DU NORD

Les activités pétrolières et gazières au sein du Programme des affaires du Nord sont guidées par une entente de principe sur un accord sur le pétrole et le gaz du Nord signée avec les deux gouvernements territoriaux en septembre 1988. Assurés qu'ils seraient consultés sur toutes les décisions importantes concernant les questions pétrolières et gazières, les deux gouvernements territoriaux ont participé à l'appel d'offres dans la région centrale de la mer de Beaufort. Pour la première fois depuis près de deux décennies, de nouveaux droits d'exploration étaient émis dans la région. Les préparatifs ont été faits en vue d'un appel d'offres pour des concessions dans la région ouest de la mer de Beaufort.

L'Office national de l'énergie a approuvé le concept des exportations de gaz naturel provenant de la région, sous réserve des exigences environnementales à l'étude.

Des consultations officieuses se sont poursuivies avec le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest en vue de la conclusion d'un accord du Nord dans la prochaine année.

DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES NATURELLES ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Direction générale des ressources naturelles et du développement économique a poursuivi l'étude de ses programmes afin d'assurer le passage sans heurt à la gestion territoriale.

Elle a traité 172 demandes de permis d'utilisation des eaux, dont 156 étaient liées à l'exploitation des placers au Yukon, préparé 81 demandes de décret et transféré 894,148 hectares de terres aux deux territoires.

Elle a également mis en oeuvre des programmes de recherche sur l'environnement et administré le Fonds renouvelable pour l'étude de l'environnement du Nord, ainsi que le Processus d'aménagement du territoire dans le Nord. La Direction générale a aussi instauré des programmes visant à promouvoir et à protéger l'industrie de la fourrure dans le Nord et à effectuer des recherches sur les effets des polluants sur les résidents et la faune du Nord. Elle a également mis en oeuvre une entente de développement économique entre le Canada et le Yukon, d'une durée d'un an. Des modifications ont été proposées à la législation du Yukon sur les mines.

DIVISION DES RESSOURCES BIOLOGIQUES

La Commission de gestion des ressources fauniques du Nunavut a été instaurée en 1989, afin de permettre au gouvernement et aux Inuit de l'Arctique de l'Est de collaborer à la gestion de la faune.

La Division des ressources biologiques a fourni un soutien administratif pour la mise en oeuvre des dispositions concernant l'examen et l'évaluation des répercussions environnementales prévues dans la *Convention définitive des Inuvialuit*. Un premier projet de développement a fait l'objet d'un examen public aux termes de ces dispositions en 1989.

La Division a également participé aux études sur l'utilisation du poisson comme moyen de subsistance par les Dénés et les Métis dans la région de la vallée du Mackenzie. Les autres études ont porté sur la mise sur pied d'un régime de gestion communautaire des rennes dans les îles Belcher et sur la surveillance des répercussions possibles du développement sur le troupeau de caribous de la Porcupine.

Des fonds ont été fournis à l'organisation Indigenous Survival International et à la Fédération des trappeurs autochtones du Canada. Des ententes ont été signées avec les gouvernements provinciaux et territoriaux en vue d'offrir des cours de formation en piégeage aux Autochtones et aux résidents du Nord. Des fonds ont également servi à aider les organisations autochtones dans la mise en valeur de l'industrie de la fourrure et de la chasse au phoque.

DIVISION DES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX ET DE LA RECHERCHE

Un comité indépendant, établi pour évaluer le projet de Kiggavik, a informé le promoteur que l'énoncé des répercussions environnementales du projet était incomplet. La Division des services environnementaux et de la recherche a participé à l'évaluation et a administré la prestation de fonds à des groupes d'intervenants.

La Division a continué l'enquête concernant la contamination des écosystèmes du Nord et le régime alimentaire des Autochtones par suite du transport de polluants sur de longues distances. Un programme quinquennal de surveillance et de recherche a été proposé par l'entremise de la Stratégie fédérale pour l'environnement arctique (SFEA), qui fait partie du Plan vert pour le Canada. Le document ministériel sur la SFEA a été accepté par tous les pays circumpolaires lors d'une réunion tenue à Yellowknife à l'initiative de la Finlande. La Direction générale a contribué à la signature d'une entente avec l'Union soviétique, dans laquelle les parties s'engagent à effectuer des études conjointes sur cette question. Par ailleurs, la Commission économique européenne, parrainée par les Nations Unies, a accepté la proposition du Ministère selon laquelle les polluants organochlorés devraient être visés par la *Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance*. Les résultats des projets de recherche et de surveillance ont été publiés pendant l'année.

Les négociations avec le Conseil des Indiens du Yukon et le gouvernement territorial en vue de la mise sur pied d'un processus d'évaluation des projets applicable à toutes les entreprises commerciales et de développement du Yukon ont été menées à terme.

DIVISION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA CONSERVATION

Une évaluation de l'aménagement des terres des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon a été achevée en 1989.

Les membres de la Commission de planification du Nunavut et de la Commission de planification du Denendeh ont été nommés dans les T. N.-O. en 1989.

Un groupe de travail sur la conservation dans le Nord a commencé à élaborer une stratégie de conservation pour le Nord qui servira de modèle à une stratégie multinationale concernant la conservation dans l'Arctique.

Le MAINC a participé à « Globe 90 », une exposition commerciale internationale accompagnée d'une conférence sur le développement durable, qui a eu lieu à Vancouver en mars. Les deux gouvernements territoriaux, la Conférence circumpolaire inuit et le MAINC, avec la collaboration des industries desservant le Nord, ont présenté des éléments d'exposition regroupés sous le titre « Arctic Oasis ». Le Ministre et un groupe de scientifiques de réputation internationale ont participé à une conférence préparée par le MAINC, portant sur l'application de la recherche et de la technologie dans les climats polaires.

Un groupe de travail interministériel dirigé par le MAINC a commencé les préparatifs en vue de la consultation sur une stratégie fédérale pour l'environnement arctique.

DIVISION DE LA GESTION FONCIÈRE

La Division de la gestion foncière a dirigé les négociations du transfert aux gouvernements du Yukon et des T. N.-O. de la *Loi sur les titres de biens-fonds* et a participé au transfert des aéroports relevant de Transports Canada. Le transfert des terres de la Commission d'énergie du Nord canadien au gouvernement des T. N.-O. s'est poursuivi. Des travaux ont été effectués en vue de moderniser la législation du Nord, notamment en ce qui a trait aux modifications à apporter au *Règlement sur les terres territoriales*.

La position du gouvernement fédéral en ce qui concerne les questions techniques et la gestion des ressources a été énoncée dans le cadre de la négociation des éléments liés aux terres et aux ressources des trois revendications globales dans le Nord. Les pourparlers se sont poursuivis avec les gouvernements territoriaux et les autres ministères fédéraux en vue d'élaborer une loi sur les droits de surface.

La Division a également mis sur pied un programme quinquennal d'élimination des déchets abandonnés sur les terres de la Couronne. Elle a aussi lancé un programme visant à trouver le moyen d'éliminer les déchets qui existent à la grandeur du Nord.

DIVISION DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

La Division des ressources hydrauliques a procédé à des consultations et a élaboré les modifications à apporter à la *Loi sur les eaux intérieures du Nord*. Des consultations ont été tenues auprès des groupes d'intérêt du Nord et ont duré cinq mois.

La Division a également poursuivi les négociations sur la gestion des eaux transfrontalières auxquelles prennent part, outre le Ministère, les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan. Le rythme accéléré du développement industriel dans le nord de l'Alberta a fait monter l'inquiétude concernant les répercussions sur la qualité des eaux d'aval qui se déversent dans le Nord.

Le Programme d'études sur les eaux du Nord a été établi afin d'accroître les connaissances au sujet des questions relatives aux eaux dans le Nord, d'aider à prendre les décisions en matière de réglementation et de collaborer aux analyses de la politique des eaux.

La Division a fourni un soutien technique et administratif et une aide financière au Comité d'examen lié à l'exploitation des placers ainsi qu'à une étude d'envergure portant sur la mise en oeuvre du régime de redevances sur les placers.

PROJET DE MODERNISATION DU SYSTÈME DE DÉFENSE AÉRIENNE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Des employés à temps complet et des ressources ont été utilisés pour permettre au Ministère de remplir ses responsabilités à l'égard du Projet de modernisation du système de défense aérienne de l'Amérique du Nord, projet administré par le ministère de la Défense nationale (MDN).

Les contrats de construction octroyés par le MDN, contenant des engagements concernant les retombées pour le Nord négociés par la Direction générale des ressources naturelles et du développement économique, ont généré plus de 40 millions de dollars et 260 emplois dans l'économie nordique en 1989.

Cinq contrats ont été adjugés pour la construction de 36 stations radars à courte portée dans le Nord. Les travaux de préparation des emplacements et de construction sont commencés à 22 endroits, représentant des dépenses totales de plus de 16 millions de dollars. En approuvant la construction du dispositif de défense dans leur région, les Inuvialuit ont obtenu des garanties concernant les emplois et les contrats de sous-traitance. À 11 endroits, les installations et l'équipement abandonnés ont été enlevés et les aires ont été nettoyées avant le début des travaux de construction.

À Rankin Inlet, on a continué le prolongement de la piste jusqu'à 1 829 mètres, de sorte qu'elle puisse servir d'emplacement avancé d'opérations pour les manoeuvres militaires. Plus de 60 p. 100 des travailleurs engagés par les entrepreneurs étaient des résidents locaux. Les entreprises nordiques ont reçu environ 1 million de dollars en contrats de sous-traitance.

Les contrats de fourniture d'équipement de communications et les contrats d'exploitation et d'entretien des stations radar ont donné lieu à des dépenses directes dans le Nord de plus de 16 millions de dollars, à de la formation pour 86 résidents du Nord et à des emplois à plein temps pour 119 résidents du Nord.

SECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En vertu de l'entente de développement économique entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest, environ 200 projets d'une valeur totale de 8,1 millions de dollars ont été entrepris dans les secteurs des ressources minérales, des ressources renouvelables, des arts et de l'artisanat, de la petite entreprise, du tourisme et de la planification économique communautaire. Au Yukon, des projets évalués à 2,4 millions de dollars ont été entrepris dans le domaine des ressources renouvelables, des minéraux et de la planification économique communautaire.

On a commencé à intégrer la responsabilité de la Direction générale à l'égard du développement économique des Inuit à l'administration ministérielle de la Stratégie canadienne de développement économique des Autochtones (SCDEA).

Les coopératives des Territoires du Nord-Ouest ont célébré leur 30e anniversaire avec une année record au niveau des affaires. Grâce au soutien continu du Ministère, ces coopératives possèdent 26,2 millions de dollars en biens, et les capitaux propres de leurs membres sont de 7,2 millions de dollars. Le montant de leurs ventes s'élève à plus de 44 millions de dollars.

SECTION DE L'EXPLOITATION MINIÈRE ET DE L'INFRASTRUCTURE

La Cour fédérale a statué le 7 mars 1990 que le retrait de terres en vertu de la *Loi sur les terres territoriales* ne soustrait pas les terres à l'exploitation minière, qui est autorisée par la *Loi sur l'extraction du quartz dans le Yukon*. Le 9 mars 1990, le projet de loi C-67, qui a pour but de remédier à la situation, a franchi l'étape de la première lecture au Parlement.

Les représentants du MAINC ont coprésidés un comité fédéral-provincial chargé d'examiner la participation des Autochtones dans l'industrie minière.

Des ententes négociées avec les deux gouvernements territoriaux en vue du transfert du programme des routes interterritoriales ont été approuvées par le Cabinet. Le transfert a pris effet le 1er avril 1990.

Une étude d'envergure des infrastructures de transport qui seront requises dans les 20 prochaines années pour appuyer le développement économique et social dans les T. N.-O. a été lancée. Les discussions ont été entamées avec le gouvernement du Yukon relativement à la réalisation d'une étude semblable sur les exigences à long terme au Yukon.

Les travaux de reconstruction de la grande route Dempster, près d'Inuvik, les travaux de réfection de la route du sud du Klondike et ceux de la route du Mackenzie, près de la frontière de l'Alberta, se sont poursuivis.

De concert avec Transports Canada, l'exploitation des 10 aéroports de types B et C de l'Arctique au Yukon a été transférée au gouvernement du territoire. On a également entamé des négociations avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest afin de lui transférer la responsabilité des aéroports de type B et C.

En 1989, six mines étaient en exploitation dans les Territoires du Nord-Ouest et deux au Yukon, en plus des 220 exploitations saisonnières de placers. La valeur de la production minière a été estimée à 966 millions de dollars dans les T. N.-O. et à 540 millions de dollars au Yukon. Les dépenses dans le domaine de l'exploration minière dans les T. N.-O. et au Yukon ont été évaluées à 58 et à 18 millions de dollars respectivement. Les redevances perçues en 1989-1990 s'élevaient à 13 140 348 $ dans les T. N.-O. et à 1 289 370 $ au Yukon.

DIRECTION GÉNÉRALE DES REVENDICATIONS GLOBALES

Les revendications globales sont négociées avec les groupes autochtones qui continuent d'utiliser et d'occuper des terres traditionnelles et dont les titres de propriété autochtones n'ont pas fait l'objet d'un traité ni été annulés par une loi.

De grands pas ont été faits dans les trois revendications touchant le Nord. Au Yukon, une entente cadre finale a été paraphée le 31 mars 1990 par les négociateurs fédéraux, le Conseil des Indiens du Yukon et le gouvernement du Yukon. Dans les Territoires du Nord-Ouest, une entente finale a été paraphée le 9 avril 1990 par les négociateurs fédéraux, les Dénés et les Métis et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. D'autre part, une entente de principe a été conclue et ratifiée par la Fédération Tungavik du Nunavut, le gouvernement fédéral et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Dans le Sud, une entente cadre a été signée avec le Conseil tribal des Nishgas. Une entente cadre régissant la portée, le processus, les sujets et les paramètres des négociations a été paraphée le 22 mars 1990 avec l'Association des Inuit du Labrador et la province de Terre-Neuve, et, enfin, une entente sur les mesures provisoires a été signée avec le Conseil attikamek-montagnais et le Québec.

LE CONSEIL DES INDIENS DU YUKON

Les négociateurs fédéraux, le Conseil des Indiens du Yukon et le gouvernement du Yukon ont paraphé une entente cadre finale le 31 mars 1990.

L'entente prévoit une indemnité financière de 242,67 millions de dollars et la cession de 41 439 kilomètres carrés de terres, dont 25 899 kilomètres carrés de terres comportant les droits sur les mines et les minéraux. Elle garantit également aux Indiens du Yukon qu'ils participeront à la gestion des terres et des ressources naturelles, des ressources du patrimoine et du poisson et de la faune. L'entente crée un fonds de 3,12 millions de dollars pour l'amélioration des ressources fauniques et halieutiques.

L'entente cadre finale sert de base à la négociation de règlements individuels avec chacune des 14 Premières nations et engage le Canada et le gouvernement du Yukon à négocier des ententes sur l'autonomie gouvernementale avec les Premières nations du Yukon qui le désirent.

LES NISHGAS

Une entente cadre régissant les négociations a été signée le 12 septembre 1989. L'entente cadre donne trois ans au Canada pour négocier la participation active du gouvernement de la Colombie-Britannique et pour régler des questions spécifiques relevant de la compétence ou des pouvoirs du Canada. En octobre 1989, le gouvernement de la Colombie-Britannique a nommé un fonctionnaire supérieur qui fera office d'observateur dans les négociations. Les négociations avec les Nishgas ont porté sur des sujets pour lesquels le Canada a compétence, tels que les pêches, l'admissibilité à l'effectif des bandes, l'autonomie gouvernementale et les artefacts culturels.

LES DÉNÉS ET LES MÉTIS

Le 9 avril 1990, les négociateurs pour le Canada, pour les Dénés et les Métis et pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont paraphé une entente finale, indiquant leur intention de recommander la ratification de l'entente. Si l'entente est ratifiée par les Dénés et les Métis et approuvée par le Cabinet, la législation portant sur le règlement devrait suivre à l'automne de 1991. L'entente confère aux Dénés et aux Métis la propriété de 180 000 kilomètres carrés de terres et une indemnité financière de 500 millions de dollars. Ils recevront également une portion des redevances futures provenant des ressources qui seront perçues par le gouvernement dans la région visée par le règlement. L'entente prévoit également que les Dénés et les Métis joueront un rôle important dans l'administration de l'utilisation des terres et des eaux et dans la gestion des ressources fauniques et des ressources renouvelables. Parmi les autres avantages prévus dans l'entente, notons des droits préférentiels de chasse et de pêche et des droits exclusifs de piégeage dans la région.

Les négociations concernant la sélection des terres ont débuté avec les Dénés et les Métis de la région du delta du Mackenzie et des progrès ont été faits jusqu'à présent.

LA FÉDÉRATION TUNGAVIK DU NUNAVUT

Une entente de principe a été conclue avec la Fédération Tungavik du Nunavut (FTN) en décembre 1989 et a été ratifiée par la FTN, le gouvernement fédéral et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en février et mars 1990. L'entente de principe prévoit la participation des Inuit à la gestion des terres et des ressources, verse une indemnité financière de 580 millions de dollars et confère aux Inuit la propriété d'environ 350 000 kilomètres carrés de terres, dont 36 257 kilomètres carrés incluent des droits tréfonciers.

L'ASSOCIATION DES INUIT DU LABRADOR

Les négociations concernant la revendication de l'Association des Inuit du Labrador (AIL), qui couvre le nord du Labrador et les régions adjacentes au large des côtes, ont débuté en janvier 1989. En mars 1990, les négociateurs en chef ont paraphé une entente cadre qui établissait la portée et les paramètres des négociations proprement dites en vue de la conclusion d'une entente de principe. Le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador ainsi que le gouvernement fédéral et l'Association des Inuit du Labrador ont participé aux négociations.

LE CONSEIL ATTIKAMEK-MONTAGNAIS

En avril 1989, une entente sur les mesures de protection provisoires a été signée avec le Conseil attikamek-montagnais et la province de Québec. Cette entente, la première du genre à être signée avant la négociation d'une entente de principe, a pour but de protéger les intérêts des requérants pendant les négociations et de faciliter leur participation aux divers projets de développement. Les négociations vont bon train et une entente de principe devrait être conclue sous peu.

ADMINISTRATION DU PÉTROLE ET DU GAZ DES TERRES DU CANADA (APGTC)

L'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada (APGTC) a été créée en 1981 en vertu d'un protocole d'entente conclu entre le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

L'APGTC constitue le principal lien entre le gouvernement fédéral et l'industrie pétrolière et gazière en ce qui a trait à la réglementation des activités liées aux hydrocarbures sur les terres domaniales du Canada, lesquelles comprennent le territoire du Yukon, les Territoires du Nord-Ouest, la baie d'Hudson et la plupart des zones situées au large des côtes canadiennes. L'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers s'occupe du secteur situé au large de Terre-Neuve et du Labrador. Un nouvel organisme, l'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers, verra le jour après la promulgation de la *Loi de mise en oeuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse* et sera chargé du secteur situé au large de la Nouvelle-Écosse.

La principale responsabilité de l'APGTC consiste à réglementer la prospection, la mise en valeur et la production du pétrole et du gaz sur les terres domaniales. L'Administration doit également veiller à la sécurité des travailleurs, à la conservation des ressources et à la protection de l'environnement, en plus de s'assurer que tous les Canadiens bénéficient également et équitablement des retombées tirées des activités liées aux ressources en hydrocarbures.

L'APGTC comprend cinq directions :

- la Direction de la gestion des droits,
- la Direction du génie,
- la Direction de l'évaluation des ressources,
- la Direction de la protection de l'environnement,
- la Direction de l'analyse et de la coordination des politiques.

Le bureau régional de l'APGTC de Yellowknife s'occupe des zones continentale et extracôtière du Nord canadien. Il donne des autorisations de forage, assure le contrôle des rapports et d'autres données relatives aux travaux, effectue des inspections régulières, surveille les activités des sociétés pétrolières du point de vue du génie et de la géologie, et veille à ce que les plans de retombées soient observés.

PROGRAMME DE L'ADMINISTRATION

FINANCES ET SERVICES PROFESSIONNELS

Le Secteur des finances et des services professionnels fournit au Ministère des services financiers, administratifs et de gestion.

DIRECTION DES SERVICES DE SOUTIEN

Après négociation avec Approvisionnements et Services Canada, les pouvoirs d'achat locaux du Ministère sont passés de 500 $ à 2 500 $ cette année. Le Conseil du Trésor a autorisé le Ministère à recommencer à acheter des oeuvres d'art indien.

DIRECTION DE LA POLITIQUE ET DES SERVICES DES MARCHÉS

Au cours de l'année, 1 350 marchés et commandes rectificatives, d'une valeur totale de 17,5 millions de dollars, ont été traités et conclus pour des travaux de construction, des services d'experts-conseils, des services professionnels et d'autres types de services. Ils comprenaient 83 marchés, d'une valeur de 865 000 $, accordés à des entrepreneurs autochtones. Quinze cours d'administration des marchés ont été donnés à 205 participants; 9 de ces cours ont été dispensés à 117 employés de 47 bandes indiennes.

DIRECTION DE L'ANALYSE QUANTITATIVE ET DE LA RECHERCHE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

Ce groupe fournit des statistiques et des analyses socio-démographiques. Cette année, le travail visait à améliorer les bases de données socio-démographiques du Ministère, à élaborer un modèle d'établissement des coûts à long terme et à faire rapport sur l'évolution des conditions socio-économiques des Indiens.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA VÉRIFICATION INTERNE

Après une revue de contrôle du rendement, le Bureau du Contrôleur général a conclu que la fonction de vérification interne du Ministère est efficace.

Douze projets de vérification ont été réalisés cette année.

La Direction générale de la vérification interne a continué d'automatiser la fonction de vérification et d'accroître son utilisation des micro-ordinateurs.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

La Direction générale des finances a dirigé l'examen régulier des besoins en ressources de l'Administration centrale et des régions ainsi que de l'utilisation de ces ressources. Le rendement du Ministère a été meilleur que jamais sous l'angle de la réduction des fonds non utilisés en fin d'exercice. Parmi les autres améliorations, on note la création d'un modèle d'établissement des coûts pour les services scolaires au primaire et au secondaire et la délégation d'un plus grand nombre de pouvoirs financiers aux employés des régions.

La nouvelle Direction des paiements de transfert de la Direction générale a apporté

FINANCES ET SERVICES PROFESSIONNELS

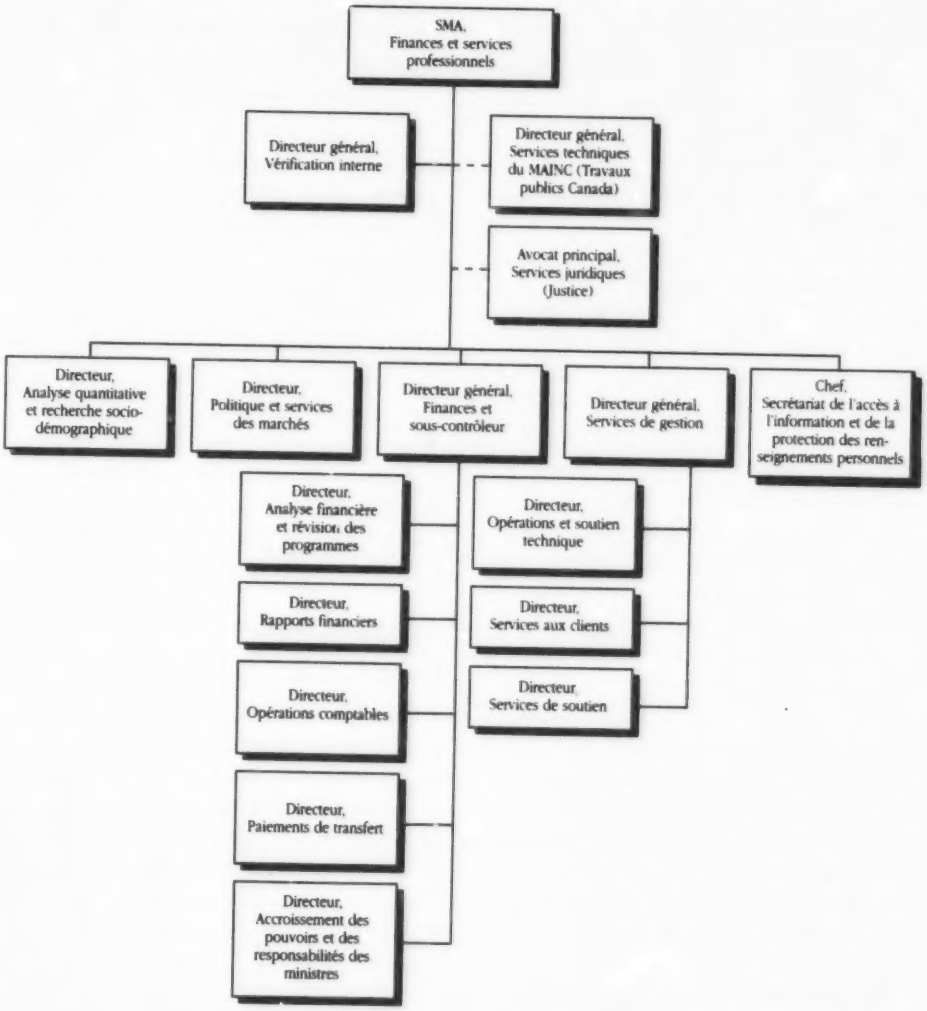

plusieurs améliorations aux accords de financement conclus avec les bandes, notamment l'introduction des Accords de financement global et des Paiements de transfert souples. Ces nouveaux mécanismes simplifient le processus de financement des bandes et la manière de rendre compte, par les bandes, des fonds reçus. Grâce à l'ajout d'un complément au Système de gestion des paiements de transfert, les sommes ont été versées aux bandes à point nommé.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES DE GESTION

La Direction générale des services de gestion fournit un réseau de bases de données qui permettent d'améliorer la productivité des employés du Ministère et offrent la latitude voulue dans la sélection des meilleures options informatiques.

Pendant l'année, la Direction générale a remplacé 350 micro-ordinateurs et installé plus de 800 autres micro-ordinateurs dans le programme et dans les secteurs.

Elle a fourni et installé des commutateurs de données à tous les bureaux régionaux, créant ainsi un réseau national de communications pour le partage des données et des documents. Elle a fourni plus de 20 000 interventions de soutien aux utilisateurs des produits informatiques et des logiciels par l'intermédiaire de la Ligne de dépannage.

Le courrier électronique a été installé et mis en opération pour les besoins de la haute direction du Ministère. On équipera de cet outil de travail les utilisateurs éventuels de l'Administration centrale et des régions au fur et à mesure des demandes pendant l'exercice 1990-1991.

Une analyse des affaires stratégiques a été réalisée dans plusieurs grands domaines et aidera à améliorer la gestion des informations dans tout le Ministère.

Une étude a été effectuée pendant l'année afin de restructurer le système financier actuel du Ministère. Le nouveau système reflétera les changements continus apportés à la structure ministérielle et répondra davantage aux besoins futurs.

SECRÉTARIAT DE L'ACCÈS À L'INFORMATION ET DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Le Secrétariat de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels supervise l'administration et l'élaboration des politiques liées à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Il traite les demandes officielles, conseille la haute direction au sujet de l'administration de la législation et de la réponse à donner dans chaque cas, et, enfin, sensibilise les employés du Ministère aux lois. Cette année, le Secrétariat a traité 195 demandes d'accès à des informations, 19 demandes concernant la protection des renseignements personnels et 68 demandes de divulgation de renseignements personnels.

SERVICES TECHNIQUES

L'unité spécialisée de Travaux publics Canada a continué de fournir tous les services professionnels de génie et d'architecture au Ministère dans la prestation de ses programmes d'immobilisations, de gestion des biens, de protection-incendie et de prévention, de transfert de la technologie et de services consultatifs pour les Premières nations.

Le groupe a mis au point un système servant à déterminer les besoins au niveau de l'entretien et à améliorer la planification des immobilisations au sein du Programme des affaires indiennes et inuit.

Une directive sur la prestation des services techniques a été publiée pour faire en sorte que les Premières nations aient le plus souvent l'occasion de gérer et de mettre en oeuvre les programmes d'immobilisations, de logement et de fonctionnement et d'entretien, et d'assurer la prestation des services techniques nécessaires.

Dans six régions, un programme de revue et d'évaluation fonctionnelles a été entrepris de concert avec les clients du Ministère afin d'assurer la qualité des services en ce qui concerne la gestion des biens, la gestion des immobilisations, la mise en oeuvre de projets, la protection-incendie et la gestion technique.

SERVICES JURIDIQUES

Le Bureau des services juridiques, qui relève du ministère de la Justice, aide et conseille le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien dans les questions juridiques. En 1989-1990, le Bureau a répondu à des questions d'ordre juridique découlant des revendications globales et particulières et des négociations de l'autonomie gouvernementale, et s'est penché sur un nombre de plus en plus grand de litiges touchant le Ministère.

RESSOURCES HUMAINES

La Direction générale des ressources humaines compte pour environ 17,6 p. 100 des dépenses totales du Programme de l'administration, et pour 23,8 p. 100 de ses années-personnes. Elle s'emploie à assister la direction à satisfaire aux besoins en ressources humaines du Ministère et, par ses services, s'efforce d'accroître la productivité et la motivation chez les employés.

En 1989-1990, on a mis au point des plans d'action dans le but d'appliquer les recommandations de vérification du Commissaire aux langues officielles. Une lettre d'entente portant sur les langues officielles a été signée par le sous-ministre et le Secrétaire du Conseil du Trésor.

La réduction des effectifs et le transfert des responsabilités sont des sujets particulièrement importants. Dans la quatrième année du plan quinquennal de réduction des effectifs, 439 employés ont été touchés. Ceci dit, grâce aux programmes de réaménagement des effectifs, le taux de mises à pied n'a été que de 1,5 p. 100.

Les efforts déployés par la Direction générale afin d'accroître la représentation des Autochtones et des femmes aux postes de la gestion supérieure ont été couronnés de succès pendant l'année. Deux postes de directeurs régionaux sont occupés par des Autochtones et deux autres par des femmes.

DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES HUMAINES

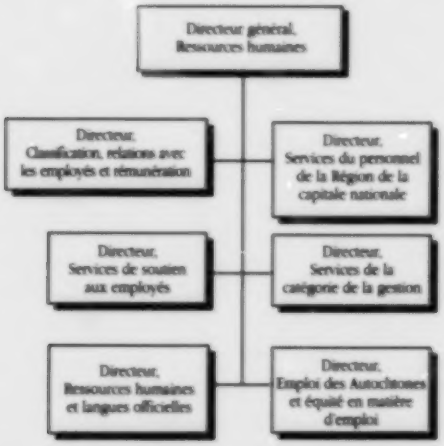

RÉPARTITION DES EMPLOYÉS

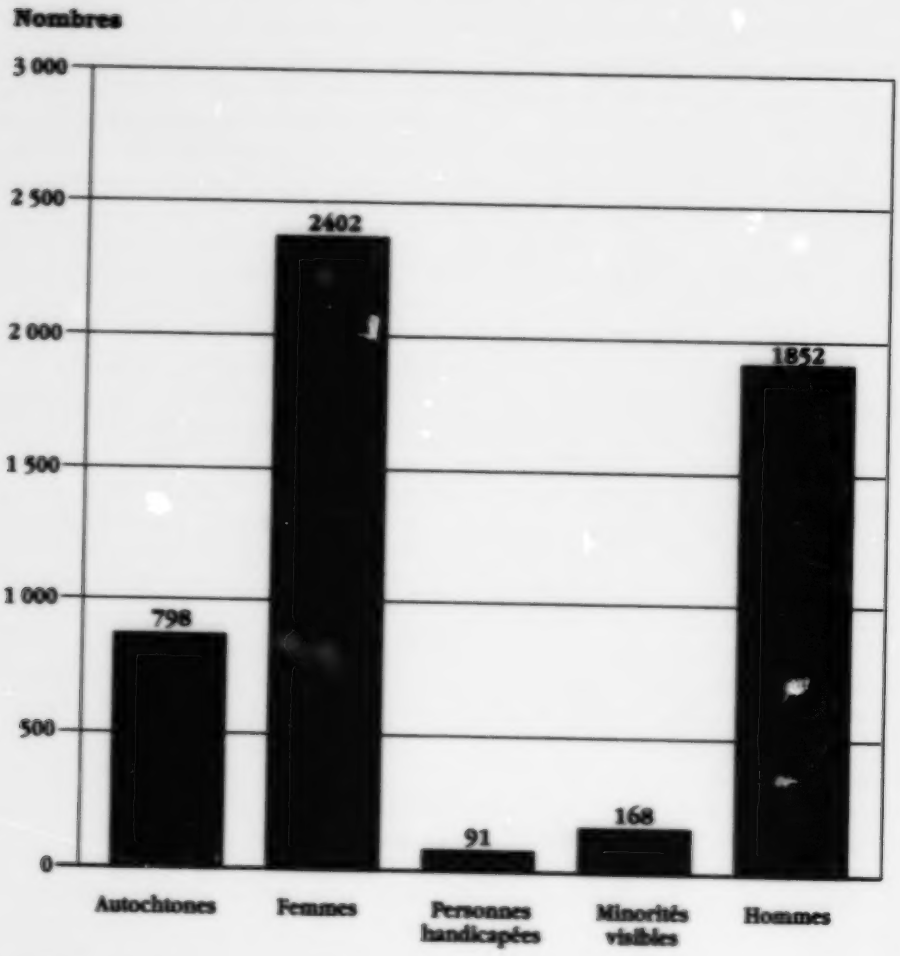

Au 31 mars 1990

COMMUNICATIONS

La Direction générale des communications vise trois objectifs principaux :

- informer les groupes clients du MAINC au sujet des politiques, des programmes et des activités du Ministère;
- informer tous les Canadiens relativement au MAINC et aux Indiens, aux Inuit et au Nord;
- fournir au gouvernement fédéral et au Ministère des réactions au sujet des intérêts et des préoccupations des Canadiens relativement aux responsabilités du MAINC.

L'exercice financier 1989-1990 a été une année très occupée pour la Direction générale. Entre autres activités, elle a fourni du soutien à la nouvelle Politique de soutien aux étudiants indiens du niveau postsecondaire, aux activités du Conseil des sous-ministres chargé du changement et à la deuxième étape de l'Examen du Secteur des terres, des revenus et de la fiducie.

Parmi les publications produites par le Ministère cette année, on compte : *Objectif : Progrès, Regard sur le Nord : Engagement du Canada dans l'Arctique*, le *Rapport du maintien de l'ordre dans les réserves indiennes* et le *Rapport annuel*. Une carte de vulgarisation et une brochure d'accompagnement sur les groupes linguistiques autochtones intitulées *Les Indiens et les Inuit du Canada* ont aussi été publiées. Vingt-sept feuillets d'information ont été mis à jour.

Plusieurs films et vidéos ont été produits cette année à l'appui des initiatives et des programmes du MAINC. Un documentaire d'une heure financé en partie par le Ministère, *The Queen Charlottes: Islands in the Web of Life*, a été présenté au réseau anglais national de Radio-Canada.

La Direction générale a monté de nombreuses expositions qui ont eu du succès et participé à plusieurs autres. Mentionnons entre autres l'exposition itinérante sur les îles de l'Arctique et celle de la Journée internationale de la femme.

La Division des demandes de renseignements du public a distribué des publications ministérielles et donné diverses informations, répondant ainsi à plus de 22 000 demandes de renseignements provenant du grand public, d'autres ministères gouvernementaux, de bibliothèques et d'organismes et groupes d'intérêts particuliers.

La Direction générale a continué de donner un appui soutenu au Ministère et aux ministres dans le domaine des relations avec les médias et a maintenu son programme de formation sur les médias destiné aux porte-parole officiels du Ministère. Elle a aussi mis au point un suivi des médias amélioré et une capacité d'analyse accrue ainsi qu'un programme d'enquête et d'interprétation des attitudes du grand public devant les questions autochtones.

SERVICES DE SOUTIEN À LA HAUTE DIRECTION

La Direction générale des services de soutien à la haute direction est le point central de liaison entre les programmes et les cabinets des ministres pour les questions telles que les présentations au Cabinet, la réforme réglementaire, les relations parlementaires, les documents et séances d'information et la correspondance ministérielle. Elle effectue également des évaluations de programmes et réalise des projets spéciaux.

La Direction de la planification fournit des conseils aux ministres, aux sous-ministres et à la haute direction, ainsi que les analyses nécessaires aux ministres pour leur permettre de fonctionner avec efficacité au Cabinet et au Parlement. La Division de la politique et de l'analyse stratégique coordonne le traitement des présentations au Cabinet et des règlements proposés. La Division des relations parlementaires coordonne et examine les réponses aux questions orales et écrites posées au Parlement et prépare l'information destinée à être utilisée au cours des débats. Le Service de breffage coordonne la préparation des exposés d'information destinés au Ministre, au Secrétaire parlementaire et aux sous-ministres.

Le Secrétariat de la haute direction, pour sa part, se charge de préparer les réponses à la correspondance reçue par les ministres et les sous-ministres. Plus de 11 000 pièces de correspondance ont été traitées au cours de l'année 1989-1990. Le Secrétariat s'occupe aussi de gérer les fonds de recherche, de négociation et de règlement des revendications versés aux requérants autochtones qui participent au processus de règlement des revendications.

Au cours de 1989-1990, le Ministère a administré le versement des sommes suivantes :

- 4,5 millions de dollars versés à 32 bandes et associations indiennes aux fins de la recherche, de l'élaboration et de la présentation des revendications particulières et globales;

- 17,7 millions de dollars en prêts consentis à 12 groupes de requérants de revendications globales, et 671 000 $ versés à 11 groupes de requérants de revendications particulières, aux fins de négociations;

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES DE SOUTIEN À LA HAUTE DIRECTION

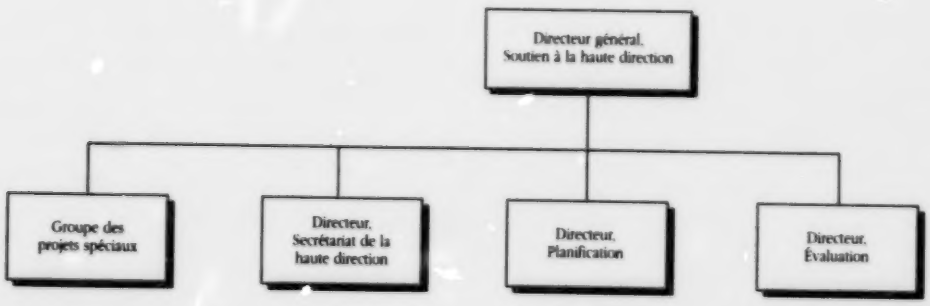

- 25,8 millions de dollars en subventions de règlement à l'égard de quatre revendications particulières (17,8 millions de dollars) et de trois revendications globales (8 millions de dollars);

- un prêt de 1,5 million de dollars à l'égard du règlement de la revendication, pour l'établissement de la Société régionale inuvialuit.

La Direction de l'évaluation a pour fonction d'évaluer les politiques et les programmes du Ministère en fonction des lignes directrices du Bureau du Contrôleur général. Les évaluations font ressortir les améliorations qui pourraient être apportées à la prestation des programmes et fournissent des indications utiles pour la prise de décisions et l'élaboration des politiques.

La Direction de l'évaluation, en consultation avec les organismes autochtones nationaux, a entrepris une étude d'envergure visant à évaluer les répercussions des modifications apportées en 1985 à la *Loi sur les Indiens* (*Loi C-31*).

La Direction a effectué des évaluations d'un certain nombre de programmes, dont le Programme d'aide aux étudiants du niveau postsecondaire, pour en connaître les résultats, les programmes d'aménagement du territoire au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, et le Programme agricole des Indiens de la Saskatchewan.

BUREAUX RÉGIONAUX

BUREAUX DU MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

ATLANTIQUE
1. Amherst

QUÉBEC
2. Sept-Îles
3. Québec

ONTARIO
4. Brantford
5. Toronto
6. Sudbury
7. Thunder Bay
8. Sioux Lookout

MANITOBA
9. Winnipeg
10. Thompson

SASKATCHEWAN
11. Regina
12. Fort-Qu'Appelle
13. Prince-Albert
14. Meadow Lake

ALBERTA
15. Edmonton
16. Calgary
17. Lethbridge
18. St-Paul
19. Fort McMurray
20. High Level

COLOMBIE-BRITANNIQUE
21. Vancouver
22. Prince-George
23. Nanaimo

YUKON
24. Whitehorse
25. Teslin
26. Watson Lake
27. Haines Junction
28. Ross River
29. Carmacks
30. Beaver Creek
31. Mayo
32. Dawson

TERRITOIRES DU NORD-OUEST
33. Inuvik
34. Norman Wells
35. Fort Simpson
36. Yellowknife
37. Hay River
38. Fort Smith
39. Rankin Inlet
40. Iqaluit

RÉGION DE L'ATLANTIQUE

SERVICES SOCIO-ÉCONOMIQUES

En 1989-1990, les Services socio-économiques ont été structurés afin de mettre en oeuvre la Stratégie canadienne de développement économique des Autochtones et de coordonner le projet pilote de développement socio-économique de la Région. On s'est employé à aider les bandes à organiser la création des Organismes locaux de développement économique (OLDE). Quinze OLDE éventuels ont été désignés pendant l'année et sept ont été rendus entièrement fonctionnels.

ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le regroupement des programmes de l'Éducation et du Développement social a été instauré dans la Région de l'Atlantique afin de faciliter la gestion et d'encourager les initiatives dans ces domaines. Parmi les initiatives de la Région, notons la participation au projet du comté de Kent, des efforts redoublés sur le plan de l'éducation afin d'accroître le taux de persévérance scolaire au-delà de la 8e année et une participation à plusieurs comités nationaux chargés de l'élaboration d'une politique du transport scolaire et des services d'orientation.

Au cours de l'exercice 1989-1990, la Région a fait des consultations poussées auprès de sa clientèle concernant la contribution du niveau régional à l'élaboration et à la mise en oeuvre, à l'Administration centrale, de la nouvelle Politique de soutien aux étudiants indiens du niveau postsecondaire.

Bureau régional

Un projet d'amélioration de la gestion a été mis sur pied pour donner suite aux préoccupations du Ministère et de ses clients. On a reçu des recommandations portant sur la vérification générale et un train de mesures correctives a été appliqué, qui comprend la préparation de manuels de développement social pour les Premières nations ainsi que la révision des échelles de prestations par la province, selon les pouvoirs actuels des programmes.

Un élément clé des progrès accomplis demeure toujours le processus de consultation conjoint qui a été utilisé au cours de 1989-1990.

SOUTIEN DES BANDES ET GESTION DES IMMOBILISATIONS

SOUTIEN DES BANDES ET PAIEMENTS DE TRANSFERT

Les conseils tribaux et les conseils de district ont fourni des services consultatifs à 80 p. 100 des bandes de la Région.

Des Modes de financement global ont été négociés et, de paire avec les ententes sur les Modes optionnels de financement, ont été traités par le Système de gestion des paiements de transfert dans le cas de 98 p. 100 des bandes de la Région de l'Atlantique. Des plans de gestion financière ont été élaborés pour 13 bandes.

GESTION DES IMMOBILISATIONS

Environ 225 unités de logement ont été construites pendant l'année; de ce nombre, 118 nouveaux logements étaient destinés aux personnes rétablies dans leurs droits en vertu de la *Loi C-31*. Une centaine d'unités de logement ont été rénovées.

Le programme d'immobilisations a également connu une hausse à cause du financement supplémentaire découlant de la *Loi C-31*. Plusieurs projets de subdivision importants ont été entrepris. On a continué de collaborer étroitement avec le personnel technique de deux conseils tribaux dans la gestion des immobilisations. Pas moins de 98 p. 100 des projets d'immobilisations dans les réserves ont été pris en charge par les conseils de bande. On a aussi négocié 15 ententes de prestation de services à des bandes par les municipalités. Ces ententes ont été mises à jour afin d'assurer la prestation d'un grand nombre de services par les municipalités, dont la protection-incendie.

SOUTIEN DU GOUVERNEMENT INDIEN

AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE

Au total, 268 000 $ ont été versés aux bandes et aux conseils tribaux de la Région de l'Atlantique. De ce montant, 90 000 $ ont été consacrés aux négociations proprement dites de l'autonomie gouvernementale avec les bandes Kingsclear et Tobique. D'autres fonds ont été utilisés pour les activités de développement de deux bandes, d'un conseil tribal et de l'Union des Indiens de la Nouvelle-Écosse. Les recherches préliminaires et le travail d'élaboration de deux bandes ont été financés. Au total, 15 000 $ ont été versés pour les pêches.

MODES OPTIONNELS DE FINANCEMENT

Cinq ententes sur les Modes optionnels de financement ont été signées au cours de l'exercice financier 1989-1990. Deux de celles-ci sont des ententes de la deuxième génération conclues avec des bandes de l'Île-du-Prince-Édouard. Deux ententes ont été signées avec un conseil tribal et une bande de la Nouvelle-Écosse, et une autre a été signée avec une bande du Nouveau-Brunswick.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET CRÉATION D'EMPLOIS

Soixante-neuf entreprises ont bénéficié d'un financement, ce qui a permis de créer ou de maintenir en tout 237 emplois.

Un programme d'aide aux jeunes entrepreneurs autochtones, auquel ont participé 25 membres d'une bande, a été mis sur pied. Vingt et un étudiants autochtones qui ont suivi le cours ont obtenu un

diplôme, et 11 entreprises ont bénéficié d'une aide financière. Ce projet, d'une durée de deux ans, a pris fin le 31 mars 1990 et a donné lieu à 10 projets d'entreprises qui sont opérationnelles.

Des changements ont été apportés par le groupe du Développement socio-économique pour refléter la Stratégie canadienne de développement économique des Autochtones.

TERRES, REVENUS ET FIDUCIE

Le Conseil de la bande Miawpukek a accordé la possession individuelle de 100 parcelles de terrain à des membres de la bande.

Un total de 328 personnes ont recouvré leur statut d'Indien en vertu de la *Loi C-31*, ce qui porte le total des Indiens réinscrits à 2 608 dans la Région.

On a réglé en tout 221 cas de successions, et 95 nouveaux dossiers de successions ont été ouverts.

Une aide financière a été fournie à un conseil tribal qui a participé au processus de l'Examen du Secteur des terres, des revenus et de la fiducie au niveau de la collectivité.

RESSOURCES HUMAINES

Le plan quinquennal de réduction des effectifs de la Région est achevé. Deux autres bureaux de district ont fermé leurs portes le 31 mars 1990; il ne reste que le bureau régional et quatre écoles fédérales.

FINANCES, ADMINISTRATION ET INFORMATIQUE

À la fin de l'année, le rapport personnel/ordinateurs était de deux pour un, comparativement à 10 pour un l'an dernier. Plusieurs fonctions comptables ont été informatisées, dont le contrôle des années-personnes et le dépôt direct des salaires. La Région a commencé à utiliser le Système de gestion des contributions pendant l'année, qui fournit des états sommaires mensuels sur tous les accords de contribution. Le personnel de la Région de l'Atlantique a aidé à l'élaboration d'un Système de gestion des paiements de transfert.

SECRÉTARIAT RÉGIONAL

Le Secrétariat de la Région de l'Atlantique a répondu à environ 3 000 demandes de renseignements et a coordonné les réponses régionales et les exposés d'information demandés par le Ministère. Le Secrétariat a préparé un exposé sur les conditions socio-économiques dans la Région de l'Atlantique, qui a été présenté au sous-ministre en janvier 1990.

RÉGION DU QUÉBEC

AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE

La négociation d'une entente cadre d'autonomie gouvernementale avec les Mohawks de Kahnawake s'est poursuivie cette année. La signature de cette entente devait survenir au cours de l'année 1990. La Nation huronne-wendate a par ailleurs déposé son projet cadre pendant l'année, et la bande de la rivière Désert s'est mise à la tâche pour élaborer son projet de gouvernement.

RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

On a prolongé jusqu'au 31 mars 1991 la durée de l'Entente de concertation Canada-Québec sur le développement économique des Autochtones. Il s'est tenu des discussions avec les Autochtones de la Région afin d'assurer leur participation à la mise en oeuvre des recommandations émanant des sept groupes sectoriels de concertation.

TERRES, REVENUS ET FIDUCIE

On a complété les plans d'action pour l'agrandissement de quatre réserves montagnaises : Natashquan, La Romaine, Les Escoumins et Mingan. Des discussions ont été tenues avec plusieurs bandes sur les possibilités d'adhérer au processus de délégation du pouvoir ministériel prévu à l'article 60 de la *Loi sur les Indiens* au sujet des terres, des revenus et de la fiducie. La bande de la rivière Désert a confirmé son adhésion au processus de délégation du pouvoir ministériel.

Bureau régional
Centre de services

En ce qui concerne les requêtes d'arpentage, tout l'arriéré a été traité, sauf les demandes présentées par la réserve de Maniwaki, qui sont considérées comme prioritaires par l'Arpenteur régional du Québec.

Dans le domaine des activités du Registraire pour les Cris et les Naskapis, il faut signaler l'ouverture de deux bureaux locaux d'enregistrement et l'élaboration d'une proposition de mise en place d'un système informatisé pour une gestion efficace des dossiers de successions. L'arriéré des dossiers de successions déposés après 1984 à été réduit de 30 p. 100. Les dossiers non réglés déposés avant 1984 ont été pris en charge par un groupe de travail de l'Administration centrale.

Le compte de revenus du Fonds des Indiens du Québec a été réparti entre toutes les bandes à la fin de l'exercice financier, sauf la bande Viger, pour laquelle un compte spécial a été ouvert.

La Région a continué de conseiller les bandes sur leur droit d'administrer leur effectif. Quatre bandes ont indiqué leur intention de se prévaloir de ce droit. Un cours de perfectionnement sur l'administration de l'effectif des bandes a été donné. La Région a également élaboré un programme de suivi et de contrôle en matière d'administration de l'effectif et s'est faite l'hôte d'un projet pilote en vue de l'administration complète du Registre des Indiens pour la Région.

Plusieurs bandes ont manifesté leur volonté de changer leur mode électoral pour ne plus dépendre de la *Loi sur les Indiens* dans la sélection de leur conseil de bande.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET CRÉATION D'EMPLOIS

Trois cent quatre projets de développement économique, représentant une valeur de 4 millions de dollars, ont été financés. En outre, 2,7 millions de dollars ont été versés sous forme de prêts directs et de prêts garantis. L'aide fournie pour le développement économique par d'autres programmes du MAINC, par d'autres ministères fédéraux, par le gouvernement du Québec et par le secteur privé a atteint un total de 20,2 millions de dollars au cours de l'année. Quinze candidats ont été inscrits au Programme des jeunes entrepreneurs autochtones.

Cette année, la Région s'est également employée à mettre en oeuvre la Stratégie canadienne de développement économique des Autochtones. Les employés de la Région ont été appelés à jouer un rôle de facilitateur et de soutien afin d'aider les bandes dans leur démarche de création, de développement et de renforcement de leur organisme local de développement économique.

SERVICES AUX INDIENS

Une entente finale a été conclue sur la prise en charge par l'Hydro-Québec de la production et de la distribution de l'électricité dans les collectivités de Weymontachie et d'Obedjiwan. L'entente représente une économie d'environ 60 millions de dollars (en dollars courants sur une période de 20 ans) pour le gouvernement fédéral.

Des progrès ont été réalisés dans le domaine des routes d'accès aux trois réserves de la région de la Mauricie. Les négociations se sont poursuivies entre le Ministère, Transports Canada, l'Office de planification et de développement du Québec et la Compagnie internationale de papier.

Un projet d'agrandissement de la réserve de Matimekosh, à Schefferville, a fait l'objet d'une entente de principe entre les gouvernements du Canada et du Québec. Les discussions se sont poursuivies quant à la prestation de services municipaux de qualité aux Montagnais de Matimekosh.

MODES OPTIONNELS DE FINANCEMENT

Les ententes sur les Modes optionnels de financement ont été renouvelées avec les bandes de la rivière Désert et des Escoumins pendant l'année. Une nouvelle entente a été signée avec les Montagnais du Lac St-Jean.

ÉDUCATION

Les activités reliées aux services aux étudiants des niveaux primaire et secondaire ont été prises en charge pour Manouane, par la bande elle-même, et pour St-Augustin, La Romaine, Natashquan et Mingan, par le conseil de bande Mamit Innuat. Les bandes en cause ont aussi assumé la responsabilité de fournir ces mêmes services au niveau postsecondaire.

Les bandes de Manouane, de Mingan et de Natashquan ont pris en charge leurs programmes d'éducation, alors que les bandes de St-Augustin et d'Obedjiwan s'apprêtent à assumer cette responsabilité au cours du prochain exercice financier. D'autres transferts de responsabilité sont en préparation.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Quarante-sept pour cent des bandes de la Région du Québec ont administré le Programme d'aide sociale au cours de l'année. La prise en charge de cette responsabilité fait l'objet de discussions avec 9 autres bandes.

Les fonds d'aide sociale destinés à l'emploi et à la formation ont plus que doublé pendant l'année pour atteindre 1 million de dollars.

GESTION DES IMMOBILISATIONS

Une stratégie et un plan d'action au niveau régional ont été établis en vue de la mise en place d'unités de service techniques au sein des conseils tribaux.

RÉGION DE L'ONTARIO

Au cours de l'année, la Région a concentré ses activités dans le domaine de l'autonomie gouvernementale, du développement économique et de l'Examen du Secteur des terres, des revenus et de la fiducie dans les limites de sa compétence. L'accent a également été mis sur le transfert continu des responsabilités des services sociaux et d'éducation aux Premières nations de la province.

La Première nation de la baie de Whitefish et les Conseils indiens unis ont signé cette année des ententes cadres en vue des négociations de l'autonomie gouvernementale. Un plus grand nombre d'ententes sur les Modes optionnels de financement ont été mises en oeuvre et deux ententes sur le maintien de l'ordre ont été signées, une à l'échelle de la province et l'autre avec les Six-Nations.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Stratégie canadienne de développement économique des Autochtones a appuyé la création d'un réseau d'Organismes locaux de développement économique, incluant les Premières nations, les conseils tribaux, les sociétés de financement et de développement autochtones. Le Programme de développement des entreprises autochtones, un fonds d'une valeur totale de 4,2 millions de dollars, a administré le financement de 187 nouvelles entreprises, dont une entreprise de transport scolaire, des centres commerciaux et des opérations informatiques. Les activités de la section du Développement économique ont aidé à créer ou à maintenir 3 036 emplois.

TERRES, REVENUS ET FIDUCIE

Un total de 21 619 personnes ont recouvré leur statut d'Indien ou ont été inscrites pour la première fois en vertu des dispositions de la *Loi C-31*, ce qui porte à 109 509 personnes la population des résidents de l'Ontario qui détiennent un statut légal d'Indien, au 31 mars 1990. Des progrès ont été réalisés dans l'Examen du Secteur des terres, des revenus et de la fiducie. Quarante-six Premières nations ont administré leurs terres et leurs successions, dont la bande des Ojibways de Nipissing, qui est la première de l'Ontario à s'être vu déléguer le pouvoir ministériel de gestion des terres.

ÉDUCATION

La Région a transféré les programmes de l'Éducation à quatre collectivités. Le programme d'immersion en langues autochtones dans la réserve des Six-Nations, qui dispense l'enseignement dans les langues mohawk et cayuga, a été élargi afin d'inclure la 3e année. De nouvelles écoles ont été ouvertes à Parry Island et à Fort Hope. La proportion des demandes d'étudiants du niveau postsecondaire qui ont été approuvées est passée de 5 900 à 6 500.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

L'accent a été mis sur le transfert des responsabilités de la gestion, de l'administration et de la prestation des services sociaux aux Premières nations et à leurs organismes. Une proposition tripartite dans ce sens a été présentée. Si cette proposition est acceptée, la Nation nishnawbie-askie mettra sur pied une commission des services sociaux qui pourrait assumer la responsabilité de tous les services sociaux au nom des 46 Premières nations membres.

SOUTIEN DES BANDES ET GESTION DES IMMOBILISATIONS

Plus de 19 autres services consultatifs ont été transférés à 12 conseils tribaux et à trois collectivités des Premières nations. Huit études portant sur la planification des immobilisations ont été financées afin de déterminer les besoins des collectivités indiennes. Le programme de construction de cette année, d'une valeur de 40 millions de dollars, a inclus sept projets de construction d'écoles et de locaux pour les enseignants, quatre projets d'électrification des localités et quatre projets d'infrastructure.

FINANCES ET ADMINISTRATION

Le groupe des Finances et de l'administration a instauré le Système de gestion des paiements de transfert qui diminue la charge de travail et réduit la paperasse. L'émission des chèques a été automatisée.

RÉGION DU MANITOBA

MODES OPTIONNELS DE FINANCEMENT ET AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE

Au cours de 1989-1990, des ententes sur les Modes optionnels de financement (MOF) ont été signées avec les bandes de la rivière Crane, de Barren Lands, de Shamattawa, de la rivière Roseau, de Le Pas, avec le Conseil tribal du Keewatin, le Conseil tribal cri Swampy, la bande Mathias Colomb, l'Administration scolaire Opasquiak et le Conseil tribal Dakota-Ojibway. Avec les quatre ententes signées en 1988-1989, cela porte à 14 le nombre total de MOF dans la Région. La Région a tenu un atelier avec les bandes qui ont signé des ententes sur les MOF et avec les autres bandes intéressées afin de trouver des moyens de tirer le maximum d'avantages de ces modes de financement.

Bureau régional
Centre de services consultatifs

BUREAU DE L'ÉVALUATION DES RÉPERCUSSIONS DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES DU MANITOBA

CONVENTION SUR L'INONDATION DES TERRES DU NORD DU MANITOBA

La *Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba* (CITNM) a été signée en 1977 par le Canada, le Manitoba, la Manitoba Hydro et le Comité des terres inondées du Nord du Manitoba (CTINM), représentant cinq bandes du nord du Manitoba. En 1988, les quatre signataires ont accepté de négocier une entente sur les obligations non honorées. Au cours de 1989-1990, les négociateurs des quatre parties se sont employés à élaborer un projet de mise en oeuvre de la CITNM qui préciserait ces obligations. Un projet de règlement a été présenté aux cinq bandes visées par la CITNM. S'il est accepté, les bandes recevront des indemnités financières et bénéficieront d'autres avantages.

Plus de 1,2 million de dollars ont été fournis au CTINM. La Société de reconstruction des immobilisations des terres inondées du Nord, une société gérée par les bandes visées par la Convention, a réalisé cette année des travaux de construction d'une valeur de 13 millions de dollars.

GESTION ET PLANIFICATION DE L'ENVIRONNEMENT

En tout, 354 000 $ ont été versés à sept bandes du Manitoba et à deux organismes indiens pour leur permettre d'étudier des questions environnementales reliées aux grands projets d'aménagement hydroélectrique et de sylviculture.

À cause d'une série de décisions juridiques concernant le Processus d'examen et d'évaluation en matière d'environnement (PEEE), la mise en oeuvre du PEEE régional a été révisée et une directive a été publiée afin d'assurer le respect du processus.

Le projet de lignes centrales de transport d'électricité dans le Nord a fait l'objet d'un examen en vertu des lignes directrices du PEEE et a été soumis au Ministre de l'Environnement aux fins d'examen public. Ce projet prévoit un financement fédéral de 75 p. 100 pour une ligne de transport d'électricité devant desservir les collectivités indiennes de la région d'Oxford House, d'Island Lake et de Gods Lake.

SOUTIEN DES BANDES ET GESTION DES IMMOBILISATIONS

Pour la première fois au Manitoba, un mémoire d'entente avec la GRC a été paraphé afin de donner de la formation en cours d'emploi et de l'orientation à des agents de police des bandes.

Sept nouveaux régimes de pension (35 p. 100 du total national) ont été enregistrés et approuvés pour le financement au bénéfice des bandes et des conseils tribaux.

Des subventions ont été accordées à 352 unités de logement en vertu de la *Loi C-31*.

GESTION DES IMMOBILISATIONS

La construction des 556 logements a été entreprise dans le cadre du programme ordinaire, et la construction de 47 autres a été reportée à 1988-1989. Du total de ces logements, 407 ont été terminés, et 196 seront construits en 1990-1991. On a accordé 396 subventions pour les logements construits à la suite de l'adoption de la *Loi C-31*; 25 projets de construction ont été reportés de 1988-1989; 269 ont été terminés; 129 ont été reportés à 1990-1991.

Des subventions de logement accordées en vertu de la *Loi C-31* ont servi de capitaux propres à la Société canadienne d'hypothèques et de logement ou de fonds pour la rénovation.

Six bandes ont construit des installations de soins individuels dans leur réserve, et une bande a construit un centre de soins pour enfants. On a terminé la construction des écoles pour les bandes de Cross Lake, de Gods Lake, de Gods River, de Shamattawa et de Sioux Valley, tandis que les projets d'alimentation en eau et d'élimination des eaux usées ont été mis au point pour les bandes du lac Ebb and Flow, de Fox Lake et de York Factory.

ÉDUCATION

Plus de 300 professeurs et assistants-professeurs des écoles fédérales ont participé à un atelier intitulé « Pathways to the Future: Excellence in Indian Education ».

La formation de base à l'intention des commissaires d'écoles a été donnée à 90 administrateurs d'écoles représentant 25 bandes. Soixante-dix principaux d'école et directeurs de l'éducation ont assisté à des ateliers portant sur l'amélioration des écoles.

L'administration de l'école de Lake St. Martin a été transférée à la bande. Trente-trois écoles sont désormais gérées par les bandes dans la province; ces bandes assurent les services d'éducation à la moitié des 15 622 élèves du primaire et du secondaire du Manitoba. Les discussions se sont poursuivies avec les 12 bandes qui restent pour qu'elles prennent en charge le programme de l'Éducation. Les bandes administrent 87 p. 100 du budget de l'Éducation.

Une évaluation des services d'orientation indiens a été effectuée.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Un comité technique tripartite formé d'organismes indiens, de représentants provinciaux et de représentants du MAINC a été établi afin d'examiner les questions liées aux services à l'enfance et à la famille indiennes. Les discussions ont porté sur le cadre politique ministériel proposé pour le programme des Services à l'enfance et à la famille, qui comprend une formule de financement.

En tout, les projets d'emploi des bandes en vertu du Programme assistance travail ont reçu 2,2 millions de dollars. Le nombre total de mois de travail dans la Région a augmenté de 3 627.

SECRÉTARIAT RÉGIONAL

Le Secrétariat régional a coordonné les vérifications internes ainsi que la correspondance de la direction et les exposés d'information. Il a également coordonné les fonctions de planification interne de la Région.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Stratégie canadienne de développement économique des Autochtones a entraîné un changement important dans la prestation des services du Développement économique. Dans cette année de transition, les Organismes locaux de développement économique ont été planifiés. À compter de l'année prochaine, les OLDE fourniront les services de développement économique à leurs membres.

TERRES, REVENUS ET FIDUCIE

Sept parcelles de terrains, représentant au total 16 395 hectares, ont été ajoutées aux terres de réserve en vertu de droits découlant des traités et d'autres ententes foncières. Soixante-huit sélections de terres effectuées en vertu de droits issus de traités et de la *Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba*, représentant au total 28 823 hectares, ont été approuvées en principe.

On a commencé à examiner les documents de plus de 800 titres de propriété octroyés à des particuliers dans la réserve Peguis. Le système informatisé de gestion des transactions foncières a été installé.

Cent onze agents électoraux éventuels ont reçu de la formation. Quarante des 42 élections générales et élections partielles tenues en vertu de la *Loi sur les Indiens* ont été administrées par des agents électoraux nommés par les bandes.

Jusqu'à présent, le Programme d'inscription des Indiens a été transféré à 28 bandes et à 5 conseils tribaux représentant 15 bandes.

FINANCES ET ADMINISTRATION

Les Paiements de transfert souples et les politiques du Conseil du Trésor sur la gestion de la trésorerie ont été mis en oeuvre. Les employés ont reçu de la formation préparatoire à l'instauration du Système de gestion des paiements de transfert, et l'équipe des finances et de l'administration a terminé l'entrée des données pour le nouvel exercice financier 1990-1991.

COMMUNICATIONS

Le service régional des Communications a fait face à plusieurs défis, dont ceux posés par le nombre élevé d'incendies de forêts dans le nord de la province et par l'enquête sur la justice autochtone et les négociations en vue du règlement final de la *Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba*.

Le bureau régional a répondu à environ 290 demandes provenant des médias et à 3 500 demandes du public en 1989-1990. Il a préparé un grand nombre de communiqués, de notes d'allocutions et d'autres documents d'information à l'appui des activités du Ministère.

RÉGION DE LA SASKATCHEWAN

Cette année, il y a eu d'importants changements et une réorganisation majeure au sein de la Région. Des sept bureaux de district qui existaient auparavant, le nombre a été réduit à trois; ils sont situés à Prince-Albert, Meadow Lake et Fort-Qu'Appelle. Bien que le Ministère continue d'assurer les services, il s'adapte au fait que les Indiens prennent de plus en plus en charge la responsabilité des programmes.

ÉDUCATION

En 1989-1990, 7 957 étudiants répartis dans 55 écoles gérées par les bandes ou les conseils tribaux ont profité de 32 755 100 $ d'aide du programme de l'Éducation. Par ailleurs, 1 307 étudiants fréquentaient les écoles fédérales. En tout, 4 301 étudiants étaient inscrits dans les écoles provinciales. Il y avait 13 565 élèves indiens au primaire et au secondaire en Saskatchewan.

En 1989-1990, la Région a approuvé une somme de 27 280 500 $ pour financer les études de 2 129 étudiants en vertu du Programme d'aide aux étudiants du niveau postsecondaire. Un comité bilatéral a été formé afin de trouver des solutions aux problèmes liés à l'admissibilité à l'aide des étudiants du niveau postsecondaire, à la détermination des changements qui doivent être apportés par la Politique de soutien aux étudiants indiens du niveau postsecondaire, à la définition des besoins et à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un système informatique.

Bureau régional
Bureau de district

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET CRÉATION D'EMPLOIS

Dans le cadre de la Stratégie canadienne de développement économique des Autochtones, le programme du Développement économique et de la création d'emplois a mis l'accent sur le transfert, aux bandes et aux conseils tribaux, des responsabilités concernant la conception et la mise en oeuvre de tous les nouveaux programmes. La Région a signé des ententes avec six conseils tribaux pendant l'année afin de renforcer leur capacité d'assumer la responsabilité des programmes dans ce domaine.

Le Programme de développement des entreprises autochtones a administré le financement de 70 projets et la création de 144 emplois. Trois conseils tribaux ont géré les fonds de développement des entreprises selon la répartition suivante : les chefs du district de Prince-Albert, 461 300 $; les chefs du district de Touchwood-File Hills-Fort-Qu'Appelle, 281 400 $; le Conseil tribal de Meadow Lake, 232 900 $. Le total s'élève à 975 600 $.

Par l'entremise du Programme de négociation de l'accès aux ressources, trois collectivités indiennes ont reçu des fonds et une aide technique de la part du Ministère afin de tirer profit des débouchés et des possibilités d'entreprises dans le secteur des ressources.

En vertu du Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes, 172 particuliers ont bénéficié d'une formation en cours d'emploi, 26 ont obtenu un emploi grâce à des projets d'investissement communautaire, et 62 ont été engagés par l'entremise des programmes Intégration professionnelle et Développement de l'emploi, qui sont financés conjointement par le MAINC et Emploi et Immigration Canada.

L'évaluation du Programme agricole des Indiens de la Saskatchewan (PAIS) a été achevée cette année. Des recommandations ont été faites afin d'améliorer le programme, y compris un nouvel accord de financement de trois ans. Avec la collaboration du PAIS, un vidéo intitulé *Taking the Challenge* a été produit afin de promouvoir la création d'entreprises indiennes. Les organismes d'art et d'artisanat en Saskatchewan sont en cours de restructuration. Le Programme de développement économique des Autochtones a accepté de verser des fonds de capitalisation supplémentaires aux deux sociétés de crédit indiennes, la Saskatchewan Indian Loan Company (SILCO) et la Saskatchewan Indian Equity Foundation (SIEF).

SOUTIEN DES BANDES ET GESTION DES IMMOBILISATIONS

Le programme du Soutien des bandes et de la Gestion des immobilisations a non seulement défrayé les dépenses d'immobilisations s'élevant à 49 484 000 $, mais il a versé 43 058 800 $ en fonds de fonctionnement aux bandes et aux conseils tribaux.

La Région de la Saskatchewan continue d'être un chef de file national dans les ententes sur les Modes optionnels de financement. En 1989-1990, des ententes sur les MOF ont été signées avec cinq bandes et un conseil tribal, ce qui porte à neuf le nombre total d'ententes sur les MOF signées dans la province. Quinze autres bandes envisagent d'adhérer aux MOF pour marquer un pas vers l'autosuffisance économique. En 1989-1990, le financement total en vertu des MOF a été de 26 979 019 $.

Après avoir consulté les conseils tribaux, le Ministère a continué de mettre au point un nouveau mécanisme de financement des projets d'immobilisations. À compter de l'année prochaine, les bandes se verront fixer un objectif d'immobilisations pour répondre aux priorités communautaires plutôt que de présenter des demandes pour chaque projet. Cependant, les grands projets de construction d'écoles, d'alimentation en eau et d'élimination des eaux usées continueront d'être financés cas par cas.

De nouvelles écoles ont été construites à Lac-la-Hache, à Pelican Narrows et à Fond du Lac. Les travaux d'agrandissement sont terminés dans les réserves James Smith et Joseph Bighead. En tout, 15 302 000 $ ont

été fournis pour la construction de 283 maisons et pour la rénovation de 629 maisons existantes. Par ailleurs, 10 456 800 $ ont été fournis pour les infrastructures communautaires, 13 479 200 $ pour les immobilisations aux fins d'éducation et 6 792 000 $ pour la réinstallation de 158 familles qui revenaient dans leur réserve en vertu des dispositions de la *Loi C-31*.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Par suite du fusionnement des bureaux de district, le programme du Développement social a assuré les services à partir de trois bureaux de district et a dirigé des centres d'orientation à Regina et à Saskatoon. Soixante bandes administrent maintenant leurs propres programmes d'aide sociale dans les réserves. Pour faire en sorte qu'un plus grand nombre d'Indiens prennent en charge la conception et l'administration des services d'aide à l'enfance et à la famille, on a entamé des discussions afin de trouver de nouvelles approches à ces programmes. À l'automne de 1989, le Ministère a présenté à chaque bande et à chaque conseil tribal un document décrivant les options pour l'élaboration de services de soins à la famille et à l'enfance dirigés par les Indiens.

Avec la collaboration de Santé et Bien-être social Canada, le Ministère a demandé à la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan (FNIS) d'élaborer un cadre opérationnel pour les soins à domicile dispensés aux personnes âgées et aux personnes handicapées vivant dans les réserves de la Saskatchewan. Ce document servira de base à une consultation au niveau des bandes et des conseils tribaux.

Le Conseil tribal de Meadow Lake a terminé une étude des projets d'emploi dans le district.

TERRES, REVENUS ET FIDUCIE

Pendant l'année, un transfert de terres situées à l'est de North Battleford a été accordé à la bande Lucky Man, cette bande n'ayant pas reçu de terres de réserve après qu'elle eut signé le *Traité nº 6* en 1879. Une entente a été conclue entre la bande de la rivière Saulteaux et la municipalité rurale avoisinante. Cette entente a permis de clarifier la situation en vue d'un transfert de terrains ayant pour but de satisfaire aux droits issus d'un traité de la bande. Un référendum tenu par la bande de White Bear a approuvé une entente interne visant le rétablissement des bandes Ocean Man et Pheasant Rump et la création de réserves pour ces bandes. La bande Muskowekwan en est également arrivée à un règlement partiel de sa revendication.

Des préoccupations environnementales ont conduit à la mise sur pied d'un volet consultatif élargi du programme environnemental. Ce service coordonne toutes les responsabilités environnementales pour la Région.

Le programme de Terres, revenus et fiducie a continué de transférer aux administrations des bandes les pouvoirs concernant l'appartenance à la bande. En 1989-1990, il y avait au total 30 bandes qui géraient leur propre code d'appartenance.

AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE ET SERVICES À LA HAUTE DIRECTION

Le programme de l'Autonomie gouvernementale et des Services à la haute direction est formé de trois groupes : Autonomie gouvernementale, Communications et Secrétariat exécutif. En 1989-1990, le Ministère a fourni des fonds à six collectivités représentant 21 bandes afin d'étudier les options menant à l'autonomie gouvernementale.

On s'est servi du supplément sur le rapport annuel du *Saskatchewan Indian*, un journal mensuel de format tabloïde qui est distribué à 6 000 abonnés indiens, pour faire connaître les initiatives régionales à la clientèle. Un bulletin de nouvelles des employés a également été diffusé tous les deux mois.

FINANCES ET ADMINISTRATION

L'année dernière, le service des Finances et de l'administration s'est chargé d'aider les employés touchés par la réorganisation de la Région. Le nombre de districts ayant été réduit à trois, 66 employés ont changé d'emploi pendant l'année.

L'équipement et le mobilier de bureau ont été transférés aux bandes et aux conseils tribaux, ou ont été remis à la Corporation de disposition des biens de la Couronne. Trente-trois véhicules ont été transférés aux bandes.

L'administration a coordonné le déménagement du bureau régional à deux emplacements temporaires, et a aménagé un bureau pour le commissaire aux traités.

RESSOURCES HUMAINES

Une année de planification, d'orientation, de dotation en personnel et de réaffectation des ressources menait à la fusion des responsabilités d'administration et de gestion le 2 janvier 1990. Cette importante réorganisation a touché 158 employés des bureaux de district et du bureau régional. En tout, 118 employés ont été affectés à d'autres postes au sein du gouvernement fédéral, 29 ont choisi de prendre leur retraite ou de chercher du travail à l'extérieur de la fonction publique fédérale et 11 ont été mis à pied en raison de leur mobilité restreinte. La réduction des effectifs et la restructuration de la Région ont été faites en perturbant le moins possible le fonctionnement du Ministère et les employés touchés.

RÉGION DE L'ALBERTA

RESSOURCES HUMAINES

Avec l'étroite collaboration des gouvernements fédéral et provincial et avec les employeurs du secteur privé, le service du Personnel a aidé directement à l'embauche de neuf Autochtones cette année, par l'entremise du Programme d'équité en matière d'emploi. On a également introduit le dépôt direct des salaires afin d'accroître le contrôle sur les services d'indemnisation et de raccourcir les délais d'exécution.

MODES OPTIONNELS DE FINANCEMENT ET AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE

Cinq ententes sur les Modes optionnels de financement, représentant au total 16 millions de dollars, ont été signées pendant l'année. Les bandes Alexander et Sawridge ont signé des ententes cadres devant mener aux négociations proprement dites de l'autonomie gouvernementale.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les Indiens de l'Alberta ont investi 3 millions de dollars dans la création d'entreprises, dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci, pendant l'année.

L'exposition commerciale des Indiens de l'Alberta de 1989-1990 a sensibilisé le monde des affaires au développement économique des Autochtones en faisant connaître les réalisations et les possibilités des Indiens de l'Alberta, tout en s'adressant aux Indiens de l'Alberta eux-mêmes.

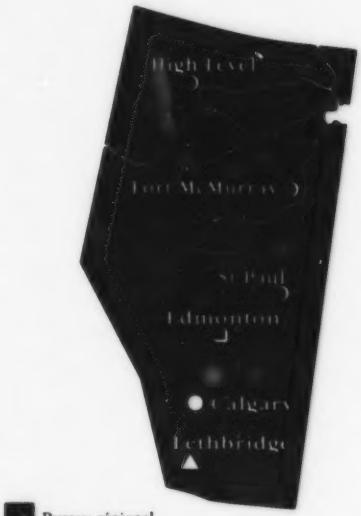

Bureau régional
Bureau de district
Bureau de secteur
Centre de services

Depuis le début du programme d'alphabétisation en avril 1989, six comités d'alphabétisation des Autochtones ont été formés en Alberta.

TERRES, REVENUS ET FIDUCIE

La Région a tenu un certain nombre d'ateliers sur l'Examen du Secteur des terres, des revenus et de la fiducie. À la suite de ces ateliers, un grand nombre de bandes et de conseils tribaux ont décidé de participer directement au processus.

La Région a pris part aux audiences sur les répercussions environnementales de l'Alberta-Pacific Forest Industries Ltd. (AL-PAC). Cette participation a permis une meilleure coopération entre les gouvernements fédéral, provincial et indien.

TRANSFERT DES RESPONSABILITÉS DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

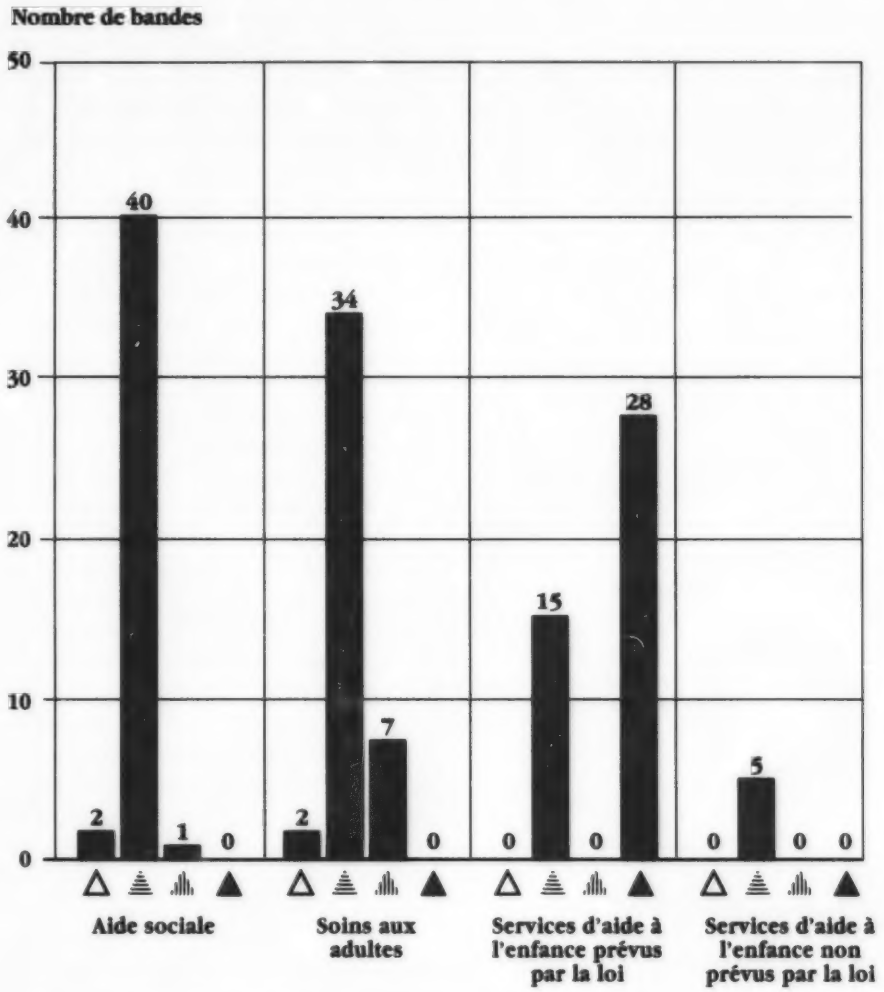

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

À la suite des négociations qui ont eu lieu entre l'Alberta et le MAINC, des principes de base ont été établis pour guider la prestation future des services sociaux aux Indiens de l'Alberta. En conséquence, la Région a cherché à obtenir la participation des dirigeants indiens dans la formulation d'une entente concernant la prestation des services dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci.

En Alberta, 41 des 42 bandes administrent leur propre programme d'aide sociale. On a transféré 7 p. 100 des fonds d'aide sociale à des projets de formation et de création d'emplois, qui ont généré 3 400 mois de travail.

Des ressources pour assurer les services de soins à domicile aux adultes qui en ont besoin ont été mis à la disposition de 21 bandes. En Alberta, 35 des 42 bandes reçoivent désormais du financement pour les soins à domicile.

ÉDUCATION

Les bandes ont continué de prendre en charge le programme de l'Éducation. Deux écoles fédérales ont été transférées à la bande de la Nation siksika, et la bande Stoney a assumé la responsabilité administrative d'une école de plus. La bande Samson a mis sur pied et administré deux nouvelles écoles dans sa réserve. Des séances de planification ont eu lieu avec la bande Alexis qui doit prendre en charge la responsabilité de ses écoles en septembre 1990. Les pourparlers se sont poursuivis avec les bandes Goodfish et Ermineskin sur le transfert des responsabilités de quatre écoles fédérales.

Les services d'administration du gouvernement fédéral et des bandes ont aidé financièrement 2 206 étudiants du niveau postsecondaire. Les gouvernements indiens ont administré 85 p. 100 des fonds du Programme d'aide aux étudiants du niveau postsecondaire de la Région.

SOUTIEN DES BANDES ET GESTION DES IMMOBILISATIONS

Un nouveau conseil tribal, regroupant cinq bandes, a été formé dans la région du sud de l'Alberta visée par le *Traité nº 7*. La Région affectera dix années-personnes pour aider les bandes à assurer des services consultatifs.

Le transfert des responsabilités des services techniques a été une priorité de la Gestion des immobilisations en 1989-1990. La plupart des bandes ont désormais accès aux services de professionnels tels que des ingénieurs, des techniciens en génie, des spécialistes en protection-incendie et des inspecteurs du logement.

Avec la promotion de l'éducation permanente, le perfectionnement en gestion des Indiens a joui d'une plus grande visibilité. Le Northern Alberta Institute of Technology a organisé 49 ateliers destinés aux Autochtones, représentant 739 jours de formation.

Les vérifications des états financiers des bandes ont montré des améliorations dans les méthodes de gestion de ces dernières; 83 p. 100 des états financiers ont reçu des opinions sans réserve.

La Région a signé une entente avec les services de sécurité publique de l'Alberta, qui permet au personnel des bandes de recevoir de la formation sur les mesures d'urgence.

RÉGION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

RESSOURCES HUMAINES

La réorganisation du Personnel, entreprise par suite de la réduction des effectifs et du transfert des responsabilités, s'est poursuivie pendant l'année. Partout dans la Région, tous les domaines de programmes et tous les bureaux locaux s'en sont ressentis.

La fermeture de plusieurs bureaux locaux a entraîné la restructuration des responsabilités. Plus de 90 p. 100 des employés touchés par les changements ont trouvé d'autres emplois au sein de la fonction publique.

AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE

En Colombie-Britannique, dix groupes représentant 57 bandes ont reçu des fonds en vue de l'accession à l'autonomie gouvernementale. Une entente cadre a été conclue avec le Bureau des chefs héréditaires des Gitksans et des Wet'suwet'ens, et on a amorcé les négociations proprement dites qui conduiront à la législation.

Les négociations en vue de l'autonomie gouvernementale ont également cours avec le Conseil tribal des Nishgas, et les négociations avec la bande de Westbank devraient commencer bientôt. D'autres groupes ont présenté une première demande de fonds en vue de l'accession à l'autonomie gouvernementale, proposant de tenir des ateliers et des séances d'information sur le processus des négociations communautaires.

Le Ministère a travaillé avec l'étroite collaboration de Pêches et Océans sur les questions des pêches indiennes. Le programme de l'Autonomie gouvernementale a terminé un premier projet de financement et de coordination de la cogestion, d'une durée de deux ans. Grâce à des ententes de financement conjointes, 19 projets pilotes des collectivités indiennes ont reçu de l'appui.

SERVICES AUX INDIENS

SOUTIEN DES BANDES

Le financement de base du Soutien des bandes a dépassé 27 millions de dollars en 1989-1990. Cette augmentation a été attribuable aux répercussions de la *Loi C-31* et aux changements apportés à la politique de financement du soutien des bandes.

Le financement de base des conseils tribaux a augmenté jusqu'à 9 millions de dollars. Dix-sept nouveaux services consultatifs ont été approuvés pour les conseils tribaux, portant leur nombre total à 117.

Les organismes autochtones ont reçu des fonds pour soutenir 22 régimes de pension parrainés par les Indiens.

GESTION DES IMMOBILISATIONS

Les 196 bandes de la Région de la Colombie-Britannique ont administré 99,7 p. 100 du budget de gestion des immobilisations en 1989-1990.

Un accord important a été conclu entre le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial, la B.C. Hydro et la bande de la rivière Ingenika pour la construction d'une nouvelle collectivité. Le coût du projet a été évalué à plus de 10 millions de dollars.

Deux collectivités ont été gravement touchées par les inondations. Les dommages ont été évalués à plus de 6 millions de dollars. Ces dépenses imprévues et urgentes ont nécessité des redressements au plan d'immobilisations de la Région.

En 1989-1990, 659 maisons ont été construites, dont 249 pour les bénéficiaires de la *Loi C-31*. En outre, 539 maisons ont été rénovées.

Grâce à un grand nettoyage des terrains par l'élimination des déchets solides, les normes sanitaires et environnementales d'un grand nombre de collectivités dans les réserves ont été relevées.

MODES OPTIONNELS DE FINANCEMENT

Vingt et une présentations sur les Modes optionnels de financement ont été faites aux bandes et aux conseils tribaux de la Région de la Colombie-Britannique.

Le Conseil tribal des Gitksans et des Wet'suwet'ens, qui représente neuf bandes, a signé la plus importante entente sur les MOF jamais conclue (76 millions de dollars), qui entre en vigueur en 1990-1991. Six bandes ont signé de nouvelles ententes sur les MOF pendant l'année. Au 1er avril 1990, 34 bandes étaient couvertes par 13 ententes sur les MOF, une valeur budgétée de 214 millions de dollars.

ÉDUCATION

Le programme de l'Éducation a fourni des services scolaires à environ 14 422 élèves des niveaux primaire et secondaire. De ce nombre, 430 étaient répartis entre 7 écoles fédérales, 3 963, entre 100 écoles gérées par les bandes et 10 029, entre les écoles provinciales, confessionnelles et privées. En tout, 671 étudiants étaient inscrits en 12e année. Enfin, l'administration de deux écoles fédérales a été transférée aux bandes pendant l'année.

Le Programme d'aide aux étudiants du niveau postsecondaire a subventionné 2 850 étudiants, dont 2 253 dans le cadre du programme ordinaire et 597 dans le cadre du programme lié à la mise en oeuvre de la *Loi C-31*. De plus, 81 p. 100 de ces étudiants fréquentaient un collège communautaire et 19 p. 100 étaient inscrits dans les universités.

Les négociations ont débuté en vue de conclure des ententes de prestation directe des services d'éducation avec les bandes et les districts scolaires provinciaux. Ces ententes locales remplaceront l'entente principale sur les frais de scolarité actuellement en vigueur. La première entente locale a été signée en 1990.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Les responsabilités concernant le programme du Développement social ont continué à être transférées aux Indiens.

Ainsi, 94 p. 100 des bandes de la Colombie-Britannique administrent leur propre programme d'aide sociale. Le Ministère n'est intervenu directement que dans sept réserves, et le gouvernement provincial dans quatre réserves.

Les Premières nations examinent actuellement quelle serait la meilleure manière d'adapter davantage les services aux Indiens à leur culture. Seulement 7 p. 100 des bandes de la Colombie-Britannique assurent elles-mêmes les programmes d'aide à l'enfance à leurs membres. La Région a participé à plusieurs réunions d'information cette année afin de discuter du projet de programme de services d'aide à l'enfance et à la famille indiennes. Des représentants de 126 bandes ont assisté à ces réunions.

TERRES, REVENUS ET FIDUCIE

Le programme de Terres, revenus et fiducie a reconduit environ 4 000 baux et permis pour les Indiens de la Colombie-Britannique durant l'exercice écoulé. Les transactions foncières ont généré plus de 20 millions de dollars de recettes. Le programme a non seulement porté 1 709 transactions de plus au Registre des terres indiennes, mais il a commencé à introduire d'importants changements dans les politiques et les procédures et à améliorer le système. Le programme a lancé un projet d'envergure de formation des bandes visant à appuyer et à encourager le transfert des responsabilités des fonctions liées à la gestion foncière, au profit des bandes qui pourraient être intéressées.

La Région a ouvert 353 dossiers de successions, en a fermé 352, et a reçu et enregistré 51 testaments. En tout, 164 comptes en fiducie d'enfants mineurs ont été ouverts, et les sommes déposées en fiducie ont été remises à 190 enfants mineurs qui ont atteint l'âge de la majorité pendant l'année.

Le transfert du Programme d'inscription des Indiens s'est poursuivi. Dans la Région, il y a maintenant 99 bandes qui administrent le programme, soit 12 de plus que l'an dernier. Environ 35 bandes devraient commencer à administrer cette fonction, par suite de la formation donnée et des activités de promotion réalisées en 1989-1990.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En 1989-1990, le programme du Développement économique a établi un processus de partenariat afin de mettre en oeuvre la Stratégie canadienne de développement économique des Autochtones. Les comités de la planification stratégique de la SCDEA et du Développement économique des Premières nations ont donné des orientations et des directives pour mettre en oeuvre le programme et lier la collectivité indienne, les ministères fédéraux, le gouvernement provincial et le secteur privé dans une forme de coparticipation.

Le programme a transféré le portefeuille de prêts à trois organismes indiens : la Société de prêt agricole des Indiens de l'Ouest, la All Nations Trust Company et la Native Fisheries Association.

Le programme du Développement économique a également rationalisé ses opérations, mettant la dernière main à sa structure interne afin de refléter les nouvelles responsabilités liées à l'application de la SCDEA.

RÉGION DU YUKON

L'Entente cadre finale conclue avec les Indiens du Yukon a été paraphée pendant l'année. Si elle est ratifiée, le règlement touchera la disposition des ressources de la Région pendant de nombreuses années.

PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD

À cause de décisions rendues par un tribunal fédéral, qui a clarifié le sens du décret sur les lignes directrices visant le Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement, l'évaluation environnementale des projets de développement est exigée dans un plus grand nombre de cas. Les décisions du tribunal ont ajouté de nouvelles responsabilités aux interprétations précédentes de la législation.

Par suite de ces décisions, la Direction des ressources renouvelables a commencé à examiner les projets d'exploitation des placers nécessitant des permis d'utilisation des eaux. Par ailleurs, on a consacré des efforts considérables à l'examen de l'évaluation environnementale préliminaire du projet de développement du plateau Vangorda, de la Curragh Resources.

Des projets de loi et de règlements visant à modifier la *Loi sur les eaux intérieures du Nord* ont été examinés en consultation avec les groupes régionaux.

On a commencé à dresser le répertoire des sites de déchets abandonnés dans la Région, à un coût total de 153 000 $. Des projets de nettoyage spécifiques ont même été entrepris.

Bureau régional (Programme des affaires du Nord)
Bureau régional (Programme des affaires indiennes et inuit)
Bureau de district

La production minière totale a augmenté en 1989; elle est passée de 465 millions de dollars en 1988 à 514 millions de dollars. On a extrait pour 58 millions de dollars d'or des placers, une baisse par rapport à la production de 1988 qui était de 69 millions de dollars. Quant aux frais d'exploration minière, ils ont chuté à 18 millions, alors qu'ils avaient atteint 50 millions de dollars l'année précédente. On a aussi effectué 48 944 mètres de forage pour le diamant, par rapport à 78 712 mètres en 1988.

Le nombre de jalonnements de nouvelles concessions de quartz est passé de 9 293 à 3 961. Au terme de l'exercice, 48 774 concessions de quartz étaient encore en règle, comparativement à 53 908 l'année précédente. Les jalonnements de concessions de placers ont également baissé : 1 617 nouvelles concessions ont été enregistrées, comparativement à 78 712 en 1988.

On a reconduit pour une année l'Entente de développement économique entre le Canada et le Yukon à la suite de l'expiration du programme antérieur. La contribution du gouvernement du Yukon est passée de 10 à 30 p. 100 du coût total du programme. Dans le cadre du volet minier de ce programme, on a acheté le Northern Cordilleran Mineral Inventory. On a continué d'établir les cartes géologiques du secteur de la rivière Wheaton, terminé les études géochimiques régionales et financé plusieurs programmes courants concernant l'analyse des données géologiques. Trois études environnementales ont été entreprises, un séminaire sur le filtrage des amas a été tenu et, enfin, un rapport technique sur les placers a été produit cette année.

La Commission d'aménagement de la région de Kluane a continué de rencontrer le grand public et les groupes d'intérêts particuliers en vue de l'élaboration d'un plan d'aménagement de la région de Kluane, qui devrait être terminé en septembre 1990. Le travail s'est poursuivi en préparation de l'établissement d'une seconde région de planification.

En 1989, le Yukon a connu l'une des pires années au chapitre des incendies de forêts. En tout, 244 feux ont brûlé 320 000 hectares de forêts. Les coûts du programme de lutte contre les incendies ont atteint 6 millions de dollars.

PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT

Une entente sur les Modes optionnels de financement, la deuxième à être conclue dans la Région, a été signée avec la bande Na-cho-ny'a'k-dun. Deux bandes ont entrepris les négociations concernant les MOF et trois bandes ont demandé l'adhésion au processus des MOF.

Avec la recrudescence des activités de mise en oeuvre des revendications globales, les discussions sur l'autonomie gouvernementale se sont intensifiées au niveau des bandes. Comme les détails de chaque entente sur l'autonomie gouvernementale n'ont pas été discutés (en attendant le règlement des ententes finales des bandes), le travail d'élaboration à l'appui de l'autonomie gouvernementale continue d'être une grande priorité.

SOUTIEN DES BANDES ET GESTION DES IMMOBILISATIONS

Toutes les bandes de la Région ont présenté des plans quinquennaux de gestion des immobilisations. Le projet de réinstallation de la bande Kwanlin Dun est terminé, à l'exception de certains travaux de finition qu'il reste à effectuer dans quelques maisons. Pendant l'année, 42 maisons attribuées dans le cadre du programme ordinaire du logement ont été construites. En outre, 19 unités de logement faisant partie du projet de réinstallation de la bande de Kwanlin Dun et 115 unités prévues aux termes de la *Loi C-31* ont été construites.

GESTION DES PAIEMENTS DE TRANSFERT

La nouvelle Section de la gestion des paiements de transfert fournit des services consultatifs financiers aux bandes indiennes du Yukon et coordonne le processus annuel d'examen des vérifications. Le processus et l'entente de transfert du financement régional ont été modifiés afin de donner plus de latitude aux conseils de bande et de réduire le nombre de rapports qu'ils sont tenus de présenter.

ÉDUCATION

Le nombre de demandes pour le Programme d'aide aux étudiants du niveau postsecondaire a continué de croître. En tout, 137 étudiants ont bénéficié du programme cette année, et 7 ont obtenu un diplôme. Le financement du programme a augmenté de 55 p. 100 pendant l'année, pour atteindre 1 038 000 $.

Pendant l'exercice à l'étude, 1 015 élèves des niveaux primaire et secondaire ont reçu de l'aide, pour un total de 1 695 434 $.

TERRES, REVENUS ET FIDUCIE

L'Examen du Secteur des terres, des revenus et de la fiducie s'est poursuivi. Tous les aspects de ce programme ont été évalués afin de déterminer les répercussions du changement sur le Ministère et sur les bandes. Les bandes ont été consultées lors de la deuxième étape de l'Examen et ont reçu une aide financière pour les aider à participer à la troisième étape.

Pendant l'année, 368 personnes ont recouvré leur statut d'Indien en vertu de la *Loi C-31*, ce qui porte à 1 867 le nombre total d'Indiens inscrits dans la Région. Par ailleurs, 244 autres personnes ont demandé à recouvrer le statut d'Indien.

La bande Kwanlin Dun et le Conseil tribal de Kluane ont demandé chacun à se séparer de leur groupe tribal d'origine. Les négociations menant aux référendums nécessaires pour autoriser les séparations étaient en cours.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Stratégie canadienne de développement économique des Autochtones a fourni 570 000 $ pour aider 11 organismes communautaires dans la mise en oeuvre des stratégies de développement économique et des plans de fonctionnement.

Le Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes a fourni 330 500 $ à 22 projets, grâce auxquels 76 personnes ont reçu de la formation, et 467 semaines-personnes de formation et d'emploi ont été créées. La Région a également représenté le gouvernement fédéral au Comité d'évaluation de la formation, qui a été chargé d'examiner les besoins de formation découlant du règlement de la revendication territoriale du Conseil des Indiens du Yukon.

RÉGION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD

Le Programme des affaires du Nord de la Région des Territoires du Nord-Ouest a aidé les négociateurs des revendications territoriales dans leur travail pour en arriver à une entente finale dans la revendication des Métis et des Dénés et à une entente de principe avec la Fédération Tungavik du Nunavut (FTN). L'entente avec la FTN a été conclue en décembre 1989. Les Dénés et les Métis n'ont pas terminé leurs révisions avant le 31 mars 1990 comme cela était prévu, mais les difficultés ont été suffisamment aplanies pour qu'une entente finale soit paraphée une semaine plus tard.

Les pourparlers ont repris relativement à un mémoire d'entente concernant le transfert des responsabilités au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Les discussions se sont poursuivies à propos de l'Entente sur l'énergie dans le Nord, qui fait suite à l'entente cadre conclue l'an dernier.

Le Programme de formation en cours d'emploi a été transféré au Programme des affaires indiennes et inuit de la Région des T. N.-O., comme le voulait la Stratégie canadienne de développement économique des Autochtones.

- Bureau régional (Programme des affaires du Nord)
- Bureau régional (Programme des affaires indiennes et inuit)
- Bureau de district
- Bureau de secteur

Les mines des Territoires du Nord-Ouest ont connu une année de résultats inégaux en 1989. Les prix moins élevés de l'or ont fait baisser la valeur de la production d'or. Les prix fermes du zinc ont permis au secteur des métaux communs de bien s'en tirer. En 1989, huit usines d'exploitation minière étaient en opération, et six mines ont produit du minerai dans les T. N.-O. Les mines ont donné du travail à 1 659 personnes, dont 905 étaient des résidents des T. N.-O. La valeur des minerais extraits est estimée à 951 millions de dollars. Les sociétés ont consacré 50 millions de dollars aux achats, 100 millions de dollars aux salaires et 10 millions de dollars aux taxes locales et aux droits gouvernementaux. Les travaux de construction ont été poursuivis à l'usine de la Neptune Resources, à la mine d'or Colomac et à une usine de la mine d'or Ptarmigan, de la Treminco.

L'exploration minière a chuté de façon significative. L'or demeurait toujours le principal objectif des activités d'exploration, suivi de l'uranium et des métaux communs. Cinquante-huit sociétés ont dépensé environ 55 millions de dollars à l'exploration de 127 concessions. Soixante-six permis de prospection ont été délivrés, et 654 concessions minières, représentant une superficie de 443 940 hectares, ont été enregistrées. De plus, quatre baux de dragage ont été délivrés pour des concessions de placers situées sur une bande de 56 kilomètres le long de la rivière Liard.

La Commission d'aménagement du territoire du Nunavut a été nommée en juin 1989 et prépare un plan d'aménagement du territoire pour la région du Keewatin. Cette commission supervisera la mise en oeuvre du plan projeté pour la région du détroit de Lancaster. La Commission d'aménagement du territoire du Denendeh, également nommée en juin 1989, a commencé à préparer son plan d'aménagement du territoire.

La Commission d'aménagement du territoire de la région du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort a poursuivi ses travaux visant à élaborer un plan d'aménagement pour cette région.

En tout, 221 transactions foncières ont été effectuées pendant l'année. Des terres ont été mises de côté et on a continué à en informer les tierces parties, conformément aux négociations des revendications globales. Au total, 184 permis d'utilisation des terres et 136 permis d'exploitation de carrière ont été délivrés. L'administration et le contrôle de la collectivité de Broughton Island ont été transférés au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Les négociations sur la gestion des eaux transfrontalières se sont poursuivies toute l'année avec les gouvernements de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Yukon. La Division des ressources hydrauliques, avec la collaboration du ministère des Pêches et Océans et du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, a préparé un programme de surveillance environnementale pour la rivière des Esclaves, qui sera mis en oeuvre en 1990. On a reçu et examiné 23 demandes de permis d'utilisation des eaux; 11 permis ont été délivrés.

Le Comité régional d'examen de l'environnement (CREE) a étudié quatre propositions concernant des projets d'exploitation minière et des projets de constructions de défense. On a augmenté le nombre de membres du CREE afin d'y inclure des représentants d'organismes autochtones. Les travaux de cet organisme ont porté en grande partie sur le projet de la mine d'uranium Kiggavik et ont appuyé l'examen du Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales.

PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT

Cette année, La Région des T. N.-O. a vu ses responsabilités s'accroître. L'entente concernant la revendication territoriale des Dénés et des Métis a été paraphée et le programme régional a été restructuré afin de créer une direction des relations intergouvernementales. Dans la perspective des responsabilités grandissantes du Programme à l'égard de la Stratégie canadienne de développement économique des Autochtones, le soutien et les services en matière de développement économique ont été étendus aux Inuit. En tout, 10 953 Indiens inscrits, appartenant à 19 bandes et neuf sous-bandes situées dans 25 collectivités et deux réserves, ont bénéficié de l'aide du Ministère en vertu du *Traité nº 8* et du *Traité nº 11*.

RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

La Direction des relations intergouvernementales a été créée en septembre 1989 afin de permettre au Programme des affaires indiennes et inuit des T. N.-O. de s'occuper des questions d'autonomie gouvernementale communautaire, de la planification des politiques, de la coordination entre les organismes et de la surveillance des terres, des revenus et de la fiducie, y compris la responsabilité de la gestion de l'environnement.

Les discussions concernant les négociations de l'autonomie gouvernementale communautaire ont débuté et devraient conduire à l'élaboration d'une entente cadre portant sur l'autonomie gouvernementale des Dénés et des Métis au cours de l'exercice financier 1990-1991.

La négociation de la revendication des Dénés et des Métis est terminée et l'entente a été paraphée.

PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT DANS LES T. N.-O.

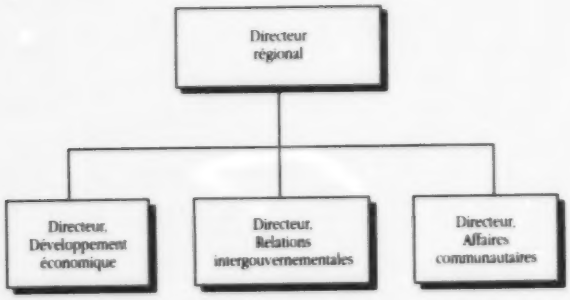

Dans le domaine des Terres, des Revenus et de la Fiducie, environ 4 500 certificats de statut d'Indien ont été traités et émis. Les obligations issues des traités ont été remplies, des sommes annuelles ayant été versées à chaque bande ou collectivité en vertu des traités. Environ 1 352 Indiens ont recouvré leur statut d'Indien inscrit dans les T. N.-O. en vertu de la *Loi C-31*.

SERVICES AUX INDIENS

Les Services aux Indiens ont aidé 19 bandes et 9 bureaux secondaires dans le domaine du soutien de l'administration des bandes, de la formation, de la consultation et de la planification communautaire.

En tout, 2 492 400 $ ont été versés en subventions pour le soutien des bandes aux bandes et aux bureaux de sous-districts des T. N.-O. Une somme de 66 000 $ a été consacrée aux personnes qui ont recouvré leur statut d'Indien en vertu de la *Loi C-31*. En tout, 82 500 $ ont financé 19 cours de formation distincts.

Le budget de 158 000 $ consacré à la consultation et à l'élaboration des politiques a financé la participation aux audiences publiques, aux comités consultatifs et aux discussions au niveau régional ou territorial. Quatre projets ont été financés à même le budget global de planification communautaire.

En vertu d'un mémoire d'entente au sujet du Programme préparatoire à l'entrée au collège et à l'université, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a reçu une contribution de 222 000 $ pour donner des subventions à 28 Indiens inscrits et Inuit.

Comme l'année dernière, 192 000 $ ont été fournis par le Programme des centres culturels et éducatifs, de l'Administration centrale du MAINC, à l'Institut culturel déné pour les langues et la culture dénées, dans les T. N.-O.

MISE EN VALEUR DES RESSOURCES, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET CRÉATION D'EMPLOIS

Le groupe de la Mise en valeur des ressources du Développement économique et de la Création d'emplois a répondu à 86 demandes d'aide financière, représentant un total de 1 380 488 $. La plupart des demandes touchaient la création d'entreprises, alors que d'autres étaient liées à la planification communautaire, à la création d'emplois et à la formation à l'entreprenariat. Les femmes autochtones se lancent de plus en plus en affaires.

À partir de la seconde moitié de l'exercice financier, on a mis l'accent sur l'orientation communautaire et la planification associées à la mise en oeuvre de la SCDEA.

ANNEXE I

DÉPENSES BUDGÉTAIRES

	1988-1989	1989-1990
Dépenses de fonctionnement		
Affaires indiennes et inuit	245 559 713	257 721 995
Affaires du Nord	109 727 869*	65 102 417
Administration	42 906 585	48 357 800
Dépenses d'immobilisations		
Affaires indiennes et inuit	15 454 374	7 714 188
Affaires du Nord	18 995 824	19 416 296
Subventions, contributions et autres paiements de transfert		
Affaires indiennes et inuit	1 772 924 660	2 011 957 173
Affaires du Nord	38 757 443	41 494 398
Gouvernement territorial	850 890 122	921 073 869
TOTAL	**3 086 216 590**	**3 372 838 136**

* Un montant de 43 128 838,42 $ se rapporte à la radiation des dettes de la Commission d'énergie du Nord canadien.

RECETTES

	1988-1989	1989-1990
Affaires indiennes et inuit	17 403 487	16 025 039
Affaires du Nord	39 281 239	37 598 536
Administration	113 341	47 411
TOTAL	**56 798 067**	**53 670 986**

DÉPENSES NON BUDGÉTAIRES

	1988-1989	1989-1990
Prêts, investissements et avances		
Affaires indiennes et inuit	34 654 959	4 688 930
Affaires du Nord	(97 226 843)	(2 699 105)
TOTAL	**62 571 883**	**1 989 825**

ANNEXE II

LOIS APPLIQUÉES

Le Ministère applique, en totalité ou en partie, les lois suivantes :

- *Loi sur l'Accord de 1986 concernant les terres indiennes*
- *Loi concernant le parc international Waterton-Glacier de la paix*
- *Loi sur l'arpentage des terres du Canada*
- *Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sechelte*
- *Loi autorisant l'aliénation des biens de la CENC situés au Yukon*
- *Loi autorisant l'émission et la vente des actions de la Commission d'énergie du Nord canadien*
- *Loi des chemins de Saskatchewan et d'Alberta*
- *Loi concernant la réserve des Sauvages Songhees*
- *Loi sur les concessions de terres publiques*
- *Loi sur la Convention Canada-Nouveau-Brunswick à l'égard de réserves indiennes*
- *Loi sur la Convention Canada-Nouvelle-Écosse à l'égard de réserves indiennes*
- *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*
- *Loi sur les dispositions supplémentaires du Manitoba*
- *Loi sur les eaux de la zone du chemin de fer*
- *Loi sur les eaux intérieures du Nord*
- *Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon*
- *Loi sur l'extraction du quartz dans le Yukon*
- *Loi fédérale sur les hydrocarbures*
- *Loi sur les forces hydrauliques du Canada*
- *Loi sur les Indiens*
- *Loi sur les Indiens (établissement de soldats)*
- *Loi sur le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien*
- *Loi modificatrice de 1961 sur le transfert des ressources naturelles (terres d'écoles)*
- *Loi sur le partage des revenus miniers de la réserve indienne de Fort Nelson*
- *Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes*
- *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*
- *Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz*
- *Loi sur le règlement des revendications des autochtones de la Baie James et du Nord québécois*
- *Loi sur le règlement des revendications des bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (pollution par le mercure)*
- *Loi sur le règlement des revendications des Inuvialuit de la région ouest de l'Arctique*
- *Loi sur le règlement des revendications relatives aux terres retranchées des réserves des Indiens de la Colombie-Britannique*
- *Loi sur la réserve indienne de Caughnawaga*
- *Loi sur la réserve indienne de St. Peter*
- *Loi sur la réserve indienne de St-Régis*
- *Loi sur les ressources minérales des réserves indiennes de la Colombie-Britannique*
- *Loi sur les ressources naturelles de l'Alberta*
- *Loi sur les ressources naturelles du Manitoba*

- *Loi sur les ressources naturelles de la Saskatchewan*
- *Loi sur les terres des Indiens (règlement des différends)*
- *Loi sur les terres territoriales*
- *Loi sur les territoires du Nord-Ouest*
- *Loi sur les titres de biens-fonds*
- *Loi sur la validation des ordonnances sur la copropriété*
- *Loi sur le Yukon*
- *Loi sur la zone de chemins de fer*
- *Loi de la Zone du chemin de fer et du Bloc de la rivière de la Paix*